

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL
OFFERTE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE
AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL

PAR

JULIE DESMEULES

CONSÉQUENCES DES INONDATIONS
DE JUILLET 1996 SUR LES CONDITIONS
DE VIE ET LA SANTÉ BIOPSYCHOSOCIALE
DES FEMMES

JUIN 2005



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Résumé

Cette étude a permis de recueillir des données auprès de quinze femmes vivant seules ou en couple, propriétaires d'une résidence principale ou secondaire et ayant été victimes des inondations de juillet 1996. La méthode qualitative utilisant des entrevues avec des questions semi-dirigées a été utilisée pour recueillir le discours des sinistrées. Les principaux objectifs de l'étude étaient de mettre en lumière les sentiments et les difficultés vécus, d'identifier les conséquences des inondations sur la santé bipsychosociale des sinistrées, de vérifier l'existence de relations entre le type de résidence endommagée et les difficultés et conséquences vécues et finalement de recueillir les recommandations des sinistrées. À la lumière des résultats obtenus, il a été possible de constater que les femmes propriétaires d'une résidence principale ont subi des dommages et des pertes plus importantes que les femmes propriétaires d'une résidence secondaire. En effet, ces femmes ont perdu des meubles, des vêtements, de la nourriture, des ressources financières diverses, des souvenirs, etc. La réalité des femmes, propriétaires d'une résidence secondaire, a fait en sorte qu'elles ont pu conserver leur résidence principale, mais ont soit perdu un lieu considéré primordial pour leur qualité de vie en tant que ressource de détente ou ont fait face à des dommages majeurs à leur chalet.

Cette étude a aussi permis d'identifier les sentiments vécus et les conséquences des inondations de juillet 1996 en fonction des différentes étapes d'un désastre naturel que sont 1) la phase d'avertissement ou la phase d'alerte dans laquelle des sentiments de l'ordre de la peur et de l'anxiété ont été ressentis. 2) la phase de danger dans laquelle des sentiments tels que la culpabilité a ressorti dans le discours des sinistrés et où il y a prise de conscience du danger imminent. 3) la phase d'impact ou la phase de la menace où les sentiments ressentis ont été de l'ordre de la stupeur, du désespoir, de l'isolement. 4) la phase de secours ou la phase de sauvetage dans laquelle la ventilation des émotions a pris toute son importance et où certaines victimes se sont retrouvées dans des lieux d'hébergement d'urgence. 5) la phase de rétablissement où la peine des femmes sinistrées est liée aux pertes encourues et à la désolation de constater que leur vie ne sera plus jamais pareille et finalement, 6) la phase de reconstruction qui correspond à la reconstruction de l'environnement physique, mais aussi au long processus de guérison des victimes.

Les inondations de juillet 1996 constituent un désastre naturel qui a amené son lot de problèmes et de difficultés à surmonter. Cette situation a eu des conséquences sur l'état de santé physique et psychologique des femmes sinistrées. Beaucoup d'entre elles ont ressenti de l'épuisement et la plupart des femmes interviewées ont avoué avoir pleuré devant l'étendue des dommages. Un sentiment d'impuissance et de découragement les a aussi envahies dans les jours et semaines qui ont suivi ce désastre. Les conséquences des inondations se sont même étendues à la vie sociale des sinistrées.

En effet, plusieurs d'entre elles se sont isolées des membres de leur entourage et ont cessé de fréquenter leur réseau social habituel, du moins temporairement, à la suite du désastre. La fatigue, la honte et le désir d'éviter de parler de l'événement les ont poussées à adopter un tel comportement. Les femmes qui ont changé de quartier à la suite de la relocalisation ou de la reconstruction de leur résidence principale ont été celles qui ont vécu le plus de difficultés sur le plan social. Créer des liens lorsqu'on vient de vivre une expérience émotivement très exigeante s'est donc avéré passablement difficile pour ces dernières.

Cette étude démontre aussi que les inondations ont eu des répercussions sur l'état de santé biopsychosociale des sinistrées. En effet, dans les jours, les mois et les années qui ont suivi la catastrophe, plusieurs femmes ont rapporté avoir souffert de problèmes de santé physique comme des difficultés de sommeil, des problèmes gastriques, un épuisement physique et une prise accrue de médicaments. Elles ont également rapporté avoir souffert de détresse psychologique, de stress, de manifestations de stress post-traumatique ainsi qu'un fort sentiment d'insécurité. Des répercussions sur la vie sociale et économique, de même que sur la vie familiale ont également été présentes lors des inondations : prise de congés de maladie, absences au travail, abandon de la pratique de loisirs, isolement, endettement et difficultés financières sont au nombre des conséquences relevées par les répondantes.

Les résultats de cette étude permettent donc de constater que les inondations de juillet 1996 ont donc été vécues comme une accumulation de difficultés péniblement surmontables auxquelles se sont ajoutés des sentiments de l'ordre de l'impuissance et de la peur. Les vies émotionnelle, familiale, professionnelle et économique des sinistrées ont toutes été perturbées pendant et après les inondations. Le type de résidence endommagé a joué un rôle important dans la survenue de symptômes physiques ou psychologiques et l'importance des conséquences des inondations sur la santé biopsychosociale des femmes sinistrées est liée au type de pertes encourues par ces dernières et au soutien social qu'elles ont reçu après cet événement.

Table des matières

<i>Table des matières</i>	vi
<i>Liste des tableaux</i>	viii
<i>Liste des Appendices</i>	x
<i>Remerciements</i>	xi
<i>Introduction</i>	xii
<i>Problématique et recension des écrits</i>	16
Définitions des principaux concepts à l'étude : désastres et événements traumatisants	16
Les désastres	16
Les événements traumatisants	22
Les inondations de juillet 1996 au Saguenay	24
Conséquences des désastres sur l'état de santé biopsychosociale des individus	26
Les conséquences des désastres sur l'état de santé physique	27
Les conséquences des désastres sur l'état de santé psychologique	28
Les conséquences sociales et économiques des catastrophes chez les individus	32
Les conséquences des désastres en fonction de l'ampleur des dommages	35
Les conséquences des désastres en fonction de l'aide reçue	36
Les conséquences des désastres sur l'état de santé biopsychosociale des femmes	38
Les limites des études existantes	44
Contexte théorique et méthodologie de l'étude	46
Modèle conceptuel de l'étude	47
Méthodologie de la recherche	51
Type ou approche de la recherche	51
Avantages de la recherche qualitative	52
Objectifs de l'étude	53
Population à l'étude	54
Méthode de cueillette des données	55
Outils de mesure	57
Analyse des données	58
Considérations éthiques	59
Pertinence de la recherche	60
Limites de la présente recherche	60
Résultats	62
Caractéristiques sociodémographiques des répondantes	63
Situation des sinistrées lors des inondations	65

<u>Ampleur des pertes subies</u>	65
<u>Soutien social reçu</u>	73
<u>Sentiments vécus</u>	80
<u>Conséquences des inondations sur l'état de santé biopsychosociale des répondantes</u>	108
<u>Changements dans les croyances</u>	118
<u>Principaux moyens mis en place pour prévenir d'éventuels désastres</u>	121
<u>Recommandations formulées par les répondantes</u>	123
<u>Analyse et interprétation des résultats</u>	132
<u>Ampleur des pertes</u>	135
<u>Sentiments vécus</u>	139
<u>Difficultés rencontrées (plan personnel et professionnel)</u>	143
<u>Conséquences des inondations (santé physique et psychologique, vie professionnelle, vie familiale)</u>	149
<u>Recherches futures</u>	153
<u>Conclusion</u>	135
<u>Liste des références</u>	158
<u>Appendices</u>	161

Liste des tableaux

1. Caractéristiques sociodémographiques des répondantes en fonction du milieu de vie des répondantes p. 64
2. Répartition des répondantes en fonction de l'ampleur des dommages aux résidences, aux terrains et aux meubles p. 68
3. Principales pertes matérielles ou dommages subis en fonction du type de résidence des répondantes p. 72
4. Aide reçue pour le nettoyage et la reconstruction de la résidence en fonction du type de résidence des répondantes p. 75
5. Difficultés vécues et conséquences des inondations en fonction d'un soutien social présent ou absent p. 79
6. Sentiments vécus lors des inondations et dans les différentes phases du désastre en fonction du type de résidence des répondantes p. 94
7. Principales difficultés rencontrées par les propriétaires de résidences secondaires p. 108
8. Principales difficultés rencontrées par les propriétaires de résidences principales p. 109
9. Conséquences des inondations sur l'état de santé biopsychosociale des femmes propriétaires de résidences secondaires p. 111
10. Conséquences des inondations sur l'état de santé biopsychosociale des femmes propriétaires de résidences principales p. 112
11. Principaux moyens mis en place pour surmonter les difficultés rencontrées à la suite de l'exposition aux inondations p. 122

12. Recommandations émises par les répondantes propriétaires de résidences secondaires	p. 130
13. Recommandations émises par les répondantes propriétaires de résidences principales	p. 131

Liste des Appendices

Appendice A. Guide d'entrevue	p. 182
Appendice B. Lettre de sollicitation	p. 190
Appendice C. Fiche signalétique	p. 192
Appendice D. Formulaire de consentement	p. 196

Remerciements

Ce mémoire a été rendu possible grâce à la contribution de plusieurs personnes. Je tiens à remercier premièrement ma directrice, madame Danielle Maltais, qui m'a soutenue, appuyée, encouragée tout au long de la réalisation de ce projet. Sa disponibilité, son empressement, son enthousiasme, sa confiance, sa méthode de travail et son esprit de synthèse m'ont permis d'atteindre une rigueur scientifique de haut niveau. Elle mérite toute ma gratitude, et ce, sans limites.

Une telle recherche comme celle-ci ne pourrait se réaliser sans le témoignage des sinistrées. Je remercie les femmes sinistrées ainsi que les interviewers pour leur grande collaboration.

Je tiens à souligner le soutien inconditionnel de mon conjoint, Christophe Fortin, avec qui j'ai pu échanger et discuter du contenu de ce mémoire. Son soutien, ses encouragements constants, ses nombreux conseils et son expérience personnelle m'ont grandement aidée à développer mes sentiments de compétence et de persévérance. Je tiens également à remercier ma mère, Line, qui m'a soutenue et encouragée tout au long de mes études.

Introduction

En juillet 1996, de nombreux individus ont été victimes d'inondations. Certains ont tout perdu, d'autres ont subi des dommages à leur propriété ou ont été évacués pour des raisons de sécurité. Parmi les victimes, on retrouve des femmes vivant seules ou en couple et ayant ou non des enfants. Les recherches réalisées auprès de victimes de catastrophes démontrent que les femmes sont susceptibles de vivre de nombreux inconvénients à la suite de leur exposition à un sinistre (Anderson et al., 1994; Davidson, 2000; Finnsdotir et al., 2002; Fothergill, 1999a; Najarian et al., 2001; Saxe et Wolfe, 1999). Certains auteurs considèrent important d'apporter une attention particulière aux victimes féminines parce qu'elles sont plus vulnérables à la pauvreté, à la monoparentalité, à un faible niveau de scolarité et à souffrir de dépression (Al-Issa, 1982; Awubila et al., 1995; Enarson, 2001; Fothergill, 1998; Ollenburger et Tobin, 1998).

Ce mémoire vise à mieux comprendre ce qu'ont vécu quinze femmes sinistrées pendant les inondations de juillet 1996. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu une des plus importantes catastrophes naturelles des dernières décennies. Plus de 700 familles ont vu leur quartier ou leur maison glisser sous leurs pieds. Au total, 3 000 résidences ont été détruites ou lourdement endommagées (Maltais et al., 1999).

De nombreux résidents ont été évacués et sont demeurés chez des parents, des amis ou dans des lieux d'hébergement d'urgence. De ce nombre, plusieurs femmes sinistrées ont dû veiller sur le bien-être de leurs enfants sans la présence de leur conjoint. Certaines d'entre elles ont également dû continuer à travailler malgré la relocalisation ou la destruction de leur résidence principale ou secondaire.

La première partie de ce mémoire définit les principaux concepts de l'étude soit les termes désastre et événement traumatique. Par la suite, les principaux écrits scientifiques traitant des conséquences des catastrophes naturelles sur l'état de santé psychologique, physique, sociale et économique des individus sont présentés. Dans cette section, une attention particulière est portée aux femmes victimes de catastrophes naturelles ou technologiques. Une spécification sur l'état des femmes lors de désastres naturels est donc réalisée. Cette spécification porte sur les grands thèmes soulignés précédemment et aborde les sentiments et les difficultés vécus que peuvent vivre ces dernières lors de l'exposition à de tels événements traumatisants.

La deuxième partie fournit des informations sur la méthode employée, la population à l'étude et sur l'instrument de cueillette de données utilisé pour atteindre les objectifs de la recherche. La troisième partie présente les résultats de la recherche en soulignant entre autres les sentiments ressentis et les difficultés rencontrées par les sinistrées à la suite des inondations de juillet 1996. De plus, les conséquences sur leur santé physique, psychologique et sur leur vie sociale sont aussi abordées.

Les principales recommandations émises par les répondantes en fonction des différents acteurs s'étant engagés lors des inondations sont également soulignées dans cette étude. La dernière section de ce mémoire analyse et discute des résultats obtenus en fonction des recherches antérieures traitant des conséquences des désastres sur l'état de santé des femmes. Cette dernière partie permet aussi d'identifier les limites de l'étude et propose des orientations futures de recherche qui permettraient de mieux comprendre les défis que doivent surmonter les femmes victimes de désastres.

Problématique et recension des écrits

Ces dernières années, de nombreux et importants phénomènes météorologiques furent à l'origine de désastres qui ont perturbé la vie de millions d'individus. Que ce soit des tornades, des inondations, des tempêtes de verglas ou des tremblements de terre, ces désastres ont causé beaucoup de dommages matériels et de nombreux inconvénients et traumatismes aux victimes. Selon Dufour (1998), ils sont le résultat, en partie, du réchauffement global de la planète qui agit « soit directement par le biais des processus météorologiques associés au changement climatique, soit indirectement, par suite de relèvement du niveau moyen des mers ». (p.201).

Ils peuvent aussi être le fruit de l'urbanisation qui s'étend de plus en plus dans les grandes villes et qui peut être un facteur influençant le déclenchement des désastres (McKay et Hengeveld, 1990). Au niveau mondial, selon Noël (1999), le déboisement, les problèmes sociaux causés par l'aggravation de la pauvreté ainsi que les bidonvilles engendreront des réactions en chaîne dévastatrices qui auront comme résultat des catastrophes d'une dimension nouvelle. Il existe aussi des désastres technologiques qui sont le résultat d'erreurs humaines. Comme l'ont été les inondations de Buffalo Creek en 1972 et l'explosion du réacteur nucléaire de Three Mile Island en 1979.

Ces sinistres sont aussi responsables de séquelles post-traumatiques importantes chez les victimes (Howard et al., 1996; Ollenger et al., 1999; Smith et al., 2000; Wert, 1979). Indépendamment du milieu de vie où habitent les victimes, la majorité des chercheurs reconnaissent que les catastrophes ont, en général, un effet négatif sur l'état de santé physique et émotionnelle des victimes ainsi que sur leurs conditions de vie en général (Breslau et al., 1998 ; Enarson, 1999, 2001; Lalande et al., 2000; Maltais et al., 2001a, 2001b, 2003a). Parmi les victimes, les femmes représentent une population à risque lorsque survient un désastre. Elles sont particulièrement touchées dans leur vie personnelle, familiale et professionnelle (Enarson, 1999; Fothergill, 1996; Graham-Bermann et al., 2001; 1999a; Gupta, 2002; Norris et al., 2001). L'objectif de cette étude est de mieux comprendre ce que peuvent vivre les femmes pendant et après un sinistre, tel que les inondations de juillet 1996.

Pour les besoins de la présente recherche, nous considérons que les municipalités de l'Anse St-Jean et de Ferland-et-Boilleau sont des municipalités rurales non agricoles. Ces deux municipalités sont situées à environ 45 minutes d'un centre-ville et on y dénombre moins de 1 500 habitants. Les répondantes provenant du milieu de vie semi-urbain ont une propriété au lac Kénogami qui est actuellement considéré comme un arrondissement de la ville de Saguenay. Les personnes interviewées demeurant en milieu semi-urbain habitent à environ 15 minutes d'un centre-ville. Pour faciliter la lecture du texte, nous appliquerons le vocable « urbain » au milieu de vie des répondantes vivant en milieu semi-urbain.

Définitions des principaux concepts à l'étude : désastres et événements traumatisants

Ces deux concepts que sont désastre et événement traumatisant laissent généralement des traces sur l'état de santé physique et psychologique des victimes. Ils sont souvent associés à des pertes subies et à des dommages irréparables. Lorsqu'un désastre ou un événement traumatisant se produit, les victimes ne sont pas, pour la plupart, préparées à faire face à de tels événements et en paient les conséquences pendant les jours, les mois et les années qui suivent. Pour bien saisir la différence entre ces deux concepts, les paragraphes qui suivent présentent le point de vue de différents auteurs quant à leur définition.

Les désastres

Il existe plusieurs définitions du concept de désastre. Par exemple, Belter et Shannon (1993) ainsi que Berren et al. (1980) considèrent un désastre comme étant un « événement catastrophique hors de l'expérience ordinaire qui affecte un grand nombre de personnes et provoque des dommages assez graves pour entraîner des demandes ou des menaces qui dépassent les capacités habituelles d'adaptation des personnes touchées. » (cité dans Maltais, Robichaud et Simard, 2001a, p. 42).

Selon cette conception, un désastre est caractérisé par son impact et par l'ampleur des dommages causés, tant aux plans physique, social que psychologique (Belter et

Shannon, 1993). Quarantelli (1985) a, quant à lui, défini un désastre comme une circonstance dans laquelle les demandes posées par une situation de crise excèdent les ressources, les capacités et les préparations pour une réponse. Dans le même ordre d'idées, Monat et Lazarus (1991) définissent les désastres comme des événements affectant de façon substantielle le fonctionnement psychologique, social et physique des individus. Pour sa part, Barton (1970) définit les désastres comme étant une partie d'une plus grande catégorie de situations de stress collectif qui surviennent lorsque plusieurs membres d'un système social ne reçoivent pas les conditions de vie attendues de ce système. Un désastre peut être aussi perçu comme une situation sociale sévèrement modifiée par un agent physique environnemental qui cause ou menace sérieusement de causer de nombreux décès et blessures, des pertes matérielles et une souffrance humaine (Bravo et al., 1990). D'autres auteurs considèrent qu'un désastre est un « événement avec un début relativement soudain et identifiable qui est causé par des facteurs externes ou environnementaux et qui est associé à des effets défavorables pour un groupe d'individus. » (Rubonis et Bickman, 1991). Lechat (1979) définit un désastre comme une perturbation excédant la capacité d'ajustement ou d'adaptation des communautés affectées, tandis que Pfefferbaum (1998), prétend que les désastres se définissent autant par leur impact que par l'événement responsable. Cette définition peut inclure les conséquences physiques aux victimes, à la propriété et aux communautés ou les répercussions sociales et psychologiques. Crocq et al. (1998) définissent une catastrophe comme la survenue d'un événement néfaste, le plus souvent soudain et brutal, causant des destructions matérielles ou de géographie humaine importante ou un grand nombre

de victimes ou une désorganisation sociale notable ou plusieurs de ces trois conséquences à la fois.

En considérant que les désastres sont des états de stress collectifs ayant des répercussions importantes sur les populations touchées, Barton (1969) définit, pour sa part, un désastre comme une altération brutale ou une rupture des conditions de vie à laquelle s'attendent les membres d'un système social; cette rupture entraîne une importante situation de stress collectif. Pour sa part, Turner (1976), associe un désastre à un événement menaçant pour une société ou pour une de ses sous-divisions autosuffisantes, qui occasionne des conséquences indésirables découlant d'une interruption de l'ordre social habituel ou un manque de moyens pour l'assurer.

Plusieurs études ont donc souligné que les sinistrés, exposés à des stress extrêmes comme des désastres, éprouvent des difficultés d'adaptation qui se manifestent par une fréquence élevée de problèmes psychologiques (Quarantelli, 1990; Robins et al., 1986 cités dans Lalande et al., 2002), par des modifications dans l'état de santé ou par des perturbations dans les habitudes et conditions de vie (Maltais, Robichaud et Simard, 2001a, 2001b; Maltais et al., 2002).

Les problèmes d'adaptation peuvent s'étendre sur plusieurs mois, voire même plusieurs années (Maltais, Robichaud et Simard, 2001a) et les effets néfastes de

l'exposition à un désastre, comme l'ont été les inondations de juillet 1996, peuvent perturber la vie des sinistrés si ceux-ci ne reçoivent pas une aide adéquate.

C'est d'ailleurs pour cette raison que des chercheurs comme Aptekar (1994), Car, Lewin, Carter et Webster (1992) ainsi que Powel et Rayner (1952) parlent de périodes, d'étapes ou de suites d'événements traumatisants lorsqu'ils analysent le processus de rétablissement des victimes.

Un désastre peut être aussi conçu comme un phénomène hors du commun qui comporte plusieurs étapes, tel que rapporté par Wylie, Martin-Smith et Lafond (1986). À chacune de ces différentes étapes se rattachent des réactions et des sentiments précis. La première phase est appelée la *phase d'avertissement* ou la *phase d'alerte*. Les principaux sentiments éprouvés pendant cette phase sont l'anxiété et la peur. Selon que l'avertissement du danger est donné à temps, certaines personnes prennent des mesures de protection. D'autres peuvent passer leur temps à tourner en rond et à demander à leur entourage si l'avertissement donné doit être pris au sérieux. Les avertissements sont souvent ignorés, car les sujets vivent dans la pensée magique que cela ne les touchera pas de toute façon. Le fait d'avoir un long préavis peut influencer le sentiment de sécurité des personnes touchées par les avertissements. Par contre, s'il n'y a pas d'avertissements, le choc psychologique du désastre peut se révéler être plus intense.

La deuxième phase est appelée la *phase de danger*. À cette étape, le danger est imminent et inévitable. Les personnes deviennent conscientes des risques et adoptent un comportement orienté vers l'action. Certains sujets peuvent avoir une réaction de lutte ou de fuite.

Il est possible qu'une fois le danger passé, les sinistrés peuvent éprouver un sentiment de culpabilité par rapport à leurs comportements et à leurs pensées parfois irrationnelles. Wylie, Martin-Smith et Lafond (1986) rapportent que ce sentiment s'exprime de façon caractéristique sous forme de phrase débutant par « si seulement... si seulement nous étions allés au sous-sol ».

La troisième phase est appelée la *phase d'impact* ou la *phase de la menace*. Le principal sentiment ressenti est, à cette étape, de la stupeur. Les sujets ne peuvent pas concevoir que le désastre les ait vraiment frappés. Ils sont souvent figés et prennent des mesures de protection qu'il est possible de prendre à cette étape du sinistre. Les principales réactions psychologiques et physiques sont des tremblements, de la torpeur, des nausées et parfois des évanouissements. Les victimes peuvent ressentir de la peur, une anxiété importante et des sentiments de désespoir et d'impuissance. Certaines d'entre elles peuvent éprouver un sentiment d'isolement.

La quatrième phase d'un désastre est appelée la *phase de secours* ou la *phase de sauvetage*. Les principaux acteurs (sauveteurs, voisins, pompiers, policiers,

ambulanciers, militaires) se rendent sur les lieux du désastre et s'occupent des mesures d'urgence à mettre en place. Les sinistrés sont dirigés vers une région sécuritaire et les blessés vers un centre hospitalier. Pendant cette phase, les victimes ont souvent besoin d'exprimer leurs sentiments sur ce qui leur arrive pour se rendre compte par la suite que cela leur est véritablement arrivé.

La cinquième phase est appelée la *phase de rétablissement*. À cette étape, les réactions émitives sont habituellement liées à la peine ressentie par rapport aux pertes éprouvées. Les personnes peuvent ressentir du chagrin face au décès d'un être cher, mais peuvent aussi être peinées relativement à la destruction de leur maison, de leur terrain, le décès d'un animal de compagnie, de leurs biens et de la destruction du voisinage. Le fait de ne plus posséder de photos et de souvenirs irremplaçables fait prendre conscience de la perte de l'identité et du passé personnel des victimes. Wylie, Martin-Smith et Lafond (1986) soulignent que les survivants ayant perdu leur maison ou leurs biens passent par cinq étapes, à savoir le refus, la colère, la négociation, la dépression et l'acceptation. Le refus peut s'exprimer par le fait de ne pas vouloir faire de plan de reconstruction ou le refus de revenir habiter dans la résidence endommagée. Pendant cette période, certaines victimes peuvent démontrer des sentiments de colère et d'hostilité envers leur entourage. Les sinistrés ont besoin de soutien et de compréhension pour pouvoir commencer à exprimer leur peine et leur colère. Il arrive parfois que des victimes continuent d'éprouver une certaine anxiété et une certaine peur; ces sentiments risquent de s'amplifier brusquement au moindre changement des conditions climatiques.

La sixième phase d'un désastre est appelée la *phase de reconstruction*. Cette étape comprend toutes les démarches pour reconstruire la maison endommagée par le sinistre et l'achat de nouveaux biens domestiques. Également, cette étape est caractérisée par le long processus de reconstruction émotif et psychologique auquel chaque victime aura à faire face. Dans le cadre de cette étude, l'analyse des données tiendra compte de ces différentes étapes.

Les événements traumatisants

Selon le DSM-IV (APA, 1994), un traumatisme ou un événement traumatisant se produit lorsqu'un ou des individus sont témoins ou ont vécu une situation de stress extrême, représentant une menace pour leur vie et leur intégrité physique ou celle d'autres personnes suscitant une réaction de peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur. Pour la CIM-10 (OMS, 1993), un traumatisme se caractérise comme étant un événement hors du commun, menaçant ou de nature catastrophique, qui provoquerait une réponse différée ou prolongée se traduisant par l'apparition de symptômes de détresse chez la plupart des victimes. Certains auteurs préfèrent utiliser l'expression « événement traumatisant » pour définir les catastrophes. C'est le cas de Norris (1990) et de Murphy (1986). Ce dernier auteur soutient d'ailleurs que les désastres doivent être considérés, non pas comme des épisodes uniques, mais comme une série d'événements catastrophiques dont l'aspect cumulatif est producteur de stress et estime que la catastrophe n'est pas un fait isolé, mais une circonstance qui s'insère dans un continuum

d'événements (Murphy, 1986). Rangell (1976) parle de l'aspect cumulatif du traumatisme à la suite de la prise de conscience de la destruction. Les désastres sont perçus comme des situations où, à la suite d'un premier impact, peuvent se manifester, en prolongement, des crises individuelles inhérentes à des facteurs personnels (physiques et psychologiques), sociaux ou environnementaux (Belter et Shannon, 1993; Bolin, 1985; Murphy, 1986; Rangell, 1976).

C'est d'ailleurs cette conception de désastres en tant que continuum d'événements stressants qui a permis à Robichaud, Maltais, Lalande, Simard et Moffat (2002) de constater que les inondations de juillet 1996 ont représenté un long processus d'adaptation rempli d'embûches de toutes sortes. En effet, pendant cette période de désarroi, les sinistrés doivent faire face à de nombreuses situations douloureuses qui peuvent se révéler traumatisantes : faillites personnelles, perte d'emploi, maladie, décès d'un proche. Le questionnement constant que déclenche la relocalisation, les attentes interminables, les déplacements effectués afin d'obtenir les informations nécessaires représentent d'autres sources de tension considérables. « Bref, être sinistré, c'est entrer dans une zone de turbulence qu'on ne finit plus de traverser » (Maltais, Robichaud et Simard, 2001, p. 50).

Les inondations de juillet 1996 au Saguenay

En juillet 1996, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean fut touchée par des pluies torrentielles ayant causé des inondations dévastatrices. Les conséquences furent nombreuses : 16 000 personnes évacuées, 426 résidences principales déclarées détruites ou pertes totales, 2015 résidences principales endommagées, 694 résidences secondaires faisant l'objet d'une demande d'indemnisation et des pertes excédant les 700 millions de dollars (Lalande et al., 2002; Lemieux, 1998; Proulx, 1998; Bureau régional de reconstruction et de relance du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1997). L'ampleur de ce désastre a été si importante que les études réalisées auprès de victimes des inondations, deux ou trois ans après leur exposition, démontrent que plusieurs personnes ont développé des problèmes physiques et psychologiques (Lalande et al., 2002; Maltais et al, 2002, Maltais, 2003). Les résultats de la plupart des recherches vont dans le même sens à la différence que Adams et Adams (1984), Phifer et Norris (1989), Shore et al. (1986) considèrent que les effets néfastes de l'exposition à une catastrophe naturelle diminuent après une période de deux ans. Toutefois, selon Murphy (1986), la période qualifiée de post-désastre peut durer d'un à dix ans, tandis que pour Green et Lindy (1994), cette période peut se prolonger jusqu'à dix-sept ans, tout en soulignant que les conséquences peuvent s'étaler pendant toute la vie d'une personne.

Le 18 juillet 1996, une dépression s'est formée à l'ouest de la Baie d'Hudson. Lors de son déplacement, elle s'est remplie d'eau créant un nuage qui avança vers la région

du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Maltais, 2003). Le 19 juillet 1996, la pluie commença à tomber. Pendant les heures qui ont suivi, entre 150 et 279 mm de pluie sont tombés. Cette dépression atmosphérique déversa sur les bassins hydrographiques de la région autant, sinon plus, de précipitations en deux jours qu'ils n'en recevaient habituellement pendant tout le mois de juillet (Maltais, 2003). Pendant les pluies diluviales, le niveau des réservoirs et des rivières était substantiellement plus élevé qu'en temps normal en raison des précipitations abondantes qui étaient tombées dans les semaines précédentes (Lemieux, 1998; Maltais, 2003). Dans la nuit du 19 au 20 juillet, le niveau des rivières augmenta considérablement (Maltais, 2003). Les autorités durent appliquer des mesures d'évacuation des populations demeurant près des cours d'eau et dans les zones à risque.

Les municipalités de Ferland-et-Boilleau, de l'Anse-St-Jean, de la Baie et de Chicoutimi firent face à de lourds dommages matériels (Bureau régional de reconstruction et de relance du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1997). Comme le rapporte le Centre canadien de télédétection (1996), des maisons ont été inondées, détruites ou emportées, des digues ont débordé ou ont été fortement endommagées, des ponts et des routes ont été emportés empêchant les résidants de circuler librement. Certaines rivières de la région ont doublé de largeur en quelques heures et des millions de mètres cubes de matériaux et de sédiments ont été transportés par la crue des eaux. Six barrages importants furent endommagés dont cinq furent contournés (Bureau régional de reconstruction et de relance du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1997). Les routes ont été endommagées de façon importante et des ponts ont été détruits ou endommagés.

Certains villages ont été totalement isolés les uns des autres. Le réseau hydroélectrique a aussi été endommagé, privant 13 000 abonnés d'électricité et les infrastructures d'aqueducs et d'égouts ont également été touchées privant d'eau potable une partie importante de la population (Maltais, 2003).

Conséquences des désastres sur l'état de santé biopsychosociale des individus

Les désastres naturels ont souvent de lourdes conséquences sur les plans physique, psychologique et économique (Belter et al., 1993; Canino et al., 1990; Maltais et al., 2001a, 2001b, 2001c, 2001d; Van Willigen, 2001). Très souvent, à la suite d'un désastre, les victimes se retrouvent sans abris à la suite de la destruction de leur maison. Elles doivent alors être hébergées pour une période souvent indéterminée chez des membres de la famille, chez des amis ou dans des centres d'hébergement d'urgence.

La durée et les conditions de l'hébergement peuvent avoir des conséquences importantes sur l'état de santé psychologique des victimes (Maltais et al., 2001a, 2001b; Maltais, 2003). Les victimes de désastre font aussi face à des stress intenses pendant et après le désastre. Le fait de perdre des gens ou des objets significatifs peut entraîner des problèmes de santé mentale. À court, moyen ou à long terme, les victimes peuvent développer un état de stress post-traumatique (ESPT), de la dépression, de l'anxiété et des maladies physiques (Basoglu et al., 2002; Breslau et al., 1998; Davidson, 2000; Lalande et al., 2000; Maltais et al., 2001a; Stein et al., 1999).

Sur le plan physique, il arrive très souvent qu'à la suite d'une catastrophe naturelle ou technologique, des gens subissent des blessures pouvant entraîner de graves séquelles à long terme. Selon Maltais et al. (1998), les désastres peuvent avoir des répercussions importantes autant sur l'état de santé physique des femmes que sur leur état de santé psychologique.

Les conséquences des désastres sur l'état de santé physique

En général, chez les victimes d'inondations, les problèmes de santé physique les plus souvent rapportés demeurent les gastrites, les maux de tête, les difficultés respiratoires, les palpitations, le dysfonctionnement de la vessie, les maladies des os ou des cartilages, les blessures musculo-squelettiques, l'épuisement, la déshydratation ainsi que les problèmes cardiovasculaires et digestifs (Logue, Hanse et Struening, 1981; Raphael, 1986; Thomas, 1993; Faupel et Styles, 1993). En plus de la hausse de la mortalité et de la morbidité, des désastres, comme les inondations ou les cyclones peuvent provoquer des maladies infectieuses et des infections respiratoires générées, à la suite de la contamination de l'eau et de la prolifération de champignons dans les maisons inondées (Maltais, 2003). Hovanitz (1993); Logue, Melick et Hansen (1981) ainsi que Melick (1985) rapportent que les désastres ont des effets sur les taux de mortalité et de morbidité et que les victimes de désastre considèrent généralement que leur état de santé est moins bon que les individus non exposés.

Plusieurs chercheurs ont aussi noté que les sinistrés avaient tendance à développer des problèmes d'hypertension, des ulcères duodénaux ainsi que de l'arthrite, des bronchites, des migraines et des problèmes d'ordre gynécologique (Bennet, 1970; Hall et Landreth, 1975; Hovanitz, 1993; Logue et al., 1981; Raphael, 1986; Titchener et Kapp, 1976, dans Maltais, Lachance, Lalande, Fortin et Fortin, 2002; Breslau et al., 1992). Thomas (1993) a aussi rapporté que les victimes pouvaient présenter des nausées et de la douleur à la poitrine.

Plusieurs chercheurs ont noté que les personnes souffrant d'un état de stress post-traumatique ou de dépression à la suite d'un traumatisme collectif développaient des problèmes de santé physique comme de l'hypertension et des ulcères duodénaux (Breslau et Davis, 1992; Green et al., 1995; Krug et al., 1998; McFarlane et al., 1994; Mellman et al., 1995). Les taux de leucémie, de cancer, de maladies lymphatiques et d'avortement spontané seraient également plus élevés dans les communautés affectées par une inondation (Center for Disease Control and Prevention, 1993; Janerich et al., 1981).

Les conséquences des désastres sur l'état de santé psychologique

Certains chercheurs ont noté l'augmentation de la prévalence des symptômes dépressifs et somatiques en plus de la présence de détresse émotionnelle ainsi qu'une

hausse du niveau d'anxiété (Aptekar, 1994; Bravo et al., 1990; Lima et al., 1989; Ollendick et Hoffman, 1982; Santé Canada, 1994; Simpson-Housley et DeMan, 1989; Tobin et Ollenburger, 1996). Lors d'un désastre, les femmes sont plus susceptibles d'exprimer leur détresse émotionnelle et leur traumatisme psychologique (Enarson, 1999; Fothergill, 1996). Après une inondation, la présence de pensées dérangeantes, de troubles de mémoire, de symptômes somatiques et de signes d'anxiété et de dépression sont des problèmes fréquemment diagnostiqués chez les sinistrés (Green et al., 1992). Green (1994) a noté que les cas de dépression majeure, les troubles de panique et les changements importants de comportements et de style de vie ne sont pas rares chez les victimes. Dans le même ordre d'idées, Green et al. (1994) mentionnent que les victimes de catastrophes peuvent connaître des troubles de panique tout comme des changements importants de caractère. Selon Lifton et Oslon (1976), l'apparition de phobies, le sentiment de mort imminente, la peur de s'endormir, la présence de cauchemars répétitifs sont aussi des exemples de séquelles psychologiques dont peuvent souffrir les victimes. Maltais et al. (1998) rapportent que les victimes d'inondations peuvent éprouver des sentiments de mort imminente, la peur de dormir quand il pleut, des cauchemars répétitifs ainsi que de l'anxiété et de la détresse émotionnelle. Les symptômes les plus couramment recensés à la suite d'un désastre sont la nervosité, l'anxiété, la dépression, les troubles du sommeil tels que les cauchemars et l'insomnie, la reviviscence de l'événement traumatique, l'hypervigilance, les soubresauts, la fatigue, les difficultés de concentration, l'hyperactivité ainsi que les troubles de la mémoire, et ce, tant en milieu rural qu'en milieu urbain (Bolin, 1982; Crabbs et Heffron, 1981 ; Farberow, 1985;

Gibbs, Green et Winget, 1981 ; Hartsough, 1982; Horowitz et al., 1998; Krug et al., 1998; Logue et al., 1979; Madakasira et O'Brien, 1987; Meunier et Pierandrei, 1994; North et al., 1989; Rubonis et Bickman, 1991 ; Sharan, Chaudhary, Kavathekar et Sexena, 1996 ; Shore, Vollmer et Tatum, 1989).

Cependant, certains chercheurs insistent sur le fait que l'apparition de dysfonctions émotionnelles graves à la suite d'une catastrophe est un phénomène plutôt rare et que les symptômes et les désordres psychiatriques sont davantage mineurs et transitoires (Baum et al., 1992; Faberow, 1985; North et al., 1989). D'autres chercheurs rapportent toutefois l'existence de psychopathologies sérieuses, répandues et persistantes conséquentes à une catastrophe (Adams et Adams, 1984; Maltais et Robichaud et Simard, 2001).

De nombreux auteurs (Breslau et al., 1992, 1997; Ironson, 1997; Shore et al., 1989) affirment que les symptômes de l'état de stress post-traumatique peuvent se manifester différemment selon le sexe. Cet état est caractérisé par un ensemble de symptômes spécifiques, dont la présence de souvenirs et de rêves répétitifs de l'événement, d'un sentiment de détresse psychique, d'hypervigilance, de réactions de sursauts exagérées, de difficulté à dormir, une baisse dans les champs d'intérêts des activités jugées jusqu'alors importantes (American Psychiatric Association, 1996). Les symptômes de l'état de stress post-traumatique se manifestent généralement dans les trois premiers mois qui suivent le sinistre (idem). Kent et Francis (1995) et Tobin et

Ollenburger (1996), après leurs études auprès des victimes d'un ouragan ou d'une inondation, ont constaté que plus de 70 % des sinistrés ont manifesté des symptômes de stress post-traumatique, tandis que Mellman, David, Kulick-Bell, Hebding et Nolan (1995) ont estimé que 52 % des victimes, après l'ouragan Andrew, répondaient aux critères d'apparition de symptômes de problèmes de santé psychologique, dont celui de l'état de stress post-traumatique.

Le degré de détérioration de l'état de santé psychologique des sinistrés, tout comme l'état de stress post-traumatique, est influencé par un ensemble de facteurs personnels et contextuels. La présence de blessures physiques, la peur de se noyer, les décès ainsi que la présence de pertes matérielles importantes sont associés significativement à la psychopathologie (Freedy et al., 1994; Rubonis et Bickman, 1991). Plusieurs études mentionnent que l'étendue et l'intensité du chagrin et des problèmes psychologiques sont fortement liées aux pertes subies et à l'importance que l'on accorde à ce qui a été détruit (Freedy et al., 1992; Lalande et al., 2002; Maltais et Robichaud, 1999; Pickens et al., 1995). Freedy et al.(1994) mentionnent d'ailleurs que les personnes ayant subi des sinistres de moindre importance, mais avec plus de pertes, sont plus enclines à développer de la détresse psychologique que les individus déclarant moins de pertes lors d'un sinistre d'une plus grande intensité. Les dommages matériels causés au domicile sont d'ailleurs les facteurs de stress les plus souvent mentionnés par les sinistrés (Nolen-Hocksema et Morrow, 1991). Les problèmes psychologiques vécus avant l'exposition à un désastre représentent ainsi un facteur de risque important pour le

développement de désordres émotifs ou psychologiques à la suite d'un sinistre (Aptekar, 1994; Tobin et Ollenburger, 1996).

Les conséquences sociales et économiques des catastrophes chez les individus

Parce qu'ils se produisent dans différents contextes, les impacts sociaux découlant de désastres naturels varient énormément (Anderson et Woodrow, 1989; Blaikie et al., 1994; Bolin et Stanford, 1998; Maskry, 1989; Mileti, 1999; Oliver-Smith, 1994; Peacock et al., 1997). En ce qui a trait aux impacts sur la vie familiale et sociale des individus, les recherches ont démontré que deux possibilités sont envisageables : des impacts positifs ou des impacts négatifs. C'est ainsi qu'Ollendick et Hoffam (1982) et Robins et al. (1986) ont noté que les sinistres contribuent généralement au renforcement des liens familiaux et à l'émergence de solidarités. Pour leur part, dans leur étude sur les impacts de la tempête de verglas de 1998, Charbonneau et al. (2000) ont souligné que ce sinistre a été, pour la majorité des victimes, une occasion de croissance personnelle et qu'il y aurait eu un renforcement de la capacité à protéger sa famille ainsi que celui du sentiment d'appartenance à la communauté.

Par contre, d'autres chercheurs ont souligné que les traumatismes collectifs sont associés à une détérioration des relations conjugales et familiales (Erickson et al., 1976; Lipton et Olson, 1976; Powell et Penik, 1983). D'ailleurs, dans leur étude portant sur une tornade survenue au Missouri, Penik et al. (1976), soulignent que le quart des

victimes ont mentionné que le sinistre avait occasionné une certaine tension chez les membres de leur famille.

Hall et Landreth (1975) ont, quant à eux, noté dans leur étude sur les impacts des inondations de Rapid City en 1972, qu'un an après le sinistre, le nombre de divorces avait significativement augmenté. De plus, lors de ce même sinistre, Trainer et Bolin (1976), ont souligné une diminution de la fréquence des visites aux voisins et aux membres de la parenté, dans des proportions perspectives de 41 % et 9 %. De plus, ces auteurs ont constaté une diminution du temps accordé aux activités récréatives en raison des efforts investis dans la reconstruction, et ce, même deux ans après le désastre (Trainer et Bolin, 1976). Les victimes de la tempête de verglas de 1998 ont eu aussi éprouvé plus de difficultés que d'habitude, dans une proportion de 20 %, dans leurs relations interpersonnelles. De plus, 11 % des adultes ont déclaré avoir été exposés à des situations d'agressivité ou de violence verbale (Bellerose, 2000). L'accroissement des tensions entre les adultes, puis entre les parents et les enfants ainsi que l'augmentation du nombre des ruptures et des divorces sont les problèmes les plus couramment rencontrés (Erickson et al., 1976; Maltais, Robichaud et Simard, 2001).

En ce qui a trait aux conséquences économiques des désastres, Rossi (1983) a mentionné que les victimes d'inondations accusaient trois fois plus de pertes financières en comparaison à des victimes d'ouragans ou de tremblements de terre. Il ajoute que les possibilités d'endettement sont plus élevées chez les victimes d'inondations.

D'ailleurs, dans leur étude sur les conséquences des inondations de juillet 1996 sur la redéfinition de l'habitat, Maltais et Robichaud. (1999), ont souligné qu'avant les inondations de juillet 1996, 62.9 % des répondants ne détenaient pas d'emprunt hypothécaire tandis que seulement 14.3 % des répondants, à la suite des inondations, étaient dans cette situation. L'endettement des sinistrés a également doublé (Maltais et Robichaud, 1999). Toujours selon cette étude, les répondants ont estimé que seulement la moitié de la valeur monétaire réelle des pertes encourues leur a été remboursée, par le biais de l'aide financière provenant des diverses autorités publiques ou charitables. Par ailleurs, ces montants remboursés ne considèrent pas la valeur des objets ayant un lien sentimental et des souvenirs de famille (Maltais et Robichaud, 1999).

La poursuite des rôles sociaux et la réalisation des activités de la vie quotidienne peuvent également devenir des obstacles majeurs pour les victimes (Maltais, Robichaud et Simard, 2001). Le travail, les loisirs, les activités de socialisation perdent alors de leur importance et deviennent des sources de stress supplémentaires (Canino et al., 1990; Yates, 1992). Le travail, les loisirs, les études et les activités de socialisation sont souvent modifiés ou tout simplement abandonnés en raison des efforts fournis pour restaurer le milieu de vie (Baum et al., 1992; Maltais, Lachance, Brassard et Picard., 2002; Shannon, Lonigan, Finch et Tayler, 1994). Cette situation est démontrée dans l'étude de Trainer et Bolin (1976), qui soulignent que la pratique de loisirs a été affectée chez les deux groupes à l'étude. Dans le même ordre d'idées, l'étude de Texas, Crabbs

et Black (1984) cités dans Maltais et al. (2001) démontre également que plusieurs activités de la vie quotidienne ont été perturbées à la suite d'une inondation.

Bref, les écrits existants permettent de constater que les catastrophes, de quelque nature qu'elles soient, peuvent entraîner des perturbations dans plusieurs sphères de la vie des individus en plus des blessures ou des pertes de vie, de la destruction de la propriété et de l'altération du travail de façon temporaire ou prolongée (Farberow, 1985; Maltais, Robichaud et Simard, 2001).

Les conséquences des désastres en fonction de l'ampleur des dommages

Tobin et Ollenburger (1996) ont démontré que les individus ayant subi des dommages importants à leur propriété sont susceptibles de vivre plus de stress que les victimes chez lesquelles on ne retrouve pas ces caractéristiques. De plus, ces auteurs ont rapporté que des dommages importants à la propriété et des pertes personnelles considérables sont associés à des niveaux de stress plus élevés chez des victimes, comparativement à celles ayant expérimenté le même événement, mais sans pertes (Tobin et Ollenburger, 1996). Il semble aussi que les pertes matérielles, plus que l'intensité de l'exposition au traumatisme liée au désastre, soient un meilleur prédicteur de la détresse psychologique (McFarlane et De Girolamo, 1996). À ce sujet, Pickens et al. (1995) ont souligné que la gravité des dommages à la propriété est en lien avec la gravité des symptômes post-traumatiques.

Ces résultats sont conformes à ce que Freedy et al. (1994), cité dans Maltais et al. (2001a) ont démontré dans leur étude auprès de victimes d'un tremblement de terre, car les personnes ayant subi des événements de moindre importance, mais ayant plus de pertes liées au désastre ont été plus enclines à rapporter de la détresse psychologique que celles qui ont eu moins de pertes, mais qui avaient été confrontées au désastre de façon plus importante. Par ailleurs, une étude menée après l'ouragan Hugo a confirmé que la perte de ressources était un aspect important dans le risque de développer de la détresse psychologique (Freedy et al., 1992).

Les conséquences des désastres en fonction de l'aide reçue

Carr et al. (1995) ont démontré que les personnes bénéficiant de peu de soutien social démontrent des niveaux plus élevés de détresse psychologique à la suite d'un désastre naturel. Par contre, plusieurs études démontrent que les femmes obtiennent plus d'aide que les hommes lors de la phase d'évacuation pendant un désastre ou pour effectuer les travaux de nettoyage ou de reconstruction de leur domicile (Bolin et Bolton, 1986; Drabek et Key, 1976; Kaniasty et Norris, 1995a, 1995b; Kaniasty, Norris et Murrell, 1990 ; Maltais et al., 2004; Norris et Kanisaty, 1996). Maltais et al. (2004) énoncent que les victimes les plus affectées par l'ampleur d'un désastre vont généralement rechercher plus de soutien social auprès de leurs proches, parce que leurs besoins d'aide matérielle et émotive sont plus grands.

Selon Bolin et Standford (1998), les personnes marginalisées ou isolées sont affectées non seulement par le désastre lui-même, mais par ce qui peut en constituer un second : le résultat de forces politiques, sociales et économiques qui influencent défavorablement leur situation et qui influencent les activités de leur vie quotidienne ou le fait de ne pas recevoir suffisamment d'aide pour faire face aux nombreux stress (Kaniasty et al., 1995a; Maltais et al., 2001a).

Lyons (1991) mentionne que les personnes bénéficiant d'un réseau de soutien significatif ont de plus fortes probabilités de mieux se rétablir que les individus n'ayant pas ce réseau. D'autres auteurs soulignent que la présence d'un soutien social adéquat diminue l'influence de plusieurs types de stresseurs sur l'état de santé des adultes (Logue, Melick et Hansen, 1981; Solomon et Smith, 1994 ; Tyler et Hoyt, 2000 dans Maltais et al., 2004).

Dunal et al. (1985) ont constaté que le fait de ne pas recevoir d'aide augmentait la souffrance des victimes d'une inondation, tandis que Green et al. (1985) ont allégué qu'un faible soutien social était lié à de hauts taux de psychopathologies. Dans le même ordre d'idées, Blazer (1982) ainsi que Wethington et Kessler (1986) énoncent que la perception des individus par rapport à la disponibilité de leur réseau de soutien est davantage corrélée avec le niveau de stress vécu que l'aide concrète reçue. Par ailleurs, des recherches ont permis de découvrir qu'une faible appréciation du niveau d'aide reçue est liée avec des niveaux plus élevés de stress et des symptômes psychologiques

plus grands chez les victimes de désastres (Green, Grace et Gleser, 1985; Kaniasty et Morris, 1993).

Kaniasty et al. (1990) ainsi que Kaniasty et Norris (1993) ont souligné que plus les communautés sont exposées à des dommages importants, moins les sinistrés considèrent avoir eu suffisamment accès à de l'aide. Par contre, Maltais, Lachance et al. (2000), énoncent que le fait d'avoir reçu ou non une aide concrète ou morale pendant les inondations de juillet 1996, ne fait pas de différence entre les sinistrés en ce qui concerne la perception de l'état de santé physique.

Les conséquences des désastres sur l'état de santé biopsychosociale des femmes

Selon Fordham (1998), Fothergill (1996) et Wood et Eagly (2002), la réalité sociale place souvent les femmes dans une situation de soumission et de dépendance par rapport aux hommes. Leurs rôles sont souvent prédéfinis et leur marge de manœuvre lors d'un désastre est très limitée (Domeisen, 1997; Enarson, 2001; Fothergill, 1996, 1999a). C'est pourquoi, des auteurs comme Anderson (1994), Domeisen (1997) et Enarson (1999) considèrent qu'elles sont généralement beaucoup plus affectées et font partie d'une population plus à risque que n'importe quelle autre lorsque se produit une catastrophe. Gutra (2002) ajoute que les femmes prennent plus au sérieux les dangers engendrés par un désastre, car elles ont un manque de pouvoir et de contrôle dans la société. Comme les femmes sont responsables en majorité de la sphère domestique et que les hommes, eux, sont plus présents dans la sphère publique, Fordham (1998) et

Fothergill (1996) considèrent que cette situation augmente leur vulnérabilité lors d'un désastre.

Chez les femmes, les impacts d'un désastre sur leur *santé physique* peuvent être non négligeables. Dans une étude réalisée par Alway et al. (1998) après un ouragan, les femmes ont rapporté plus fréquemment que les hommes des maux d'estomac, des nausées et des problèmes de sommeil. Concernant la prise de médication, une étude réalisée à la suite des inondations de l'Iowa, en 1993, a démontré que les femmes avaient significativement plus besoin d'hypnotiques afin d'induire le sommeil que les hommes (Ollenburger et Tobin, 1999).

Selon Fothergill (1996), ce sont les femmes demeurant dans des régions plus pauvres qui sont plus susceptibles de mourir lors d'un désastre. De plus, ce sont particulièrement les femmes âgées qui sont susceptibles de mourir dans une tornade (idem). Selon Peterson (1997), les femmes et les enfants sont 14 fois plus « à risque » de mourir lors d'un désastre que les hommes. De plus, les nombreuses études ont rapporté que le taux de violence envers les femmes, plus spécifiquement la violence domestique, augmentait en temps de désastre (Dobson, 1993; Honeycombe, 1993; Morrow et Enarson, 1994; Palinkas et al., 1993; Williams, 1993, dans Fothergill, 1996) et que les femmes seraient plus enclines à être responsables des tâches reliées aux enfants (Fothergill, 1996).

Lorsqu'un désastre majeur se produit, les femmes vivant dans des pays plus pauvres, présentent un taux de mortalité et de morbidité plus élevée que ceux des hommes (Fothergill, 1996). Cette différence est attribuée aux rôles traditionnels, aux responsabilités en lien avec les enfants et à la discrimination du genre (Fothergill, 1996). Selon cette auteure, les femmes des pays plus nantis meurent plus que les hommes lors de tremblements de terre, mais moins dans des désastres reliés aux conditions météorologiques (Fothergill, 1996).

En ce qui a trait à l'état de *santé psychologique*, plusieurs chercheurs ont démontré que les femmes souffrent généralement plus que les hommes de problèmes de santé mentale découlant d'un désastre, tels que du stress, de la dépression, un état de stress post-traumatique (ÉSPT) et de l'anxiété (Anderson et Manuel, 1994; De Man et Simpson-Housley, 1987; Green et al., 1991; Green, 1993; Honeycombe, 1993; Krause, 1987; Logue, Melick et Struening, 1981; Shannon et al., 1994, dans Fothergill, 1996). Les femmes exclues du marché du travail, les familles monoparentales et les personnes à faible revenu et à scolarité moindre risquent plus de développer des sentiments qui détériorent leur état de santé psychologique (De Man et Simpson-Hously, 1987; McDonnell et al., 1995; Price, 1978 ; Smith, 1996; Solomon et al., 1993). C'est ainsi que dans une étude sur la catastrophe survenue à Buffalo Creek, Stein et Myers (1999) ont démontré que les femmes présentent de plus hauts niveaux d'état de stress post-traumatique (ÉSPT), d'anxiété et de dépression que les hommes. Elles éprouvaient aussi

plus de symptômes reliés à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT) que les répondants de sexe masculin (Breslau et al., 1991; Norris, 1992; Stein et Myers, 1999).

Ollenburger et Tobin (1999) ont démontré lors des inondations en Iowa en 1993, que les femmes, plus particulièrement celles ayant des enfants et celles ayant un niveau de scolarité peu élevé, démontrent plus de signes de stress post-traumatique que n'importe quel autre groupe. Pour sa part, Ironson (1997) dans une étude sur les conséquences de l'ouragan Andrew a démontré que les femmes rapportaient plus de symptômes d'état de stress post-traumatique que les hommes. De leur côté, Bromet et Dew (1995) ont mentionné que les personnes exposées plus directement au désastre ainsi que les femmes apparaissaient plus susceptibles de démontrer une morbidité psychologique dans les jours suivants un sinistre. Les femmes auraient un niveau de détresse psychologique et des symptômes de stress post-traumatique plus élevés (Steinglass et Gerrity, 1990) de même que plus de tensions motrices, d'apprehensions et de vigilance à la suite de catastrophes (Shore et al., 1989). Les femmes seraient plus victimes d'anxiété et de dépression (Green, 1994) et elles ressentiraient plus souvent que les hommes des tensions motrices, de l'apprehension, des phobies et de l'hyperactivité automatique (Shore, Vollmer et Tatum, 1989). Dans une étude sur les effets de la relocalisation après un tremblement de terre en Arménie, Najarian et al. (2001) ont démontré que la moitié de leur échantillon, constitué uniquement de femmes, souffrait de dépression après leur relocalisation. Shore et al. (1989), dans une étude comparative menée auprès d'hommes et de femmes victimes d'une catastrophe, ont démontré pour

leur part, que la dépression, l'anxiété généralisée et les phobies seraient d'une fois et demi à deux fois plus communes chez les femmes que chez les hommes.

Selon Graham-Bermann et al. (2001), les femmes seraient plus susceptibles de devenir dépressives lorsqu'elles sont stressées. Feuer et al. (2001) rapportent que les femmes vivent de plus hauts niveaux de détresse psychologique que les hommes lors d'événements traumatisants similaires, tel un désastre naturel. Enfin, Kaltreider, Gracie et Le Breck (1992) affirment aussi que les femmes sont plus affectées que les hommes.

Fothergill (1996), dans un article concernant le genre, les risques et les désastres, a identifié les femmes, surtout les femmes pauvres, comme étant plus exposées aux risques tels que les inégalités de genre, de rôles sociaux, l'isolement social, le manque de mobilité, la violence, la discrimination, les abus et un accès limité aux ressources. Ces risques sont le résultat des inégalités de genre, du rôle de soutien et d'aidant des femmes, des nombreuses responsabilités qu'elles doivent assumer, du manque de mobilité et d'un accès limité aux ressources. Cette forte impression de risque peut être due au manque relatif de pouvoir et de contrôle des femmes lors d'un désastre. Selon Fothergill (1996), les femmes sont plus susceptibles de s'engager dans les groupes locaux de préparation. Cependant, selon Solomon et al. (1987), l'engagement social chez les femmes pourrait agir comme un facteur d'accroissement des difficultés psychologiques au lieu de constituer un modérateur de celles-ci. Les femmes sont plus susceptibles de recevoir, de

croire et de personnaliser les avertissements d'urgence que les hommes et de répondre par des mesures d'actions de protection, telles que l'évacuation.

Les différentes perceptions de protection, de préparation et de réponse aux avertissements d'urgence peuvent être perçues comme un aspect de leur rôle domestique traditionnel, qui inclut la responsabilité du bien-être de leur famille et de la communauté (Fothergill, 1996). Les femmes mariées ou les parents célibataires peuvent être plus vulnérables aux effets des désastres, possiblement parce qu'ils ont à supporter les autres, ce qui crée un fardeau supplémentaire (Green et Lindy, 1994).

Durant la phase de réponse post-désastre, le comportement aidant est souvent caractérisé par les rôles traditionnels de genre. Les femmes sont plus engagées dans un travail domestique largement non reconnu; le travail invisible dans la sphère privée (Fordham, 1998). Gutra (2002) souligne que, dans la période post-désastre, des tâches telles que les soins aux enfants, la préparation des repas et le travail domestique est souvent réservé aux femmes, tandis que les hommes sont plus souvent présents dans les efforts visibles et socialement soulignés. En général, les femmes détiennent peu de postes de commandement (leadership) dans les organisations formelles et sont exclues des prises de décision concernant la communauté (Fothergill, 1996; Morrow et Enarson, 1996; Gutra, 2002). Dans la phase de récupération, les femmes sont plus susceptibles de demander de l'aide pour leur famille que pour elle-même (Fothergill, 1996; Morrow et Enarson, 1996). Dans la phase de reconstruction post-désastre, les femmes ont beaucoup

plus de difficultés à trouver un nouvel emploi et les femmes pauvres sont plus susceptibles de faire face à des obstacles lorsqu'elles tentent de refaire leur vie (Fothergill, 1996; Morrow et Enarson, 1996).

De toutes les différentes phases incluses dans un désastre, les difficultés d'ordre économiques et sociales sont vécues plus péniblement par les femmes pauvres et celles résidant dans des pays plus pauvres (Fothergill, 1996). Selon Enarson et Philips (2000), ce sont l'insécurité économique et les structures sociales patriarcales qui augmentent les risques pour les femmes avant, pendant et après un désastre. Selon Gutra (2002), les femmes sont perçues comme un groupe vulnérable, moins enclines à participer aux efforts de planification et incapables de gérer la survenue d'un désastre. La vision traditionnelle des femmes fait en sorte qu'elles sont perçues comme des victimes, laissant aux hommes la prise de décisions concernant leurs propres besoins et leurs propres rôles (Gutra, 2002).

Les limites des études existantes

Malgré les nombreuses études réalisées sur les conséquences des inondations de juillet 1996 sur l'état de santé biopsychosociale des sinistrés (Auger et al., 2000; Lalande et al., 2000, 2002; Lemieux, 1998; Maltais et al., 1998; 2000; 2001; 2002; Robichaud et al., 2002) peu d'attention a été apportée spécifiquement à la situation des femmes. La présente recherche vise à combler cette lacune en analysant le discours de quinze

femmes sinistrées, rencontrées trois ans après leur exposition aux inondations. De plus, peu d'études québécoises se sont penchées sur l'état de santé biopsychosociale des femmes.

Les données disponibles concernant les conséquences des sinistrés sur l'état de santé et sur les conditions de vie des femmes proviennent majoritairement d'études américaines. Cet état des choses est d'ailleurs souligné par Lalande et al. (2002). Dans une étude sur les conséquences de l'ouragan Floyd, Van Willigen (2001) a clairement énoncé que l'explication des différences de genre des impacts psychologiques lors d'un désastre naturel est un aspect intéressant de recherche, tandis que Banyard et Graham-Bermann (1993), Saxe et Wolfe (1999) et Wolfe et Kimerling (1997) énoncent qu'il est important de réaliser des recherches sur l'état de santé post-désastre des femmes.

Contexte théorique et méthodologie de l'étude

Modèle conceptuel de l'étude

La littérature a démontré que plusieurs aspects de la vie des femmes peuvent être affectés de façon importante à la suite de leur exposition à un désastre naturel. Plusieurs éléments de leur vie peuvent être atteints et leur fonctionnement ainsi que leurs comportements s'en trouvent ainsi modifiés. Les impacts se font ressentir au niveau de l'état de santé physique, de l'état de santé psychologique et de la vie sociale et économique. Le fait de devoir affronter une série de difficultés pendant une période s'étalant sur plusieurs mois crée donc chez les femmes un stress supplémentaire et cela a des répercussions sur leur vie. Aux fins de la présente recherche, les inondations de juillet 1996 sont considérées comme une suite d'événements traumatisants ou comme un cumul de circonstances perturbatrices ou déstabilisantes qui ont eu des impacts sur les sentiments, les difficultés et l'état de santé biopsychosociale des femmes. La définition de Murphy (1986) sera ainsi privilégiée.

Ce dernier considère les désastres non pas comme des épisodes uniques, mais comme une série d'événements catastrophiques dont l'aspect cumulatif est producteur de stress. Il estime que la catastrophe n'est pas un fait isolé, mais une circonstance qui s'insère dans un continuum d'événements. C'est donc ce continuum d'événements traumatisants ou perturbateurs que nous essaierons d'identifier et de comprendre afin de

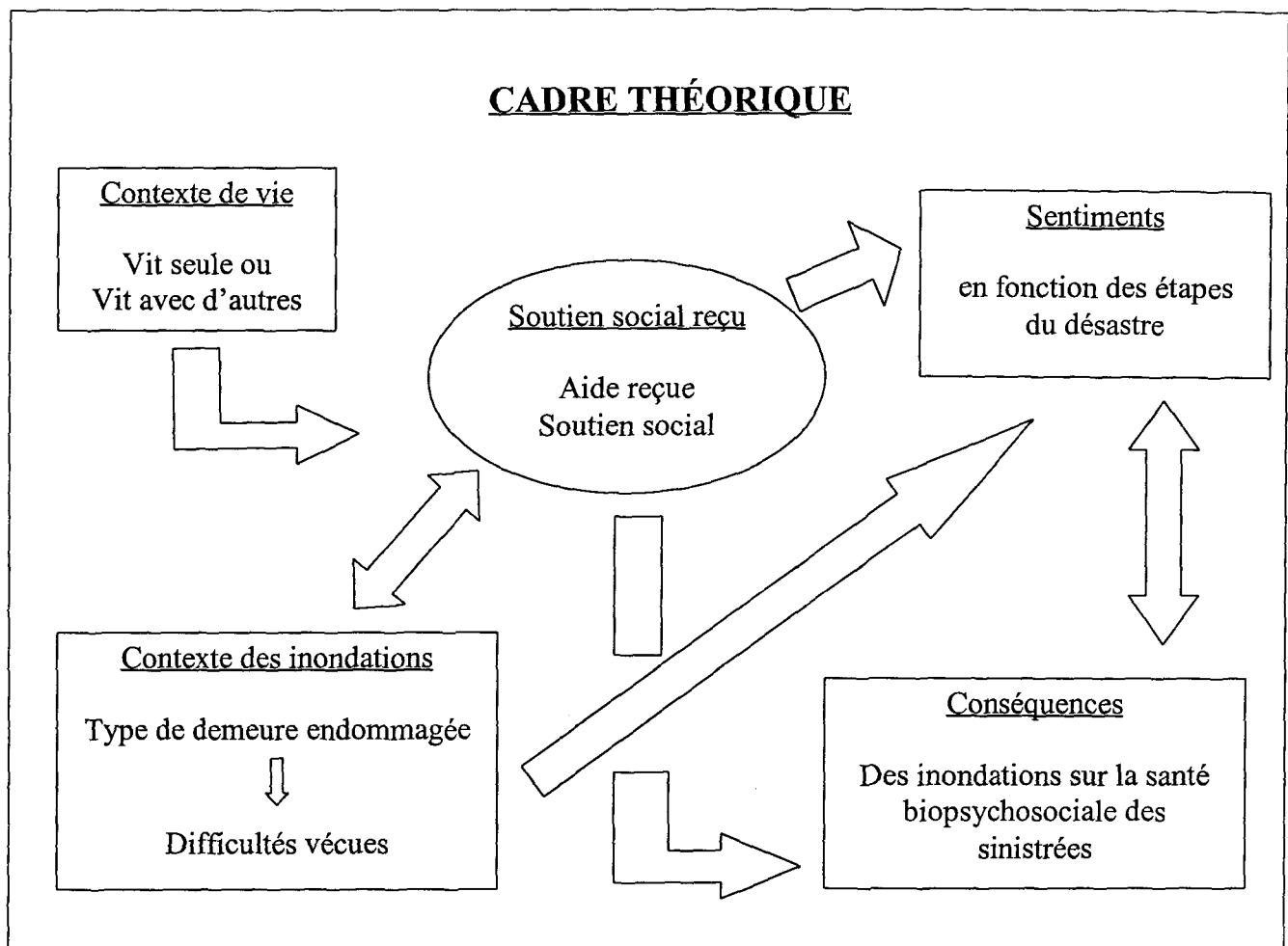
mieux saisir la signification des inondations de juillet 1996 pour les femmes ainsi que leurs conséquences sur leur état de santé biopsychosociale.

Comme Carr et al. (1995), Bolin et Standford (1998), Kaniasty et al. (1995a) et Maltais et al. (2001a), nous avançons que le contexte de vie, c'est-à-dire le fait de vivre seule ou non, aura un impact sur l'aide et le soutien social reçus en temps de catastrophe. Le fait d'avoir à sa disposition un réseau social développé et accessible lors d'un désastre fait en sorte que les victimes sont plus susceptibles de recevoir de l'aide immédiate (Kaniasty et al., 1995a). Par ailleurs, cette aide reçue aura une influence sur les difficultés vécues lors des différentes étapes d'un désastre. En ce sens, plus une personne reçoit de l'aide moins les difficultés vécues seront perçues comme insurmontables. Nous estimons, comme Kaniasty et Morris (1993), que l'aide reçue aura également un impact sur les conséquences des inondations sur la santé biopsychosociale des sinistrées. En effet, plusieurs recherches ont démontré que plus une personne reçoit de l'aide et du soutien, moins elle a tendance à développer des problèmes de santé physique et psychologique (Green, Grace et Gleser, 1985; Kaniasty et Morris, 1993; cités dans Maltais et al., 2003b). Finalement, l'aide reçue devrait influencer les sentiments ressentis lors des différentes étapes d'un désastre. Le fait de recevoir de l'aide permet ainsi aux individus de vivre dans de meilleures dispositions pour affronter les nombreuses difficultés qu'entraîne un désastre.

Les difficultés vécues ont, elles aussi, un impact sur les sentiments ressentis lors des différentes étapes d'une catastrophe et sur les conséquences des inondations au niveau de l'état de santé biopsychosociale des sinistrées. Plus une sinistrée fait face à de nombreuses difficultés lors des différentes étapes d'un désastre, plus nous estimons que les sentiments négatifs vécus seront importants en nombre et en intensité. Les difficultés ont également un impact sur l'état de santé biopsychosociale des sinistrées en ce sens que leur présence peut influencer la vie sociale, économique, physique et psychologique des victimes. Plus les difficultés sont nombreuses et importantes, plus l'impact sur l'état de santé biopsychosociale des sinistrées sera donc aussi marqué.

Finalement, nous croyons que les sentiments vécus lors des différentes étapes d'une catastrophe ont une influence sur l'état de santé biopsychosociale des sinistrées. En effet, plusieurs auteurs ont démontré que la façon dont les événements sont perçus par les victimes a une influence sur l'état de santé physique, psychologique, économique et sociale des victimes (Bellerose, 2000; Freedy et al., 1992; Pickens et al., 1995). Plus une personne vit des sentiments négatifs et dont l'intensité est élevée, plus elle aura tendance à percevoir les conséquences du désastre sur sa santé biopsychosociale de façon négative.

Le graphique suivant présente notre modèle conceptuel qui tient compte des éléments suivants : contexte de vie des sinistrées, soutien social reçu, difficultés et sentiments vécus ainsi que conséquences des inondations sur l'état de santé biopsychosociale.



Méthodologie de la recherche

Type ou approche de la recherche

La présente recherche qualitative est de type phénoménologique. Mucchielli (1996) affirme que la phénoménologie se situe exclusivement dans l'approche compréhensive; elle répond au besoin de décrire et de comprendre l'expérience vécue de la vérité sans tomber dans l'analyse psychologique du discours ou dans le relativisme des propos rapportés. La recherche qualitative vise à recueillir le plus largement possible le point de vue des répondants interrogés et à leur laisser la possibilité de formuler leur opinion sans orienter leurs réponses (Maltais et al., 2001b, 2001c). Selon Paton, des données qualitatives sont des descriptions détaillées de situations, d'événements, de personnes, d'interactions et de comportements observés; des affirmations (*quotations*) directes de personnes sur leurs expériences, leurs attitudes et leurs croyances (Paton, 1980). Il ajoute que la recherche qualitative révèle le niveau d'émotions des répondants, la façon dont ils ont organisé leur monde, leurs pensées et leurs perceptions (Paton, 1980).

Frisch (1999) avance que l'approche qualitative vise essentiellement la compréhension des logiques qui sous-entendent les opinions de populations sur un certain sujet. Elle permet de connaître les sujets, de savoir comment est perçu une situation ou un message quelconque et le plus important est, que l'approche qualitative ne se limite pas à un pourquoi, mais bien à un comment faire (Frisch, 1999).

Selon Groulx (1997), l'approche qualitative vise à mieux cerner les conditions de vie des participants et à saisir, de l'intérieur, comment les divers groupes ou sujets vivent leur situation. Selon lui, la démarche qualitative cherche à rendre compréhensible ce qui semble incohérent, inattendu ou complexe dans la pratique sociale parce qu'attentive à la construction sociale des phénomènes et au caractère arbitraire et relatif des catégories de perception des problèmes (Groulx, 1997).

Avantages de la recherche qualitative

Firsch (1999) souligne qu'une bonne recherche qualitative associe richesse et clarté. Paton (1980), quant à lui, note que les données qualitatives fournissent de la profondeur et du détail. Les études qualitatives sont de puissantes techniques au service de l'écoute des gens qui fournissent des réponses qui bousculent le questionneur et ses questions et qui souvent l'invitent à repenser son problème (Frisch, 1999).

Plusieurs chercheurs soulignent que cette méthode de recherche est utile lorsque le phénomène étudié se rapporte aux interactions humaines (Deslauriers, 1991), ce qui est le cas dans la présente étude. Dans le même ordre d'idées, de nombreux chercheurs mettent en évidence l'utilité des approches qualitatives lorsque la démarche s'inscrit dans une perspective de compréhension des expériences de la vie quotidienne et lorsqu'elle cherche à comprendre le sens que donnent les individus à un événement (Deslauriers, 1991; Lincoln et Guba, 1985 cités dans Robichaud et al., 2002). Selon

Miles et Huberman (2003), l'approche qualitative permet de recueillir des descriptions et des explications importantes pouvant parfois amener de nouvelles avenues d'éventuelles recherches.

La recherche qualitative permet également de développer de nouveaux angles de vision sur le social et de produire des interprétations plus proches des contextes des situations (Groulx, 1997). Selon Mayer et al. (2000), la recherche qualitative permet d'explorer les phénomènes plus en profondeur.

Objectifs de l'étude

Cette recherche de type qualitatif vise l'atteinte de quatre objectifs :

- ◆ Identifier les sentiments et les difficultés vécus par les femmes sinistrées.
- ◆ Identifier les conséquences des inondations sur la santé, sur les habitudes et les conditions de vie des femmes sinistrées.
- ◆ Établir, si possible, les relations qui existent entre le type de résidence endommagée, les difficultés vécues et les conséquences des inondations.
- ◆ Identifier les principales recommandations émises par les femmes pour une meilleure gestion des mesures d'urgence.

Population à l'étude

Les données de cette recherche s'insèrent dans le cadre de deux études plus vastes réalisées par Maltais et al. (1999a, 2000a) et portant sur les conséquences biopsychosociales des inondations de juillet 1996. Dans ces recherches, l'une portant sur l'état de santé des sinistrés vivant en milieu rural et la seconde sur l'état de santé des sinistrés vivant en aval du barrage de la rivière Chicoutimi. Les données de cette présente recherche ont par la suite été adaptées en mémoire de maîtrise.

Dans ces deux études, soixante (60) sinistrés ont été rencontrés, seuls ou en couple, par un interviewer afin de compléter une entrevue semi-dirigée. De ce nombre, quinze (15) étaient des femmes vivant seules ou en couple. Firsch (1999) souligne les progrès réalisés dans la sélection des individus permettent désormais de réaliser des études tout à fait fiables avec des sous-échantillons de 8 à 10 personnes.

Pour être incluses dans la présente étude, les femmes devraient être âgées de 18 ans et plus et être propriétaires occupantes d'une résidence principale ou secondaire ayant subi des dommages à la suite de la montée des eaux. Pour les besoins de la recherche, les résidences secondaires seront définies sous le vocable « chalet ». Les femmes retenues dans la présente recherche pouvaient vivre seules ou non, mais elles devaient avoir complété seules l'entrevue semi-dirigée.

Méthode de cueillette des données

La présente recherche a été réalisée au moyen d'entrevues semi-dirigées. Un entretien semi-directif se définit comme un ensemble de questions dont les réponses seront approfondies à l'aide de techniques non directives (Frisch, 1999). L'entrevue semi-dirigée est utilisée lorsque le chercheur emploie un guide d'entrevue qui permet de centrer les propos du répondant sur certains thèmes limités par l'objet de recherche (Mayer et al. 2000). Selon Mayer et al. (2000), c'est le type d'entrevue le plus utilisé dans les enquêtes nécessitant des récits portant sur un objet sociostructurel et il se prête également bien aux recherches visant à délimiter les perceptions qu'a le répondant de l'objet étudié, les comportements qu'il adopte, les attitudes qu'il manifeste.

L'entrevue à questions semi-dirigées s'accompagne d'un guide d'entretien comportant une série de questions ouvertes (Mayer et al., 2000). Le degré de liberté du répondant est réduit en raison de la formulation explicite des questions. La seule marge de manœuvre existe dans le fait que les réponses demeurent libres. Daunais (1992) explique que le chercheur doit d'abord se laisser diriger par la spontanéité de son interlocuteur sur chaque thème à la suite d'une question ouverte, puis il se sert de guides pour s'assurer que toutes les composantes importantes du thème soient abordées durant l'entretien.

Dans le même ordre d'idées, Paton (2002), parle du concept d'« open-ended questions ». Ces questions semi-dirigées permettent de comprendre le monde tel que perçu par les répondants. L'objectif de recueillir des réponses en utilisant des questions semi-dirigées est de permettre au chercheur de comprendre et de recueillir le point de vue des sujets sans avoir déterminé préalablement ces points de vue grâce à une sélection primaire de catégories de réponses (Paton, 2002). Ces questions semi-dirigées offrent l'occasion au participant de répondre aux questions dans ses propres mots et d'exprimer son propre point de vue personnel (Paton, 2002). Il ajoute qu'une question semi-dirigée bien formulée permet au participant de choisir parmi son répertoire personnel de réponse celle qui sera la plus pertinente.

Tel que décrit par Paton (2002), l'entrevue semi-dirigée permet au participant de s'exprimer dans ses propres mots et de pouvoir approfondir sa pensée. Cette approche permet donc de recueillir beaucoup d'informations et permet une plus grande flexibilité ainsi qu'une plus grande individualité (Paton, 2002). Dans le cadre de cette présente recherche, un guide d'entrevue semi-dirigée a été utilisé afin de recueillir les propos des répondantes. Ce guide était composé de 27 questions ouvertes abordant plusieurs thèmes (Appendice A).

Cueillette des données

La cueillette des données auprès des participants s'est déroulée de mai à septembre 1999. Les répondants ont été contactés initialement par une lettre (Appendice B) les invitant à participer à une étude portant sur les conséquences des inondations de juillet 1996 (Maltais et al., 1999a, 2000a). Les entrevues ont, par la suite, été réalisées par des interviewers expérimentés en recherche qualitative. Les entrevues ont toutes été enregistrées sur cassettes puis retranscrites sous forme de verbatim. Les interviewers se rendaient au domicile des participants et réalisaient une entrevue d'une durée moyenne de deux heures.

Outils de mesure

Les questions ouvertes prérédigées et un ensemble de thèmes secondaires étaient proposés afin que l'interviewer puisse recueillir les informations nécessaires à l'atteinte des objectifs de la recherche. Deux instruments de cueillette des données ont été utilisés dans le cadre de cette étude : une grille d'entrevue et une fiche signalétique. La grille d'entrevue ne comprenait que des questions ouvertes et abordait les thèmes suivants : la situation du sinistré lors de l'inondation; les pensées, préoccupations, réactions émotionnelles vécues lors de l'inondation; les sentiments vécus lors du sinistre; les dommages et pertes subis; le contexte de relocalisation (itinéraire résidentiel); les sentiments en lien à la résidence détruite ou endommagée; les embûches et difficultés rencontrées tout au long du rétablissement; les impacts positifs ou négatifs des

inondations sur l'état de santé biopsychosociale; l'organisation du travail; la vie personnelle, conjugale et familiale; les croyances et valeurs; l'aide reçue; les mécanismes préventifs mis en place; les suggestions et recommandations aux sinistrés, aux instances gouvernementales, aux municipalités et aux organismes publics et communautaires.

La fiche signalétique (Appendice C) comportait une dizaine de questions fermées permettant de recueillir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants (âge, sexe, niveau de scolarité, revenu familial) ainsi que sur leurs conditions de logement.

Analyse des données

Une analyse de contenu de type thématique (thèmes et sous-thèmes) a été effectuée pour chacune des questions du guide d'entrevue. Par la suite, les thèmes et sous-thèmes similaires et le contenu du discours qui s'y associe ont été regroupés en fonction des objectifs de la recherche. Dans cette étude, les extraits choisis de verbatim présentés pour chaque thème ou sous-thème ont été choisis sur la base de la représentativité des points de vue les plus fréquemment émis par les participants. Par ailleurs, la présentation des résultats tient compte du milieu de vie (semi-urbain/rural) d'où proviennent les répondantes étant donné que le milieu de vie des répondantes est

fortement associé au type de demeure ayant subi des dommages : résidences principales en milieu rural et résidences secondaires en milieu semi-urbain.

Considérations éthiques

Les participantes ont signé un formulaire de consentement éclairé, après avoir lu un texte explicatif sur les objectifs de la recherche. Le formulaire stipulait que la participante donnait son accord à ce que les données recueillies soient disponibles aux fins d'autres recherches portant sur les inondations survenues au Saguenay (Appendice D). Aucune rémunération monétaire n'a été offerte aux participantes.

Afin de conserver l'anonymat des participantes, les données d'identification personnelle ont rapidement été codées. Les membres de l'équipe de recherche ont été les seuls à avoir accès aux données et renseignements personnels des participantes.

Aucun service de décompensation (debriefing) n'a été offert après les rencontres, toutefois, les interviewers encourageaient les sinistrées présentant des difficultés d'adaptation à recourir aux services offerts par leur CLSC. Des certificats d'éthique ont été obtenus de l'Université du Québec à Chicoutimi pour les différentes études auprès des sinistrés des inondations de juillet 1996.

Pertinence de la recherche

Parmi les nombreuses études existantes portant sur les catastrophes naturelles, peu d'entre elles se penchent exclusivement sur les impacts d'un désastre sur les victimes de sexe féminin. La plupart des études réalisées à ce jour comparent l'impact des conséquences d'un désastre entre les sexes (Lalande et al., 2002; Maltais et al., 1999; 2000; 2000a; 2001; 2001a; 2002; 2003; 2004). Cette présente recherche permet de fournir de précieuses informations sur les conditions de santé biopsychosociale des femmes sinistrées, les difficultés rencontrées, les sentiments vécus, les conséquences sur différents aspects de leur vie et leurs recommandations sur divers sujets. De plus, cette présente étude fournit des données importantes sur les impacts et les difficultés qu'ont vécu les propriétaires de résidences secondaires. À ce jour, aucune étude ne s'est penchée sur le sujet.

Par ailleurs, les autorités municipales, gouvernementales ainsi que les intervenants pourront utiliser les données recueillies afin de développer des plans d'interventions plus efficaces et mieux adaptés à la réalité des femmes sinistrées.

Limites de la présente recherche

Malgré ses apports, cette recherche comporte certaines lacunes méthodologiques. Tout d'abord, certaines sinistrées ont refusé de participer à l'étude initiale prétextant être trop affectées par le désastre (Maltais et al., 2000). Par ailleurs, en raison du type de

pertes encourues et de l'ampleur de celles-ci ainsi que du nombre restreint de répondantes, il est impossible de généraliser les résultats à l'ensemble des femmes sinistrées. Certaines répondantes ont perdu ou ont connu des dommages à leur résidence principale tandis que d'autres ont perdu ou ont connu des dommages uniquement à leur chalet. Ces dernières ont toutefois conservé leur résidence principale, d'où probablement les différences dans les conséquences et les sentiments vécus des femmes en fonction de leur lieu de résidence principale. Toutefois, les répondantes sont toutes propriétaires occupantes de leur résidence ou de leur chalet. Cette situation fait en sorte qu'il faut être prudent avant de généraliser les résultats à l'ensemble des sinistrés des inondations de juillet 1996, surtout les femmes locataires.

Il faut également souligner que les résultats de la présente étude ne peuvent être généralisés à d'autres types de désastre, en particulier ceux occasionnant peu de dommages aux résidences des sinistrés comme ce fut le cas pour la tempête de verglas de 1998.

Résultats

La présente section permet de présenter les résultats de l'analyse du discours des répondantes. Dans un premier temps, des informations sont fournies sur les caractéristiques sociodémographiques des répondantes. Par la suite, le portrait des pertes encourues est présenté. Des informations sont aussi fournies sur les sentiments vécus par les femmes ainsi que sur les conséquences qu'ont eues les inondations de juillet 1996 sur l'état de santé biospsychosociale des sinistrées.

Caractéristiques sociodémographiques des répondantes

Le tableau I présente les caractéristiques sociodémographiques des répondantes. Celui-ci démontre qu'un peu moins de la moitié des femmes interviewées (40.0 %) étaient âgées de 30 à 54 ans au moment de l'entrevue, tandis que le tiers (33.3 %) étaient âgées de 55 à 64 ans et un peu plus du quart (26.6 %) avaient atteint 65 ans et plus. Au moment de l'enquête, la majorité était mariée ou conjointe de fait (60 %) tandis que deux d'entre elles étaient séparées ou divorcées (13.3 %) et quatre étaient veuves (26.6 %). Plus de la moitié des répondantes (60 %), ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou moins. Trois d'entre elles ont obtenu soit un diplôme d'études collégiales (20 %) ou soit un diplôme universitaire (20 %). Au moment de l'enquête, la majorité des répondantes avait un revenu annuel personnel de 24 999 \$ et moins (53.3 %), tandis que quatre d'entre elles (26.6 %) avaient un revenu se situant entre 25 000 \$ et 49 999 \$ et trois femmes (20 %) avaient un revenu annuel personnel s'élevant à 50 000 \$ et plus.

TABLEAU 1

Caractéristiques sociodémographiques des répondantes en fonction du milieu de vie des répondantes (en nombre)			
<u>Variables</u>	<u>Urbain</u> (N = 8)	<u>Rural</u> (N = 7)	<u>Total</u> (N = 15)
<u>ÂGE</u>			
30-54	3	3	6
55-64	2	3	5
65 et plus	3	1	4
<u>STATUT MATRIMONIAL</u>			
Mariée / Conjointe de fait	5	4	9
Séparée / Divorcée	1	1	2
Veuve	2	2	4
<u>NIVEAU DE SCOLARITÉ</u>			
Secondaire ou moins	5	4	9
Collégial	1	2	3
Universitaire	2	1	3
<u>REVENU ANNUEL PERSONNEL</u>			
0 \$ à 24 999 \$	4	4	8
Entre 25 000 \$ et 49 999 \$	2	2	4
50 000 \$ et plus	2	1	3

Situation des sinistrées lors des inondations

La plupart des répondantes ($N = 11$) étaient à leur résidence principale ou secondaire lors du début des pluies diluvieennes. Quelques-unes ($N = 3$) étaient seules au moment des événements, les autres étant en compagnie de leur conjoint ou étaient avec des membres de leur famille ($N = 12$). Une sinistrée était au chevet de sa mère à l'hôpital, qui était en phase terminale, une autre répondante était dans un centre commercial avec son conjoint et deux autres étaient en visite chez des amis à l'extérieur de la région.

Ampleur des pertes subies

L'ampleur des dommages n'est pas un fait à négliger pendant une inondation et les inondations de juillet 1996 ont causé passablement de dommages et de désagréments aux victimes. Des résidences ont été passablement endommagées par les inondations. La plupart des sinistrées provenant du milieu de vie rural ($N = 7$) ont vu leur résidence principale détruite ou endommagée de façon importante. Les répondantes originaires du milieu de vie urbain ont vécu, pour la majorité d'entre elles, la destruction de leur résidence secondaire ($N = 5$), mais quelques-unes ont eu des dommages importants à leur résidence principale ($N = 3$). Bien que certaines femmes n'ont vu que leur sous-sol

inondé, d'autres ont perdu leur maison. De plus, certains terrains ont été totalement ou partiellement endommagés par les pluies torrentielles.

Les pertes subies ont été importantes tant au niveau de la demeure des répondantes qu'au niveau du terrain et des biens personnels (tableau 2). En effet, huit sinistrées sur quinze (53.3 %) considèrent que leur terrain a subi des dommages importants et deux autres ont déclaré que leur terrain a été complètement détruit. Ces dommages sont observables tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est à souligner que le terrain de cinq sinistrées (trois en milieu urbain et deux en milieu rural) a été touché de façon mineure. Les dommages survenus sur le terrain comprennent entre autres la destruction de la fosse sceptique, du puits artésien et de la piscine s'il y en avait une.

Une majorité de sinistrées (dix sinistrées sur quinze) ont observé des dommages importants à leur demeure principale ou secondaire. Les sept résidentes du milieu rural ont connu des dommages à leur résidence principale uniquement, tandis que les huit répondantes du milieu urbain ont connu des dommages à trois résidences principales et à cinq chalets. L'ampleur des dommages a été semblable tant en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, deux maisons ou chalets ont été déclarés « perte totale » (un en milieu urbain et un en milieu rural), tandis que des dommages mineurs ont été observés sur trois résidences, dont une était située en milieu urbain et deux en milieu rural.

La plupart des répondantes ($N = 10$) ont déclaré avoir subi des dommages importants au niveau de leurs biens personnels. Cette situation prévaut tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Trois répondantes sur quinze ont subi des dommages qualifiés de mineurs à leurs meubles et à leurs possessions diverses (vêtements, souvenirs, jouets, etc.), tandis que deux répondantes sur quinze ont perdu toutes leurs possessions.

Les témoignages suivants représentent les points de vue les plus souvent exprimés en ce qui a trait aux pertes subies.

« Notre sous-sol a été endommagé (...). Nous avons perdu les meubles du salon du sous-sol, les tapis, notre congélateur, notre poêle à bois (...), tous les jouets des enfants, notre champ d'épuration, notre drain et notre fosse sceptique » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« Ma maison a été une perte totale. Elle a dû être démolie. Le sous-sol a été complètement inondé (...). Une partie du terrain, la fosse sceptique et le puits artésien ont été détruits. J'ai perdu les jouets des enfants, nos équipements de chasse et de pêche, la pompe à eau, un congélateur, deux ensembles de chambre du sous-sol, la balayeuse » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

« Ma maison a subi beaucoup de dommages. J'ai perdu des meubles du sous-sol, une motoneige et des scies (...). Les assises du sous-sol ont été sévèrement endommagées et j'ai des fissures dans mon plancher » (une résidente du lac Kénogami # 14).

TABLEAU 2

Répartition des répondantes en fonction de l'ampleur des dommages aux résidences, aux terrains et aux meubles			
	URBAIN (N = 8)	RURAL (N = 7)	TOTAL (N = 15)
<u>TYPE DE PROPRIÉTÉ ENDOMMAGÉE</u>			
Résidence principale	3	7	10
Résidence secondaire	5	0	5
<u>MAISON / CHALET</u>			
Dommages mineurs	2	1	3
Dommages importants	5	5	10
Perte totale	1	1	2
<u>TERRAIN</u>			
Dommages mineurs	3	2	5
Dommages importants	4	4	8
Perte totale	1	1	2
<u>MEUBLES</u>			
Dommages mineurs	2	1	3
Dommages importants	5	5	10
Perte totale	1	1	2

Pertes matérielles subies

Les inondations ont détruit et endommagé aussi bien des objets de valeur que des objets jugés essentiels. Les résidences autant que les terrains ont été touchés. Certaines répondantes ont vu une partie de leur terrain détruit entraînant la perte de la fosse septique et du champ d'épuration. De plus, tout l'aménagement paysager incluant les arbres et les fleurs a été complètement dévasté.

Les sinistrées, propriétaires de résidences secondaires, ont fait face à de nombreux dommages matériels. Par exemple, certaines dont le terrain a été détruit ou endommagé ont constaté la destruction de leur quai leur donnant accès au lac et certains ont même observé la présence d'algues sur la plage à la suite des inondations.

En ce qui a trait aux dommages notés aux résidences principales ou aux chalets, la plupart des répondantes ont déclaré que leurs sous-sols ont été inondés. Cette situation a entraîné la destruction des fondations des maisons, du système de chauffage et du système électrique. Certains garages ont été complètement détruits. Les inondations ont aussi causé de l'humidité et de la condensation qui ont entraîné à leur tour la présence de moisissures, de pourritures et de bactéries. Certaines sinistrées ont remarqué que les planchers craquaient et qu'il y avait des fissures dans le plancher, situations qui n'existaient pas avant les inondations. Les assises du sol de certaines maisons ont également été endommagées.

Une sinistrée a perdu un gîte pendant les inondations. Une autre a eu un refoulement d'égouts dans son sous-sol qui a causé bien des désagréments et de mauvaises odeurs. Les extraits de verbatims suivants font état des dommages les plus fréquemment rencontrés chez les répondantes :

« J'ai subi un refoulement d'égouts. Mon sous-sol a été complètement inondé. J'avais les excréments de tout le monde dans mon sous-sol (...) ça sentait mauvais, c'était terrible » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« En raison des inondations, j'ai dû fermer mon gîte. Tout était laid et sentait mauvais. Par la suite, ma maison a été envahie par des champignons très dangereux. Il y avait des problèmes de condensation dans les murs » (une résidente du lac Kénogami # 8).

« Les assises du sous-sol et les murs ont été sévèrement endommagés et, depuis les rénovations, des fissures sillonnent le plancher de bois du salon au premier plancher. À cause de l'eau, la maison travaille et il y a de gros craquements, surtout dans la cuisine. Tout ça est causé par les fondations qui sont imbibées d'eau » (une résidente du lac Kénogami # 14).

Les inondations ont aussi entraîné la perte de biens essentiels comme des meubles et des objets de loisirs. C'est ainsi que certaines sinistrées ont perdu des congélateurs et réfrigérateurs contenant de la nourriture; d'autres ont perdu tous leurs vêtements. De plus, plusieurs jouets d'enfants ont été détruits de même que des photos et souvenirs irremplaçables. Beaucoup de ces pertes sont des objets à caractère domestique. En effet, plusieurs sinistrées ont perdu des ensembles laveuse-sécheuse, des congélateurs, des articles de cuisine, des aspirateurs et de nombreuses photos. Une

femme a même vécu la mort de son chien pendant les inondations. Le tableau 3 présente les principales pertes matérielles subies par les répondantes.

TABLEAU 3

Principales pertes matérielles ou dommages subis en fonction du type de résidence des répondantes		
	<u>Résidences secondaires</u>	<u>Résidences principales</u>
<u>Dommages au terrain</u>	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement paysager - perte d'une partie du terrain - perte du quai - présence d'algues sur la plage 	<ul style="list-style-type: none"> - fosse sceptique - champ d'épuration - puits artésien - perte d'une partie du terrain - drain
<u>Dommages à la résidence</u>	<ul style="list-style-type: none"> - assises du sous-sol endommagées - fissures dans le plancher - perte d'un gîte - sous-sol inondés - pourritures et moisissures - présence de bactéries - fondations imbibées d'eau - perte totale d'une maison 	<ul style="list-style-type: none"> - sous-sol endommagé - garage - entrée électrique - fondations de la résidence - sous-sol inondés - système de chauffage - refoulement d'égout - perte totale d'une maison
<u>Biens essentiels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - nourriture - meubles - vêtements - réfrigérateur - poêle au propane 	<ul style="list-style-type: none"> - fournaise - meubles - poêle à bois - vêtements de travail - réfrigérateur - chauffe-eau électrique
<u>Biens de loisirs</u>	<ul style="list-style-type: none"> - pédalo - skis de fond - motoneige - véhicule tout-terrain - équipements de chasse - matériel artistique - instruments de musique - piscine 	<ul style="list-style-type: none"> - jouets des enfants - équipements de chasse et pêche - patins - instruments de musique - livres - ciné-caméra
<u>Biens domestiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> - congélateur - laveuse-sécheuse - chauffe-eau - génératrice - sac de couchage - scies - animal de compagnie 	<ul style="list-style-type: none"> - photos - outils - pompe à eau - congélateurs - aspirateur - valises

Soutien social reçu

Un élément majeur qui a permis à certaines femmes de passer au travers des nombreuses difficultés rencontrées a été l'aide qu'elles ont reçue. Sans cette aide, plusieurs d'entre elles auraient perdu espoir dans l'amélioration de leur situation de vie. De plus, le temps nécessaire pour faire les rénovations aurait été grandement augmenté si les sinistrées n'avaient pas reçu d'aide des membres de leurs réseaux familial ou amical. Deux grands types de soutien a été offert aux participantes, soit le soutien financier et le soutien relationnel et émotionnel. Pour les sinistrées provenant du milieu urbain (donc surtout propriétaires de résidences secondaires), le soutien monétaire provient exclusivement des dons provenant de la famille étendue et des amis. Pour ces dernières, le soutien relationnel et émotionnel a été offert par le conjoint, par la famille nucléaire ou étendue, par des amis ainsi que par des voisins.

Les sinistrées, propriétaires de résidences principales vivant principalement en milieu rural, ont reçu, pour leur part, plus d'aide monétaire et morale que les sinistrées vivant en milieu urbain, en raison des pertes plus importantes dont elles ont fait face. De plus, les répondantes, propriétaires de chalets, n'ont pas eu accès à de l'aide monétaire étant donné que les propriétaires de résidences secondaires ont été exclus des programmes de recouvrement des pertes offerts par les autorités gouvernementales ou charitables. Pour les sinistrées, propriétaires de résidences principales, le soutien monétaire est venu de coupons et d'argent provenant principalement d'organismes comme la St-Vincent-de-Paul, la Croix-Rouge et la Protection Civile. Certaines de ces

sinistrées ont aussi bénéficié de l'aide monétaire de la coopérative du village, de leurs assurances-habitation et de leurs assurances personnelles.

Les militaires de la base de Bagotville ont aussi grandement aidé les victimes vivant en milieu rural à retrouver un certain équilibre dans tout ce chaos en exécutant des tâches diverses comme l'aménagement de leur terrain, la coupe de bois ou la reconstruction de remises. Le soutien relationnel et émotionnel des sinistrées vivant en milieu rural provenait en partie des intervenants du CLSC présents sur les lieux de l'hébergement temporaire, du conjoint et de la famille. De plus, les amis et les collègues ont aussi offert du soutien à ces sinistrées. Voici le témoignage de quelques répondantes en ce qui à trait à l'aide qu'elles ont reçue de la part d'intervenants ou de membres de leur réseau de soutien.

« J'ai été hébergée par la base de Bagotville et par ma sœur. J'ai eu le soutien de la part de mes enfants, de mes sœurs et de mes amis. Mon frère m'a prêté sa voiture pour me déplacer. L'aide monétaire est venue la Croix-Rouge, de la Protection civile, de la base militaire, de mes enfants, de ma famille et de la St-Vincent-de-Paul » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

« J'ai été hébergée par mes voisins puis par ma fille. J'ai reçu du soutien moral de mes enfants, de ma famille, de mes voisins et des intervenants du CLSC. L'aide monétaire est venue de mon assurance-habitation, de la Croix-Rouge, de la Protection Civile, de mes enfants et de ma famille. Le CLSC m'a offert un suivi avec un psychologue » (une résidente de l'Anse St-Jean # 4).

« L'association des gîtes m'a envoyé un chèque de 1000 \$. Mon employeur m'a donné congé et les membres de la chorale sont venus m'aider à ramasser et à nettoyer » (une résidente du lac Kénogami # 8).

Le tableau 4 présente les principaux aidants ayant contribué à l'amélioration de la situation des sinistrées et les types d'aide offerte par ces derniers.

TABLEAU 4

Aide reçue pour le nettoyage et la reconstruction en fonction du type de résidence des répondantes		
	<u>Résidence secondaire</u>	<u>Résidence principale</u>
<u>Type de soutien reçu</u>		
- monétaire	- argent reçu de la famille et des amis	- aide de la St-Vincent-de-Paul - aide de la coopérative du village - aide de la Croix-Rouge - aide de la Protection Civile - aide de l'assurance-habitation - aide des assurances personnelles - aide des militaires de la base de Bagotville
- relationnel et émotionnel	- appui du conjoint et de la famille - appui des voisins - appui des amis - compassion des amis et des parents	- soutien moral des intervenants du CLSC - aide du conjoint et de la famille - soutien des collègues de travail - compassion des amis et des parents

Le soutien que les sinistrées ont reçu comprend également le soutien offert par des membres de la famille, des amis et des voisins. Certaines répondantes ont pu bénéficier de l'aide et du soutien de la part de membres de la famille sous forme d'hébergement dans leur résidence, de prêts d'objets divers, de soutien moral et de soutien financier. Cette présence a fait une différence dans la façon d'interpréter les conséquences qu'ont eu les inondations sur la santé biopsychosociale des sinistrées et dans la façon de percevoir les obstacles et nombreuses étapes nécessaires au recouvrement du domicile familial. C'est ainsi que les difficultés vécues et les conséquences rattachées au sinistre ont été perçues, pour les sinistrées ayant reçu un soutien social important, plus au niveau du confort personnel et de la perte d'intimité. Ces répondantes ont souligné le fait qu'elles ont dû vivre entourées de plusieurs personnes lorsqu'elles ont été hébergées chez des membres de la famille ou chez des amis. Cette situation a créée un malaise et une certaine frustration à devoir partager un espace parfois restreint.

« J'étais frustrée de ne pouvoir retourner chez moi. Où j'étais, ça manquait d'intimité » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 6).

Par contre, ces sinistrées ont pu compter sur la présence et l'aide de leur conjoint dans la prise de décisions nécessaires aux travaux de nettoyage ou de rénovation. Elles ont eu un appui autant moral que physique tout au long des mois qui ont suivi les inondations. Malgré ces faits, il n'en demeure pas moins que ces répondantes ont ressenti de l'impatience et de la frustration découlant de leur situation personnelle et du fait qu'elles ont dû, pour certaines, déménager à plusieurs occasions. Elles ont aussi

souligné la présence de tensions dans la relation avec leur conjoint ou avec des membres de leur famille.

La situation est quelque peu différente pour les sinistrées n'ayant pas eu de soutien social lors des inondations de juillet 1996 et dans les semaines ou mois qui ont suivi cet événement. Ces femmes ont vécu plus de difficultés : personnelles, financières, psychologiques et physiques. N'ayant pas eu la possibilité de consulter rapidement une personne de confiance, tel un conjoint, elles ont dû se fier à leur expérience et ont dû prendre bon nombre de décisions importantes avec un sentiment d'insécurité lié à la peur de faire des erreurs.

« Il y avait plein de paperasse à régler ; ça pressait. J'aurais aimé avoir du soutien pour prendre mes décisions. J'avais peur de me tromper ; j'étais incertaine » (une résidente de Ferland-et-Boilleau #28).

Les tâches de nettoyage et de réparations ont été passablement pénibles pour ces femmes, car elles ont dû les faire elles-mêmes ou ont dû engager de la main-d'œuvre qualifiée pour les aider. Cette situation a entraîné un endettement financier pour certaines de ces sinistrées qui a provoqué à son tour de la nervosité et du stress. Plusieurs de ces répondantes ont avoué avoir ressenti un fatigued physique importante de même qu'une fatigue psychologique non négligeable.

Plusieurs sinistrées ont déploré le fait d'avoir été seule pour s'occuper d'orchestrer les travaux de nettoyage et de réparations ainsi que pour compléter les

formulaires essentiels à un remboursement gouvernemental. Le temps qu'elles ont consacrées à gérer leur dossier personnel auprès des autorités a fait en sorte que le temps normalement alloué aux activités personnelles et aux activités de loisirs a été substantiellement perturbé ou même supprimé pendant un certain temps. La priorité a été mise à l'entretien de la maison ou du chalet et dans l'avancement des demandes de remboursement. L'absence d'un conjoint ou de membres de la famille a été perçue comme l'absence d'un confident personnel ; certaines sinistrées n'avaient personne à qui raconter les émotions et leurs frustrations. Cette situation n'a contribué qu'à nourrir leur isolement et leur repli sur soi. Le tableau 5 présente les principales difficultés vécues et les conséquences des inondations selon la présence ou l'absence de soutien social. Ce tableau permet de constater que les femmes ayant eu accès à du soutien des membres de leur entourage ont vécu moins de difficultés dans les semaines et mois qui ont suivi les inondations que les répondantes n'ayant pas eu accès à un tel soutien social. Ces femmes ont également fait part de moins de conséquences négatives liées à leur exposition aux inondations que celles n'ayant pas eu accès à de l'aide ou à du soutien émotionnel.

TABLEAU 5

Difficultés vécues et conséquences des inondations en fonction d'un soutien social présent ou absent		
	<u>Difficultés vécues</u>	<u>Conséquences</u>
Soutien social présent (N=7)	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'intimité - devoir déménager à plusieurs reprises - difficultés de communication avec la famille éloignée - peu à l'aise lors de l'hébergement - routine personnelle perturbée - manque d'espace - sollicitation constante 	<ul style="list-style-type: none"> - impatience - pression - frustration - inquiétudes - soucis financiers - relations tendues avec conjoint - fatigue
Soutien social absent (N=8)	<ul style="list-style-type: none"> - seule pour prendre des décisions - seule pour effectuer les travaux de nettoyage et de réparation - difficultés vécues avec des déménageurs professionnels - devoir demander de l'aide constamment - impression de déranger les autres - seule pour remplir les demandes de réclamations - seule pour s'acquitter de toutes les tâches - moins de temps personnel - pas de confident 	<ul style="list-style-type: none"> - préoccupations - stress - peur de faire des erreurs - fatigue physique et psychologique - épuisement - pression - soucis financiers - nervosité - inconfort - découragement - isolement - arrêt des activités sociales - repli sur soi - durée des travaux plus longue

Sentiments vécus

Les sentiments vécus lors des inondations de juillet 1996 sont différents selon l'évolution des phases du désastre en cours. En effet, les sentiments sont quelque peu différents du fait qu'ils fassent partie de la phase d'alerte (qui se définit par le début du désastre); qu'ils se manifestent pendant la phase de la menace ou pendant la phase de secours ou qu'ils sont ressentis pendant la phase de rétablissement (phase subséquente au désastre). C'est ainsi que lors des inondations et durant les différentes étapes de relocalisation et de rétablissement, les sinistrées ont vécu une gamme d'émotions. Toutefois, la peine et la colère ont été omniprésentes dans le discours des sinistrées.

Pendant et après les inondations, les répondantes ont vécu un fort découragement entraînant un questionnement par rapport à leurs capacités réelles et à leur motivation à remettre en état et rénover le terrain et/à reconstruire entièrement la maison. Cette épreuve a provoqué une remise en question face à la capacité à surmonter une épreuve considérée comme très exigeante aux plans moral, physique et financier comme en font foi les témoignages suivants :

« Je me demandais comment j'allais réussir à remettre ma maison en état (...) je me demandais comme j'allais faire pour passer au travers. Je voyais ça comme une montagne quasi infranchissable » (une résidente de l'Anse St-Jean # 4).

« Je me demandais comme j'allais faire sans mon gîte. Je perdais beaucoup d'argent et je ne pensais pas passer au travers. Je ne savais pas si j'allais être remboursée » (une résidente du lac Kénogami # 8).

Sentiments lors de la phase d'alerte

La période précédant les inondations est surtout caractérisée par un fort sentiment d'inquiétude. En effet, ce sentiment a été éprouvé chez toutes les sinistrées. Cet état était nourri par le fait de ne pas savoir ce qui se passait et ce qui allait se passer à la suite des pluies diluviales. Plusieurs d'entre elles étaient incrédules par rapport à ce qui se produisait et ne voulaient pas croire que leur vie n'allait plus jamais être la même.

Les extraits des verbatims suivants représentent ce que la plupart des femmes ont éprouvé pendant cette phase d'alerte :

« J'ai eu très peur. C'était très épeurant. J'étais très angoissée. Je n'ai pas dormi de la nuit. J'avais de la misère à croire à ce qui était en train de se passer (...). J'ai pleuré beaucoup à ce moment-là » (une résidente de l'Anse St-Jean # 7).

« C'était épeurant, j'étais très angoissée, stressée (...). Je n'étais pas capable de pleurer tellement j'étais nerveuse » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

Un sentiment de fébrilité a été ressenti de façon plus prononcée chez les sinistrées vivant en milieu urbain. Les sinistrées du milieu rural ont vécu, quant à elles, l’appréhension et le doute de façon plus importante.

« On regardait tomber la pluie et on tournait en rond » (une résidente du lac Kénogami # 12).

« Nous avions des craintes, nous nous posions des questions. C’était stressant plus que d’autre chose. Nous étions un peu dans l’incertitude » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

Quelques femmes ont souligné avoir vécu de l’appréhension et des doutes quant à la résistance de leur habitation et sur l’avenir de leur village. Plusieurs craignaient les conséquences potentielles des pluies torrentielles qui s’abattaient sur la région depuis plusieurs jours :

« J’étais inquiète et angoissée. J’avais peur. Quand la digue du Lac Ha!Ha! a lâché, à ce moment-là je savais que notre maison allait y passer. J’avais hâte qu’il arrête de pleuvoir. J’avais de la misère à imaginer ce qui se passait » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

Sentiments pendant la phase de la menace (pendant les inondations)

Pendant les inondations, les manifestations de stress se sont faites très présentes dans le discours des répondantes. Plusieurs ignoraient ce qui allait se passer par la suite et elles avaient le sentiment de ne pas avoir le contrôle sur la situation qu'elles vivaient :

« C'était stressant, très stressant » (une résidente du lac Kénogami # 10).

« C'était épouvant (...), j'étais très angoissée et stressée. Je suis passée dans l'eau avec ma voiture quand j'ai évacué ma maison (...). J'étais très angoissée et je n'ai pas dormi de la nuit » (une résidente de l'Anse St-Jean # 7).

Ces sentiments ont été présents également dans presque toutes les phases subséquentes (secours et rétablissement) autant chez les sinistrées provenant du milieu urbain que celles provenant du milieu rural. Seule une sinistrée n'a pas ressenti ce sentiment d'urgence et est demeurée calme en tout temps.

« Dans ma tête, le niveau de l'eau était anormalement élevé, mais à part ça, rien ne m'inquiétait vraiment. J'ai dormi comme si de rien n'était (...). Même si j'avais de l'eau aux jambes, je n'étais pas stressée. Je n'avais pas peur, je suis restée calme » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 6).

Par ailleurs, beaucoup de sinistrées ont vécu un choc en voyant l'eau qui détruisait leur village. Ce sentiment a été très souvent accompagné par de la peur et du découragement. Plusieurs sinistrés ne comprenaient pas encore l'étendue des dommages

et l'impact futur que ces inondations pourraient avoir sur leur vie. Certaines ont déclaré avoir figé devant la situation tandis que d'autres ont pensé que la fin du monde était arrivée. Les extraits suivants illustrent ce qu'ont vécu les sinistrées pendant les inondations :

« J'étais figée, incapable de bouger (...). Ça prit deux jours avant que je me ressaisisse. J'étais bien découragée » (une résidente du lac Kénogami # 11).

« Je pensais que c'était la fin du monde le vendredi soir et le samedi pendant la nuit » (une résidente de l'Anse St-Jean # 4).

« J'étais quasiment sans connaissance quand nous sommes arrivés au village. Je ne pensais pas que le niveau de l'eau allait être aussi élevé dans les rues et autour des maisons » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 3).

Lorsque les éléments se déchaînent, il y a souvent peu de choses à faire pour éviter les dommages. À ce moment, certaines femmes ont vécu de l'angoisse et se sentaient impuissantes devant les forces de la nature. La plupart ont vécu dans la peur et dans la crainte tout le long qu'ont duré les inondations.

« On ressentait de la colère, de la crainte et de l'angoisse (...). Nous étions découragés » (une résidente du lac Kénogami # 10).

« J'avais un sentiment d'incapacité (...). Je me sentais impuissante devant les événements. (...) L'eau faisant un vacarme d'enfer, j'avais très peur » (une résidente de l'Anse St-Jean # 4).

Une seule sinistrée, employée d'un organisme public de la région, a passé la majorité du temps à travailler et n'a pu vivre les conséquences des inondations au même titre que les autres répondantes. Elle a toutefois vécu de la panique, car elle devait s'occuper des autres sinistrés et ne pouvait pas penser à elle et à ce qui arrivait à sa résidence principale. Le témoignage suivant présente son point de vue :

« J'étais paniquée (...). J'ai été obligée de me présenter à mon travail. Sur le coup, je n'avais pas le temps de réaliser ce qui se passait. J'étais trop occupée à accueillir les sinistrés, je n'avais pas le temps de penser à moi. J'étais trop engagée dans le feu de l'action pour être angoissée ou avoir peur » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 5).

Une autre sinistrée a déclaré avoir paniqué, elle aussi, en voyant que l'eau avait commencé à s'accumuler dans son sous-sol.

« Quand je suis descendu faire mon lavage, il y avait trois pieds d'eau dans le sous-sol. Le linge flottait (...). C'était la panique » (une résidente du lac Kénogami #12).

Une seule sinistrée de l'Anse-St-Jean a rapporté avoir vécu de l'ambivalence par rapport à tout ce qui se passait. Son discours témoigne aussi d'un déni certain :

« J'avais peur de ne pas être capable de revenir au village (...). J'ai eu une petite période ambivalente. Je me disais que ça ne se pouvait pas ce qui était en train de se passer » (une résidente de l'Anse St-Jean # 3).

Au moment d'évacuer la résidence, plusieurs femmes ont vécu de la peur et de l'inquiétude. Certaines craignaient de ne plus pouvoir habiter de nouveau dans leur village. Comme le démontrent ces quelques témoignages, le sentiment de peur a été omniprésent chez toutes les répondantes ainsi que celui de la stupéfaction.

« J'avais peur de ne pas être capable de revenir au village » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« Nous avons quitté en catastrophe. J'avais très peur de ce qui allait arriver » (une résidente du lac Kénogami # 9).

Le sentiment d'être isolée du reste du monde a aussi été ressenti par certaines répondantes. Le fait de ne pas pouvoir recourir au téléphone ni de pouvoir se déplacer sur les routes (celles-ci étaient soient très endommagées ou carrément détruites) a contribué à nourrir et accentuer ce sentiment d'isolement. Cette situation a créé beaucoup d'insécurité et plusieurs s'inquiétaient pour leurs proches dont ils n'avaient aucune nouvelle.

« Nous n'étions pas capables de communiquer avec personne. Nous n'avions pas de téléphone. Nous nous demandions ce qui se passait (...) Nous étions inquiets » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 3).

« Nous étions isolés parce que les quatre routes étaient coupées » (une résidente du lac Kénogami # 11).

« Je n'avais plus de nouvelles de ma famille. Tout le monde était dispersé (...). Nous n'avions plus de moyens de communication » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 5).

Cette situation a aussi nourri des sentiments de nervosité et d'impuissance. Le fait de n'avoir aucun contrôle sur les événements a fait que certaines répondantes se sont senties impuissantes, même si elles n'étaient pas dans leur résidence principale ou secondaire endommagée par les eaux lors du 18 et 19 juillet 1996. Certaines d'entre elles ont également vécu de la frustration comme en font foi les extraits de verbatims suivants :

« J'étais pas mal énervée de ne pas pouvoir me rendre à mon chalet parce que les routes étaient bloquées » (une résidente du lac Kénogami # 11).

« Quand on a constaté les événements à la télévision, c'était l'énervement. On n'a pas eu peur pour notre vie, mais pour tous nos biens (...). On entendait les vagues qui cognaient sur le chalet » (une résidente du lac Kénogami # 13).

« J'étais nerveuse à cause des informations sur la météo qu'ils donnaient à la télé et à la radio » (une résidente du lac Kénogami # 15).

Seules les sinistrées demeurant en milieu rural ont été évacuées et hébergées temporairement. La plupart ont élu domicile dans les tentes de fortune installées à la base militaire de Bagotville ou elles ont été hébergées chez des membres de leur famille ou bien chez des amis. Certaines sinistrées sont demeurées quelques jours à la base de Bagotville, puis elles ont été hébergées ailleurs par la suite. La majorité d'entre elles ont vécu plusieurs jours en dehors de leur propre domicile et ont dû apprendre à vivre entourées continuellement de plusieurs personnes. Cette situation a provoqué des

sentiments de l'ordre de la frustration, de la gêne ainsi que le sentiment de ne pas être chez soi. Les témoignages suivants représentent ce qu'ont ressenti les sinistrées lors de leur séjour chez des proches ou à la base militaire de Bagotville :

« Je n'étais pas chez moi. Je me sentais à la charge des autres (...) j'étais gênée. J'avais peur de déranger » (une résidente de l'Anse St-Jean # 7).

« À la base de Bagotville, c'était dur de vivre cinq personnes dans la même chambre. Nous manquions d'espace » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

Sentiments vécus après les inondations

Dans les jours qui ont suivi les pluies diluvienues, des sentiments de frustration et de la victimisation se sont manifestés. Beaucoup ont ressenti de la peine et de l'amertume par rapport à tout ce qui leur arrivait et tout ce qui s'était passé. Plusieurs ont été découragées face aux nombreuses tâches à effectuer et d'autres ont ressenti de la trahison. Certaines ont ressenti du découragement et un désenchantement. Plusieurs se sont demandé pourquoi une telle épreuve les accablait. La frustration s'est fait sentir, entre autres, par rapport aux investissements financiers réalisés dans le but d'améliorer l'aménagement de leur maison ou de leur chalet peu avant les inondations, comme en ont témoigné trois répondantes :

« J'étais frustrée, choquée d'avoir investi tant d'argent dans le gîte, on n'aurait rien fait si on avait su » (une résidente du lac Kénogami # 8).

« Nous étions en train de refaire notre sous-sol quand le déluge a eu lieu. Il faut maintenant tout recommencer (...) c'est ça qui nous décourage le plus. Il faut encore investir pour refaire les mêmes rénovations » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« Je m'attendais à ce qu'ils détruisent mon ancienne maison; je ne voulais plus y rester. Le plus dur avant, c'était de ne pas savoir ce qui se passait et dans quel état était nos affaires. Une fois que je l'ai vu, j'ai eu un choc (...). Je ne voulais plus retourner vivre dans ma maison » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

Dans les mois et les années qui ont suivi les inondations, bien que certaines sinistrées ont vécu de la frustration, d'autres par contre, ont ressenti un certain soulagement parce que leurs pertes se sont avérées moins importantes qu'elles ne l'avaient envisagé. Toutefois, près de trois ans après les inondations, certaines femmes étaient encore aux prises avec des problèmes :

« Je dois encore me casser la tête avec ces problèmes (...). Des fois, j'ai envie de tout abandonner » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« Les inondations ont laissé de graves conséquences, parce qu'à mon âge, je n'ai plus le goût ni la force de recommencer à zéro. J'ai travaillé toute ma vie pour avoir tout ce que je possède et les inondations ont détruit tous mes biens. J'étais découragée et désenchantée (...). Je me suis beaucoup questionnée après ça » (une résidente du lac Kénogami # 10).

Plusieurs femmes ayant traversé cette épreuve ont vécu beaucoup d'isolement, car elles étaient continuellement seules pour prendre des décisions importantes sans personne pour les guider et les conseiller. Elles ont dû faire elles-mêmes toutes les démarches obligatoires pour bénéficier d'un remboursement gouvernemental et elles ne pouvaient donc pas avoir l'appui et l'aide de leur conjoint quant aux tâches de nettoyage et de réparation à effectuer. Cette situation a parfois causé un certain découragement et un soutien moral aurait fortement été apprécié dans ces moments d'incertitude et de fatigue.

De plus, elles étaient seules pour faire le travail de nettoyage qui est un travail passablement demandant au plan physique. Cette situation a créé un sentiment d'isolement et d'abandon :

« J'avais de la misère à faire progresser mes dossiers de réclamations. Je me demandais comment j'allais passer au travers. J'étais seule et je trouvais que c'était trop pour une femme seule (...). Je ne voyais pas la fin devant moi (...). Je me demandais comment j'allais réussir à mettre ma maison en état. Je voyais les démarches à entreprendre comme une énorme montagne quasiment infranchissable (...). C'était décourageant et épuisant » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« Sur le coup j'étais découragée. J'étais seule pour m'occuper de tout et je me sentais dépourvue (...). J'ai trouvé ça très difficile de m'occuper des travaux de réparation de ma maison. J'ai dû refaire le grand ménage à la grandeur deux fois (...) je travaillais en plus le jour; j'étais plus fatiguée » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

Certaines ont vécu des sentiments de peine et de colère, mais se sont résignées à leur condition. Les inondations ont causé beaucoup de pertes matérielles, mais aussi beaucoup de pertes sentimentales. Les sinistrées se consolent en se disant qu'elles ont perdu que des biens matériels et qu'il y a malheureusement d'autres personnes qui ont perdu beaucoup plus qu'elles. Elles ne pouvaient rien faire pour empêcher les événements et ont dû se résigner à accepter.

« Nous étions tristes de voir une partie de nos biens détruits, mais nous nous disions qu'il y en avait qui étaient pires que nous » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« Je suis triste d'avoir perdu tout ce qui se trouvait dans le sous-sol, mais je me console du fait que c'était juste du matériel » (une résidente du lac Kénogami # 13).

« Nous nous doutions depuis longtemps des risques qui existaient en cas de grosses pluies fortes (...). Il fallait faire face aux événements et nous n'avions pas le choix » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

Les compensations et les remboursements pour les dommages ont été une source de frustrations et de révolte pour certaines sinistrées. En effet, quelques-unes ont vécu un sentiment d'injustice et d'exclusion, car étant propriétaires de chalets, elles n'ont pas pu assister aux rencontres d'information sur les directives à suivre pour les remboursements. De plus, certaines répondantes se seraient fait promettre de l'aide financière pour se faire dire par la suite qu'elles n'étaient pas admissibles aux remboursements. Par ailleurs, chez les sinistrées admissibles aux compensations

financières du gouvernement ou aux dons de la Croix-Rouge, le fait de ne pas savoir rapidement les montants qui leur seraient accordés en remboursement leur a fait vivre du stress et de l'anxiété. Les témoignages suivants font état de ce qu'ont vécu les propriétaires de résidences secondaires :

« J'étais pas mal découragée et je ne trouvais pas drôle qu'on nous promette de l'aide financière et qu'on nous dise par la suite qu'on est admissible pour rien. Je n'avais jamais vécu une déception aussi forte qu'à ce moment-là » (une résidente du lac Kénogami # 10).

« À cause que nous étions seulement propriétaires de chalets, nous avons été exclus des séances d'informations. (...) Nous avons été rejetés, méprisés et lésés et jugés » (une résidente du lac Kénogami # 15).

Par contre, d'autres sinistrées voient d'un autre œil les remboursements reçus. Bien sûr, la plupart des compensations ne couvrent pas en totalité la somme des biens perdus, mais elles se résignent et acceptent le fait d'avoir perdu de l'argent pendant cet événement, comme le souligne cette résidente du lac Kénogami :

« Le montant des compensations qu'on a reçu ne couvre pas la totalité de nos pertes, mais je suis quand même satisfaite d'avoir pu recevoir de l'aide » (une résidente du lac Kénogami # 9).

Le tableau 6 résume les principaux sentiments qu'ont vécu les répondantes avant, pendant et après les inondations.

Difficultés rencontrées

De tels événements entraînent de nombreuses pensées et préoccupations. Beaucoup de femmes ont pensé à leurs enfants, à leur famille et à leurs biens. Le traumatisme vécu ne se situe pas seulement au plan individuel; il est également collectif. Il touche l'individu, mais aussi toutes les sphères de sa vie : sa famille, son travail, ses amis, son réseau social, etc. Les sinistrées ont certes été affectées personnellement, mais elles l'ont été également sur le plan du couple et de la famille immédiate, de la famille élargie, de leur réseau de personnes significatives aussi bien qu'au plan social et communautaire. Des embûches ont aussi été rencontrées lors du processus de relocalisation. Les principales difficultés ont été vécues aux niveaux organisationnel, émotionnel, relationnel, familial et économique. Ces difficultés ont été ressenties pendant les inondations, durant l'hébergement temporaire et durant les mois et les années qui ont suivi les inondations.

TABLEAU 6

Sentiments vécus lors des inondations et dans les différentes phases du désastre en fonction du type de résidence des répondantes		
<u>ÉTAPES</u>	<u>SENTIMENTS VÉCUS</u>	
	Résidence secondaire	Résidence principale
Avant les pluies abondantes	- inquiétudes - stress - fébrilité	- inquiétudes - stress - appréhension - doutes - calme
Lors des inondations	- stress, choc - frustration, panique - impuissance, découragement - victimisation - angoisse, craintes	- stress, choc, déni - peur, frustration - victimisation - anticipation - ambivalence
Lors de l'évacuation	- peur, inquiétudes, anxiété - stupéfaction - impuissance	- inquiétudes, stress - peur, frustration - stupéfaction, nervosité - isolement
Lors de l'hébergement temporaire	- la plupart des sinistrées n'ont pas été évacuées	- stress - frustration - gêne - sentiment de ne pas être chez soi
Dans les mois et les années qui ont suivi	- stress, peine - découragement, désempowerment - trahison, frustration, révolte - injustice, exclusion - soulagement	- peine, amertume - frustration, amertume - isolement - résignation

Pendant les inondations, ce qui ressort du discours des sinistrés au plan organisationnel est l'accès difficile aux déplacements en raison des routes bloquées ou endommagées.

« Nous sommes partis pour nous rendre à notre chalet, mais les routes étaient bloquées et nous avons dû rebrousser chemin » (une résidente du lac Kénogami # 9).

« C'était l'impuissance : j'étais prise, pognée parce que les deux côtés de la route étaient sectionnés. Nous ne pouvions pas passer » (une résidente du lac Kénogami # 8).

Le fait de manquer d'électricité et d'avoir des difficultés de communication avec les autres membres de la famille vivant à l'extérieur a aussi été une difficulté rencontrée. Par ailleurs, certaines informations inquiétantes et parfois non fondées véhiculées par la radio ou la télévision ont eu un impact négatif sur certaines sinistrées. Ces informations ont eu comme effet d'accroître le sentiment d'angoisse et de créer un sentiment de panique chez les sinistrées évacuées n'ayant pas de nouvelles de leur village.

« Nous n'avions pas d'eau et pas d'électricité (...). C'était difficile de se déplacer (...). Nous n'avions pas de téléphone; c'était difficile de communiquer avec l'extérieur. Nous nous demandions ce qui se passait. Nous n'étions pas capables de communiquer avec personne » (une résidente de l'Anse-St-Jean #3).

« Nous entendions dire plein de choses, mais nous ne pouvions pas voir ce qui se passait réellement » (une résidente de Ferland-et-Boileau # 1).

Pour les sinistrées qui ont été hébergées à la base militaire de Bagotville ou chez des membres de leur famille, les principales difficultés mentionnées ont été celles de devoir vivre entouré de plusieurs autres sinistrés, sans savoir dans combien de temps elles allaient pouvoir réintégrer leur demeure.

De plus, le fait de ne pas avoir accès à ses effets personnels ainsi que le manque d'intimité a représenté des obstacles pour ces répondantes :

« Nous avons été sur la base de Bagotville pendant vingt et un jours. Au début nous dormions dans un gymnase. C'était difficile de dormir : il y avait plein de monde et ça faisait tout le temps du bruit. Après cinq jours, nous avons eu une chambre dans une baraque militaire. C'était dur de vivre cinq personnes dans la même chambre. Nous manquions d'espace » (une résidente de Ferland-et-Boilleau #1).

« Nous sommes allés sur la base de Bagotville pendant un mois. Nous étions bien traités, mais en dernier, nous étions tannés d'être entourés de monde » (une résidente de Ferland-et-Boilleau #2).

« Je suis allé chez ma fille pendant une semaine. Nous étions dix-sept personnes réunies au même endroit. Il y avait de jeunes enfants qui pleuraient tout le temps. Nous étions tassés, nous manquions de place. Je manquais d'intimité » (une résidente de l'Anse-St-Jean #7).

Dans les mois et les années qui ont suivi les inondations, les sinistrées ont dû faire face à de la moisissure et de la pourriture qui se sont formées dans les murs des maisons principales ou dans ceux des chalets. De plus, elles ont dû amorcer le long processus de rénovation ou de reconstruction. Les nombreuses décisions à prendre, les délais encourus, les remboursements souvent peu satisfaisants, la fatigue qui

s'accumulait ont été le lot de plusieurs d'entre elles. Cette période a été passablement éprouvante, autant physiquement que psychologiquement, pour la majorité d'entre elles. Certaines répondantes ont dû se débattre avec les autorités gouvernementales pour faire valoir leur point de vue et faire cheminer leur dossier. De plus, elles ont été tenues dans l'incertitude concernant qui du gouvernement ou d'elles-mêmes allait payer la facture des rénovations.

Par ailleurs, certaines femmes ont eu de la difficulté à se déplacer pour aller au travail en raison des routes endommagées. D'autres ont éprouvé des difficultés à se rendre à leur propre résidence tellement la route et leur terrain étaient détruits. Certaines répondantes ont même été confrontées aux déplacements contrôlés à l'intérieur des limites du village ainsi qu'à une rationalisation de l'essence limitant ainsi les déplacements. D'autres ont vécu des tensions avec certains villageois concernant l'admissibilité et les montants des réclamations pour les sinistrés.

« La reconstruction de la maison a été une période difficile (...). Ça allait trop vite. Il fallait s'occuper de tout, tout surveiller. J'aurais aimé avoir plus de temps pour prendre des décisions » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

« J'ai dû me débattre avec les autorités gouvernementales pour faire cheminer mon dossier. Je me suis retrouvée seule chez moi pour tout faire » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« Le plus dur a été de ne pas savoir qui allait payer la facture. De plus, j'ai eu des problèmes de champignons et de condensation. J'ai

dû recommencer les rénovations au complet » (une résidente du lac Kénogami # 8).

Les sinistrées ont également vécu des *difficultés émotionnelles*. Par rapport au désastre et à ses conséquences dramatiques, le découragement a été ressenti par plusieurs répondantes. Par ailleurs, le fait de ne pas savoir ce qui se passait et ce qui allait se passer dans les prochains jours et les prochains mois a favorisé de la peur et de l'inquiétude pour les sinistrées elles-mêmes ainsi que pour les membres de leur famille. Certaines ont ressenti de la peine et de l'amertume face à leur maison complètement détruite. Par ailleurs, une sinistrée a perdu un animal domestique (un chien) auquel elle était très attachée.

« Je m'attendais à ce qu'ils détruisent ma maison (...). Le plus dur c'était l'inquiétude de ne pas savoir ce qui se passait, dans quel état se trouveraient nos affaires. Une fois que je l'ai vu, j'ai eu un choc. Je ne voulais plus retourner y vivre » (une résidente de Ferland-et-Boileau # 2).

« J'ai eu beaucoup de peine de perdre mon chien. J'ai trouvé ça absurde de le perdre de cette façon-là » (une résidente du lac Kénogami #15).

La période de l'hébergement temporaire a entraîné chez plusieurs sinistrées vivant en milieu rural des sentiments de gêne et la peur de déranger. Cette situation a perduré tout le temps qu'a duré l'hébergement. Bien que les hôtes se sont efforcés

d'être les plus accueillants possible, les répondantes n'ont pas réussi à devenir tout à fait à l'aise durant leur séjour. Parfois, elles devaient vivre avec plusieurs personnes au même endroit et cette situation nourrissait leur sentiment de gêne et d'inconfort.

Une des principales difficultés vécues rapportées par des sinistrées, a été le fait d'être tenue dans l'ignorance et de ne pas pouvoir voir le sort réservé à leur maison pendant la durée de leur hébergement temporaire comme en fait foi ce témoignage :

« C'est le fait de ne pas pouvoir revenir voir dans quel état étaient nos affaires au village que je trouvais difficile » (une résidente de Ferland-et-Boilleau #2).

Dans les mois et les années qui ont suivi, les sinistrées sont également passées au travers de nombreuses difficultés. Plusieurs ont ressenti de la fatigue morale et physique, du découragement et du stress. La peur lorsqu'il pleut est ressentie unanimement autant chez les sinistrées du milieu urbain que du milieu rural. Certaines sinistrées ont été malades à la suite des inondations. Elles ont développé des malaises physiques et psychologiques à la suite de leur exposition au désastre. Par ailleurs, une sinistrée a vécu le décès de sa mère un mois après les inondations. Cette situation a fait qu'elle a dû retarder ses projets de nettoyage et de rénovations pour s'occuper de la succession.

« En plus des dossiers de réclamations auprès du gouvernement qui traînaient, j'ai eu quelques difficultés financières. C'est devenu très

fatigant et épuisant moralement et physiquement » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 3).

« Pendant les rénovations, j'ai travaillé beaucoup et je suis tombé malade. J'ai été hospitalisée pendant seize jours » (une résidente du lac Kénogami # 11).

« J'ai fait la navette entre la maison et l'hôpital. Ma mère est décédée en août 1996. Il s'est écoulé trois mois avant que je commence à nettoyer. Je voulais passer au travers de la mortalité de ma mère avant de commencer le nettoyage et les rénovations » (une résidente du lac Kénogami #14).

Chez les propriétaires de chalets, une difficulté majeure a été vécue au plan relationnel étant donné qu'elles n'ont pas pu bénéficier du programme d'aide psychologique payé par le biais de bons offerts par la Croix-Rouge. Ces femmes estiment qu'elles auraient eu besoin de cette aide psychologique étant donné qu'elles étaient affectées par les pertes encourues à la suite des inondations de juillet 1996 au même titre que les propriétaires de résidences principales.

Les femmes vivant seules ont également trouvé particulièrement difficile de traverser cette épreuve toute seule. Elles avaient à faire face à beaucoup de responsabilités et elles devaient prendre de nombreuses décisions. Le témoignage suivant d'une résidente de l'Anse-St-Jean est d'ailleurs très révélateur :

« C'est encore plus dur quand on est une femme seule (...). Je me demandais ce que j'allais faire pour remettre ma maison dans un état habitable. Je me sentais affreusement seule à ce moment-là » (une résidente de l'Anse St-Jean #4).

Certaines femmes ont aussi noté l'éloignement de leur entourage, à savoir le déménagement de certains voisins et l'éloignement des enfants ou des membres de la famille élargie. De plus, elles ont vécu un retrait social résultant d'un manque d'énergie et d'une fatigue importante causée, entre autres, par les nombreuses rénovations à effectuer et les travaux de nettoyage. Le temps libre que les sinistrées disposaient était alloué aux tâches de nettoyage et de réparation, ce qui fait que le temps accordé aux loisirs et à la vie sociale était presque inexistant.

Au plan professionnel, certaines répondantes ont vécu des conflits avec des collègues de travail, en raison d'une jalousie et de commentaires désobligeants concernant les remboursements versés aux sinistrés. De plus, ce sont en grande majorité les répercussions de l'altération de l'état de santé physique et psychologique qui ont perturbé la vie au travail. La lourdeur de la reconstruction a également nui à certaines femmes qui n'ont pu bénéficier d'un temps accordé par leur employeur pour nettoyer leur maison. Elles ont dû redoubler d'ardeur afin de concilier ces deux aspects. Certaines ont dû aussi faire face à une surcharge de travail causée par les événements. Le fait de devoir travailler le jour et s'occuper du nettoyage et des rénovations les soirs et les fins de semaine a fait en sorte que la majorité des femmes ont ressenti une grande fatigue et que le rendement au travail était moins bon. Certaines sinistrées étaient moins motivées lors du retour au travail, comme le démontre ces extraits de verbatim :

« J'ai pris un congé de maladie pendant trois mois. Au retour, j'étais moins motivée. Mon rendement était moins bon. Je ressentais de l'épuisement et j'étais plus fatiguée. Je me suis repliée sur moi-même (...) j'avais moins de contacts avec les autres employés et je ne participais plus aux 5 à 7 » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« Nous avons vécu de la jalouse de la part de certaines personnes parce que nous avons été remboursés pratiquement en totalité pour les dégâts, mais tout est vite rentré dans l'ordre » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« Pendant la période de réorganisation et de reconstruction, je travaillais à des heures plus irrégulières. J'étais beaucoup plus fatiguée. J'ai pris deux semaines de congé payées afin de me reposer et de pouvoir récupérer. J'ai pris quelques congés-maladie ainsi que des journées sans solde. J'étais plus tendue et stressée au travail. Parfois, j'étais moins motivée. Le rendement était moins bon un peu des fois » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 5).

Les inondations ont aussi eu des impacts négatifs au niveau des relations conjugales et familiales des sinistrées. En effet, pendant les inondations et durant l'hébergement temporaire, la fatigue, le stress, l'inquiétude ont fait que les rapports étaient plus tendus qu'à l'ordinaire et que les victimes étaient moins tolérantes.

« En raison de mon travail, j'ai dû faire la navette entre Chicoutimi et l'Anse-St-Jean jusqu'en janvier 1997. Les relations avec mon conjoint étaient plus tendues un peu à cause de la fatigue et au stress de toujours devoir me voyager soir et matin » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 5).

« J'ai eu quelques disputes avec mon conjoint, mais rien de bien sérieux en raison de la fatigue et de la tension plus grande. Des fois, nous étions plus fatigués et moins patients un peu » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

Plusieurs sinistrées ont aussi noté une diminution dans la fréquence de leurs activités sociales ou de leurs habitudes de vie en raison d'un manque d'énergie et d'entrain, d'un manque d'intérêt, d'un sentiment de non-intégration à leur nouveau milieu, de la perte de leur ancien domicile, ou encore à la suite de restrictions financières ou d'endettement dû aux pertes subies lors des inondations. Heureusement, certaines ont vécu ces changements positivement, en ce qui a trait à leur vie sociale en se rapprochant émotivement de leurs amis ou de leurs voisins :

« Mes deux voisins se sont rapprochés de moi. Ils me téléphonent régulièrement pour savoir si tout va bien. Ils prennent souvent de mes nouvelles. Je vois beaucoup moins ma belle-famille depuis le décès de mon mari. Mes nièces et mes neveux viennent me voir un peu plus souvent maintenant (...) J'ai cessé de faire du ski (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« J'ai appris à connaître le voisinage depuis que j'ai déménagé dans notre nouvelle maison. J'aime mieux nos nouveaux voisins; j'ai plus de contacts avec eux qu'avec les anciens. J'ai connu une nouvelle amie un an plus tard; elle avait vécu la même chose que nous. Elle est devenue une bonne amie. Nous faisons plus de loisirs qu'avant (une résidente de l'Anse-St-Jean # 6).

Par contre, certaines répondantes n'ont pas expérimenté ce rapprochement, mais ont vécu un éloignement de leurs amis et de certains membres de leur famille. Certaines ont diminué ou même cessé de pratiquer des activités sportives ou de loisirs qu'elles appréciaient faire et d'autres ont cessé de fréquenter des amis ou de pratiquer des passe-temps comme le décrit ces commentaires :

« J'ai interrompu ma participation dans les ligues de quilles pendant deux ans. J'ai été trois ans sans aller au chalet l'hiver et je ne pratiquais pas de sports d'hiver comme le ski de fond et la raquette. J'ai dû adapter mes activités à cause de ma santé; je marche et je pratique des sports non violents » (une résidente du lac Kénogami #11).

« Le contact avec mon entourage a été considérablement détruit; je reçois beaucoup moins de visites de la parenté et des amis qu'avant. Je n'accorde presque plus de temps aux loisirs. Je ne fais plus de couture, de tricot ni de musique. Je suis pianiste de profession et je n'ai pas retouché à un piano depuis les inondations. Depuis le sinistre, je n'ai pas retrouvé de vie normale » (une résidente du lac Kénogami #15).

« Avant, mon mari et moi avions des projets de voyage et de loisirs, mais maintenant nous n'en avons plus parce que mon mari ne veut plus partir. J'aurais encore le goût de faire des activités, mais je ne peux plus. Cette situation entraîne de grandes frustrations, car avant nous menions une vie très active : nous faisions des randonnées en motoneige, en quatre-roues, nous allions au restaurant. Maintenant, nos seules activités sont d'aller à l'épicerie, à l'église et au chalet » (une résidente du lac Kénogami # 8).

Les inondations ont aussi eu un impact sur les activités quotidiennes, sur les relations familiales et sociales ainsi que sur les projets à court ou à long terme. Au niveau des relations familiales, les conséquences des inondations semblent avoir été plus positives que négatives pour certaines répondantes. En effet, elles ont constaté qu'à la suite de cet événement traumatisante elles se sont rapprochées de leur conjoint ou des membres de leur famille, elles ont également resserré les liens qui les unissaient et elles ont développé une meilleure communication interpersonnelle.

« Je me suis rapprochée de mes frères et de mes sœurs. Je suis venue vivre plus près de ma famille. Je me suis rapprochée » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

« Mes enfants se sont rapprochés de moi. Nos liens sont devenus encore plus forts. Un de mes frères est beaucoup plus près de moi depuis les inondations » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« Mes rapports avec mon conjoint ont été plus difficiles. Les relations étaient plus tendues avec ma famille, mais il n'y a pas eu de conflits majeurs. Je me suis rapprochée de ma belle-sœur » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 6).

En ce qui a trait aux conséquences des inondations sur les conditions de vie, les sinistrées ont fait part que les nombreux délais administratifs des demandes de réclamations ont fait en sorte qu'en attendant leur remboursement, les sinistrées ont dû débourser une bonne partie des coûts. Cette situation a créé de l'endettement et certaines femmes ont atteint leur limite d'emprunt disponible. Certaines sinistrées ont également reçu un remboursement beaucoup moins important que celui auquel elles s'y attendaient. Elles ont alors dû contracter des prêts bancaires pour l'achat de biens essentiels.

Certaines femmes ont aussi dû engager des ouvriers à leurs frais pour procéder au nettoyage et aux rénovations de leur domicile. Cette situation a entraîné des coûts importants qui n'ont pas été couverts, et ce, particulièrement pour les propriétaires de résidences secondaires. Devant ces constats où les femmes ont dû faire part de débrouillardise et d'ingéniosité pour épargner sur les coûts de la rénovation, il n'est pas

surprenant que la majorité des sinistrées aient pris des congés de maladie et des journées sans solde pour pouvoir être présente à leur résidence, participer aux tâches de nettoyage et pouvoir être disponible pour régler une multitude de détails reliés aux conséquences des inondations.

« Le plus difficile a été de se nettoyer, de se réparer et de payer de notre propre poche une partie des coûts » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 3).

Les tableaux 7 et 8 font état des principales difficultés vécues par les femmes pendant et après les inondations. Ces tableaux permettent de constater que les répondantes ont identifié un nombre plus important de difficultés dans les mois et les années qui ont suivi les inondations. C'est également au niveau économique que les difficultés ont été les plus marquantes.

Les sinistrées vivant en milieu urbain, donc majoritairement propriétaires de résidences secondaires, ont connu beaucoup de difficultés au niveau économique en comparaison des répondantes vivant en milieu rural (tableau 7). La raison principale de cette situation est le fait que ces sinistrées n'ont pas ou presque pas reçu de compensations financières pour la perte ou la détérioration de leur résidence secondaire. Elles ont dû pallier au manque à gagner en déboursant elles-mêmes pour les frais résultants des travaux de nettoyage ou de rénovations. Cette situation a fait en sorte que certaines femmes ont dû s'endetter pour réaliser ces travaux et d'autres ont constaté que leur chalet avait perdu de la valeur. Il est à noter aussi que la grande majorité des

difficultés de ces répondantes ont été vécues dans les mois et les années qui ont suivi les inondations.

Quant aux sinistrées propriétaires d'une résidence principale (milieu rural), elles ont vécu beaucoup plus de difficultés au niveau organisationnel que les sinistrées vivant en milieu urbain (tableau 8). Cette situation peut s'expliquer en partie en raison de l'évacuation dont elles ont fait l'objet. Il devient alors beaucoup plus difficile de s'occuper de la maison pendant les inondations lorsqu'on ne peut même pas s'en approcher.

De plus, plusieurs femmes n'ont pas pu apporter avec elle beaucoup d'effets personnels; elles n'ont donc pas pu faire avancer leur dossier de réclamations aussi bien que si elles avaient été à la maison avec tous les papiers importants dont elles avaient besoin. Par ailleurs, le niveau émotionnel des sinistrées vivant en milieu rural a été passablement perturbé, probablement en raison des pertes importantes à leur résidence principale chez la plupart de ces répondantes. Cette situation leur a fait vivre une gamme d'émotions autant pendant qu'après les inondations.

TABLEAU 7

Principales difficultés rencontrées par les propriétaires de résidences secondaires

<u>Phases du désastre</u>	Types de difficultés vécues				
	<u>organisationnelles</u>	<u>émotionnelles</u>	<u>relationnelles</u>	<u>conjungales</u>	<u>économiques</u>
Pendant les inondations	<ul style="list-style-type: none"> - routes bloquées - pas d'électricité - informations inquiétantes véhiculées - difficultés de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - hospitalisation - décès d'animaux domestiques - inquiétudes pour les proches 	<ul style="list-style-type: none"> - pas d'aide psychologique offerte 	<ul style="list-style-type: none"> - hospitalisation - report de la célébration d'un anniversaire - conjoint en rémission d'un infarctus - problèmes de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - location d'une pompe - perte de biens et viandes - vols - perte d'un chalet
Lors de l'hébergement temporaire	<ul style="list-style-type: none"> - ne s'applique pas 	<ul style="list-style-type: none"> - ne s'applique pas 	<ul style="list-style-type: none"> - ne s'applique pas 	<ul style="list-style-type: none"> - ne s'applique pas 	<ul style="list-style-type: none"> - ne s'applique pas
Dans les mois et les années qui ont suivi	<ul style="list-style-type: none"> - moisissures - pourritures - chalet est un fardeau - changement d'environnement - changement gestion du barrage 	<ul style="list-style-type: none"> - décès d'un membre de la famille - injustices - stress - inquiétudes - hospitalisation - maladie - besoin d'être rassurée - désertion de l'église - deuil - peur lorsqu'il pleut 	<ul style="list-style-type: none"> - éloignement de l'entourage - isolement - perte d'intérêt à socialiser - diminution des activités sociales - non-fréquentation du chalet l'hiver 	<ul style="list-style-type: none"> - impatience - décès - conflits - projets de retraite repoussés - projets divers suspendus - surcharge de travail - maladie du conjoint - abandon des loisirs - difficultés de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - perte d'un gîte - endettement - capacité d'emprunt atteinte - prise de congés de maladie - réinvestissement financier imprévu - projets suspendus - ouvriers engagés - pertes monétaires importantes (ex. : chalet) - remboursements partiels - perte de la valeur du chalet - évaluation basée sur évaluation municipale - délais dans le traitement des demandes

TABLEAU 8

Principales difficultés rencontrées par les propriétaires de résidences principales

<u>Phases du désastre</u>	<u>Types de difficultés</u>				
	<u>organisationnelles</u>	<u>émotionnelles</u>	<u>relationnelles</u>	<u>conjugales</u>	<u>économiques</u>
Pendant les inondations	<ul style="list-style-type: none"> - accès interdit - perte de maisons - déplacements difficiles - pas de téléphone - avoir du lait pour bébé via le CLSC - pas d'eau potable - pas d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - attachement à la maison détruite - peur - inquiétudes - ignorance 	<ul style="list-style-type: none"> - seule pour s'occuper de tout 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de nouvelles de la famille - partage des vêtements de bébé - maladie du conjoint - disputes avec conjoint 	<ul style="list-style-type: none"> - perte de vêtements - perte de la nourriture
Lors de l'hébergement temporaire	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'espace - perte d'intimité - pas d'effets personnels - s'héberger à plusieurs endroits - vivre avec plusieurs personnes - enfants turbulents 	<ul style="list-style-type: none"> - frustration - inquiétudes - empêchement de voir la maison - gêne - sentiment d'être un fardeau - peur de déranger 	<ul style="list-style-type: none"> - perte d'intimité - beaucoup de personnes hébergées au même endroit 	<ul style="list-style-type: none"> - peu d'intimité - maladie du conjoint - impatience - rapports difficiles avec autrui - possession par rapport au bébé 	<ul style="list-style-type: none"> - devoir déménager à plusieurs reprises
Dans les mois et les années qui ont suivi	<ul style="list-style-type: none"> - décisions nombreuses - paperasse lourde - travaux de nettoyage et rénovations - moisissures et pourritures - progression difficile des dossiers de réclamation - déplacements nombreux pour le travail 	<ul style="list-style-type: none"> - fatigue morale et physique - découragement - stress - incapacité d'oublier - peur lorsqu'il pleut - impression de ne pas avoir eu de vacances 	<ul style="list-style-type: none"> - jalouse et commentaires désobligeants - baisse de motivation - problèmes au travail - isolement - perte de contact avec anciens voisins - éloignement des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - fatigue - pression - difficultés relationnelles - relations tendues - disputes avec conjoint - enfants malades - problèmes de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - remboursements partiels - baisse de la valeur des maisons - endettement - prise de congés de maladie et de journées sans solde - défrayer une partie des coûts

Conséquences des inondations sur l'état de santé biopsychosociale des répondantes

Les inondations n'ont pas causé que des difficultés matérielles, elles ont aussi entraîné des conséquences sur l'état de santé physique et psychologique des victimes. C'est ainsi que plusieurs sinistrées ont rapporté que leur état de santé physique a subi une détérioration à la suite des inondations. Dans certains cas, leur condition a nécessité le recours à des consultations médicales. Les conséquences se sont également étendues dans les sphères de la vie professionnelle, familiale, conjugale, sociale et économique des sinistrées (tableaux 9 et 10).

En ce qui a trait aux conséquences sur l'état de santé *physique*, plusieurs symptômes ou problèmes de santé ont été rapportés par les sinistrées. Une des répondantes, particulièrement affectées par les inondations, a rapporté avoir souffert de plusieurs problèmes de santé, dont des complications gastro-intestinales, des problèmes dermatologiques, une modification de son poids, de l'épuisement physique ainsi que la présence de problèmes gynécologiques. L'extrait suivant fait état de cette situation :

« J'ai des problèmes de peau, de pertes de cheveux et d'ongles détériorés. J'ai des problèmes de diarrhée et de digestion; mon appétit est irrégulier et mon poids fluctue sans cesse. Je ne mange plus par goût, mais bien parce que c'est un besoin vital. (...) Après les inondations, mes menstruations se sont déréglementées et mes pertes sont devenues plus abondantes » (une résidente du lac Kénogami # 15).

TABLEAU 9

Conséquences des inondations l'état de santé biopsychosociale des femmes propriétaires de résidences secondaires				
<u>Santé physique</u>	<u>Santé psychologique</u>	<u>Vie professionnelle</u>	<u>Vie conjugale, familiale et sociale</u>	<u>Vie économique</u>
<ul style="list-style-type: none"> - problèmes de sommeil - problèmes dermatologiques - problèmes gastriques - prise de médicaments - perte pondérale - maux de tête - maux de gorge - hypertension - épuisement physique - gripes répétitives (affections virales) - colite néphrotique (calcul rénal) - thrombose - problèmes gynécologiques (dérèglements menstruels) 	<ul style="list-style-type: none"> - fort sentiment d'insécurité - angoisse - stress - problèmes de concentration - nervosité - réactions de deuil - dépression - déception - manifestation de l'état de stress post-traumatique - épuisement psychologique - frustration 	<ul style="list-style-type: none"> - surcharge de travail - fatigue au travail - conflits au travail - interruption involontaire des activités rémunératrices - perte de motivation - perte d'intérêt - arrêt de travail - prise de congés de maladie - perte de revenus d'un commerce - absentéisme 	<ul style="list-style-type: none"> - perte d'intimité - manifestations d'impatience - abandon des activités de loisirs - isolement - santé invalidante du conjoint - abandon des projets de vie - éloignement physique et affectif du conjoint - perte d'intérêt face à la famille élargie - diminution des activités sociales - impossibilité de prendre des vacances estivales 	<ul style="list-style-type: none"> - endettement - difficultés financières - incapacité d'assumer les coûts liés à la pratique de sports ou de loisirs - fermeture d'une entreprise (perte d'un gîte)

TABLEAU 10

Conséquences des inondations l'état de santé biopsychosociale des femmes propriétaires de résidences principales				
<u>Santé physique</u>	<u>Santé psychologique</u>	<u>Vie professionnelle</u>	<u>Vie conjugale, familiale et sociale</u>	<u>Vie économique</u>
<ul style="list-style-type: none"> - problèmes de sommeil - problèmes cardiaques - problèmes gastriques - prise de médicaments - hypertension - épuisement physique - gripes répétitives (affections virales) - maux de tête - maux de gorge 	<ul style="list-style-type: none"> - détresse psychologique - stress - manifestation de l'état de l'état de stress post-traumatique - désespoir - épuisement psychologique - pression - frustration - angoisse - fort sentiment d'insécurité - baisse de la confiance en soi - attitude de détermination et de persévérance - problèmes de concentration - nervosité - réaction de deuil - dépression - symptômes dépressifs 	<ul style="list-style-type: none"> - report de la retraite - prise de congés de maladie - interruption involontaire des activités rémunératrices - augmentation des déplacements pour se rendre au travail - perte de motivation - perte d'intérêt - conflits au travail - tensions entre collègues - absentéisme - fatigue au travail 	<ul style="list-style-type: none"> - isolement - conflits entre voisins et sinistrés - projets de vie retardés - tensions conjugales - conflits familiaux - manifestations d'impatience - perte d'intérêt face à la famille élargie - diminution des activités sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - endettement - difficultés financières

Certaines autres femmes ont souffert d'hypertension, ont fait des grippes à répétition et ont souffert régulièrement de maux de tête et de maux de gorge. À la suite des inondations de juillet 1996, une sinistrée a aussi rapporté avoir souffert de problèmes cardiaques, une autre a fait une thrombose. Une sinistrée a rapporté avoir souffert d'une colite néphrotique.

Au niveau de l'état de santé *psychologique*, plusieurs conséquences ont été rapportées comme en font foi les tableaux 9 et 10. En effet, des sinistrées ont souligné avoir eu de la difficulté à dormir, avoir souffert de stress et avoir ressenti de la fatigue. Plusieurs femmes ont rapporté avoir eu recours à des somnifères pour induire leur sommeil. Les témoignages suivants sont représentatifs des problèmes psychologiques les plus souvent mentionnés :

« J'ai eu des problèmes d'insomnie. J'étais stressée, fatiguée et épuisée. J'ai fait de l'insomnie et je prends occasionnellement des somnifères » (une résidente du lac Kénogami # 10).

« J'étais stressée et nerveuse, j'étais plus angoissée. J'ai fait de l'insomnie. J'étais plus fatiguée » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 2).

« Il m'arrive encore de pleurer à cause du déluge. J'ai de la difficulté à m'endormir et je ne dors presque plus. J'ai eu beaucoup de stress et j'ai perdu la notion du temps » (une résidente du lac Kénogami # 15).

Une sinistrée rapporte avoir fait une dépression à la suite des inondations et en plus de devoir prendre de la médication, elle a été en arrêt de travail pendant plus de cinq mois. Par ailleurs, plusieurs répondantes ont souffert de détresse psychologique accompagnée de sentiments de frustration, de découragement et de désespoir. D'autres ont vécu des réactions de deuil par rapport à toutes leurs pertes : la perte de leur animal de compagnie, le décès d'une mère, le décès d'un conjoint et la destruction totale de leur demeure.

Des sentiments d'insécurité et de nervosité ont également été ressentis parmi les répondantes. Plusieurs femmes se déclarent maintenant plus inquiètes lorsqu'il pleut abondamment. Des manifestations de l'état de stress post-traumatique ont également été identifiables chez certaines sinistrées : certaines répondantes ont ressenti de la peur, ont fait des cauchemars, ont eu une reviviscence de l'événement traumatisant, ont démontré de l'hypervigilance, ont éprouvées des difficultés à dormir et ont eu une perte d'intérêt pour des activités qu'elles appréciaient habituellement. Le témoignage suivant présente le point de vue d'une répondante qui est aux prises avec des inquiétudes constantes en ce qui a trait aux pluies :

« Je me sens beaucoup moins en sécurité qu'avant. Quand il pleut fort, je repense aux pluies diluviales et au niveau de la rivière qui montait sans arrêt. Je suis plus sensible aux soubresauts de la nature et quand il ne fait pas beau, je deviens plus inquiète » (une résidente de l'Anse St-Jean # 7).

Les inondations semblent également avoir eu des conséquences au niveau de la *vie professionnelle*. Au moment des inondations, bien que certaines femmes ne travaillaient pas, d'autres devaient se présenter au travail. Ces dernières ont connu certaines difficultés dans leur milieu de travail. En effet, les événements de juillet 1996 ont fait en sorte que des répondantes ont vécu une surcharge de travail, une grande fatigue et des conflits avec des collègues. Une perte de motivation et d'intérêt face au travail ainsi que la prise de congés de maladie ont aussi été recensées.

« Au début, j'étais moins motivée. Les routes étaient moins carrossables; il y avait des endroits où je n'avais pas accès. Ça me nuisait dans mon travail » (une résidente de l'Anse St-Jean # 3).

« J'ai pris un congé de maladie pendant trois mois. La rentrée d'automne a été difficile. J'étais moins motivée et mon rendement était moins bon. Je ressentais de l'épuisement et j'avais moins de contacts avec les autres employés » (une résidente de l'Anse St-Jean # 4).

« J'ai pris deux semaines de congés payés afin de me reposer et pouvoir récupérer. J'ai pris quelques congés de maladie et des journées sans solde. J'étais plus tendue et stressée au travail. J'étais moins motivée et mon rendement était un peu moins bon des fois » (une résidente de l'Anse St-Jean # 5).

Certaines femmes ont eu un taux d'absentéisme plus élevé qu'en temps normal afin de s'occuper des tâches de nettoyage et de rénovation au niveau de la maison ou du chalet. Certaines ont dû interrompre leurs activités rémunératrices pour ces raisons. De plus, une sinistrée a perdu sa principale source de revenus en essuyant la perte de son gîte du passant.

Par ailleurs, en raison de coûts inattendus qu'ont provoqués les inondations, certaines femmes n'ont pas eu d'autres choix que de reporter le début de leur retraite. De plus, une sinistrée a dû quotidiennement voyager de l'Anse St-Jean à Chicoutimi pendant plusieurs mois, étant donné que son lieu de travail s'était modifié en raison des dommages occasionnés par les inondations. Cette situation a créé de la fatigue, du stress et une surexposition au désastre comme le démontre cet extrait :

« J'ai été obligée de voyager de Chicoutimi à l'Anse St-Jean jusqu'au mois de janvier 1997 avant d'avoir accès à ma maison. En faisant la navette, j'étais continuellement exposée au sinistre. C'était plus stressant et j'avais plus d'inquiétudes. Nous avions beaucoup de réunions le soir et je finissais de travailler très tard. J'étais plus fatiguée » (une résidente de l'Anse St-Jean # 5).

La vie conjugale, familiale et sociale n'a pas été épargnée par les conséquences des inondations. Au niveau de la famille et du couple, certaines sinistrées ont vécu des tensions avec leur conjoint. Cette situation s'est parfois manifestée par des manifestations d'impatience, de l'isolement et un éloignement physique et affectif par rapport au conjoint. Une sinistrée a souligné que le fait d'avoir moins d'intimité avec son conjoint a causé des désagréments dans sa relation de couple.

« J'ai eu quelques disputes avec mon conjoint en raison de la fatigue et de la tension plus grande. Il s'est occupé de pas mal de démarches (...) il était plus fatigué et moins patient un peu » (une résidente de l'Anse St-Jean # 5).

Par ailleurs, deux femmes ont vécu des deuils importants au cours des années subséquentes aux inondations, soit le décès d'une mère et le décès d'un conjoint. Cette situation a donné lieu à un certain isolement et à une perte de contacts avec les membres de la famille élargie.

La diminution des activités sociales et l'abandon des activités de loisirs ont également été une conséquence non négligeable des inondations. En effet, certaines femmes ont cessé de pratiquer des activités qu'elles appréciaient faire. D'autres ont reporté des projets de vie qui leur tenait à cœur. Des sinistrées ont aussi vécu des conflits avec des voisins, mais tout semble n'avoir été que temporaire.

« Nous avions des projets de voyage et de loisirs, mais là on a abandonné ça parce que mon conjoint ne veut plus rien faire. Depuis les inondations, il ne communique presque plus » (une résidente du lac Kénogami # 10).

« Nous n'avons plus autant de loisirs qu'avant. On aurait encore le goût de faire des choses, mais on n'est plus capable de rien faire » (une résidente du lac Kénogami # 10).

« Avant, j'étais présidente d'une association importante dans la région. J'ai cessé parce que je n'avais plus le goût. (...) Je suis aussi moins intéressée à voir mes amies » (une résidente du lac Kénogami # 14).

Une des conséquences les plus importantes des inondations a été au niveau économique. En effet, les coûts entraînés par les rénovations, la reconstruction ou la destruction de la maison ou du chalet étaient imprévus pour la majorité des sinistrées. Bien que certaines aient reçu des compensations monétaires sous forme de

remboursements et d'aide financière, il n'en demeure pas moins qu'elles ont dû absorber une partie des coûts reliés à la destruction de leur maison ou de leur chalet.

Cette situation a entraîné un endettement important chez plusieurs victimes qui s'est traduit par des difficultés financières et la cessation de la pratique de certains sports et loisirs. Les témoignages suivants font état des difficultés économiques des sinistrées :

« Juste pendant la fin de semaine où s'est produit le déluge, j'ai perdu 600 \$ pour le gîte. Un mois après la destruction de mon gîte, mon niveau d'endettement était trop élevé pour que je puisse emprunter de l'argent » (une résidente du lac Kénogami # 8).

« Nos activités sont plus limitées à cause du côté monétaire. L'argent qu'on aurait de disponible pour faire des sorties est investit sur le chalet. Tout ça nous donne moins envie d'aller au chalet, parce que maintenant le chalet, c'est une surcharge de travail pour nous » (une résidente du lac Kénogami # 15).

Changements dans les croyances

Les inondations ont mis à l'épreuve bon nombre de sinistrées. Cette situation s'est répercutée entre autres, sur leurs croyances et leurs attitudes. Ces croyances et attitudes peuvent être en lien avec leur propre vie ou par rapport à la vie en général. Une répercussion importante à la suite des inondations vécues a été vis-à-vis la confiance en soi des sinistrées. Plusieurs femmes ont douté de leurs capacités à traverser une telle épreuve et ont vécu du découragement. Par contre, certaines ont été

en mesure d'apprécier l'aide offerte et ont découvert des forces et des capacités qu'elles ignoraient posséder, telles la détermination et la persévérance. Certaines sinistrées ont maintenant un nouveau regard sur la vie et acceptent désormais avec une certaine sérénité les épreuves que la vie leur fait traverser.

« Je me suis toujours dit qu'il n'arrive jamais rien pour rien dans la vie; il y a toujours des leçons à tirer de chaque événement. Cet événement a été un pas de plus pour comprendre : c'est important de vivre un jour à la fois. Ce que je croyais avant les inondations, j'y crois encore plus aujourd'hui. J'ai découvert certaines forces que je ne croyais pas avoir » (une résidente de l'Anse St-Jean # 5).

« J'ai appris que dans la vie, il y avait des choses plus importantes que l'argent. J'apprécie le fait que je m'en suis sortie comme ça. J'apprécie plus la beauté de la nature (...) quand le lac est calme, je le trouve donc beau. La nature, être sur le bord de l'eau, c'est ce qu'il y a de plus important pour moi » (une résidente du lac Kénogami # 11).

En conclusion, soulignons que les tableaux 9 et 10 qui font état des principales conséquences qu'ont eues les inondations de juillet 1996 sur l'état de santé physique et psychologique ainsi que sur la vie professionnelle, conjugale et familiale des répondantes permettent de constater que les femmes propriétaires de résidences secondaires ont identifié plus de conséquences des inondations dans chacun des sous-thèmes. De plus, l'état de santé psychologique, la vie conjugale, familiale et sociale demeure les aspects où l'on retrouve le plus de conséquences du désastre. Cette situation peut s'expliquer en autre par le fait que la résidence secondaire représentait un lieu de détente où la majorité des sports ou activités de loisirs étaient pratiqués. C'était

également un lieu de socialisation où plusieurs membres de la famille et des amis pouvaient se réunir et profiter pleinement des joies de la nature.

Les femmes, propriétaires de résidences principales, ont quant à elles, noté plus de conséquences négatives dans les sphères de l'état de santé psychologique et de la vie professionnelle. Cette situation est probablement explicable, entre autres, par le fait que ces femmes ont été dans l'obligation de continuer à travailler même si elles devaient rénover ou reconstruire leur maison. Cette situation étant perçue comme traumatisante a eu des conséquences négatives sur leur santé psychologique.

Par ailleurs, plusieurs conséquences vécues sont communes à l'ensemble des répondantes et plusieurs sphères de la vie ont été affectées simultanément : des difficultés de sommeil, des problèmes gastriques, un épuisement physique et la prise de médicaments sont communs à l'ensemble des répondantes. De plus, un épuisement psychologique, un fort sentiment d'insécurité, de l'angoisse et du stress ainsi que des manifestations de l'état de stress post-traumatique sont communs en ce qui concerne l'aspect de l'état de santé psychologique.

Au niveau de la vie professionnelle, toutes les femmes occupant un emploi rémunéré ont vécu une surcharge de travail, ont interrompu involontairement leurs activités rémunératrices, ont eu une baisse de motivation et une perte d'intérêt et ont également connu des conflits dans le milieu de travail. Les sinistrées ont également

rapporté avoir vécu de l'isolement face à leur réseau social et à leur famille. Du côté économique, toutes les répondantes ont dû faire face à de l'endettement et ont vécu des difficultés financières.

Principaux moyens mis en place pour prévenir d'éventuels désastres

Très souvent, un événement d'une telle ampleur permet aux victimes de tirer des leçons et d'adapter leur environnement ou leurs comportements aux situations vécues. Ces mécanismes préventifs permettent d'éviter de faire face aux mêmes conséquences ou aux mêmes problèmes si un désastre de nature similaire se reproduisait.

Seulement quatre sinistrées sur quinze ont mis en place des mécanismes préventifs. Elles ont fait en sorte que leur résidence et leur environnement immédiat soient adaptés à une possible survenue d'un nouveau désastre naturel. Par exemple, des répondantes ont effectué des travaux de drainage, tandis que d'autres ont surélevé leurs meubles (tableau 11).

« Nous avons fait refaire notre drainage. S'il y avait à nouveau des pluies abondantes, il ne devrait plus y avoir de problèmes. À part ça, nous n'avons pas pris de mesures particulières » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« J'ai fait monter mon chalet de quatre pieds de haut » (une résidente du lac Kénogami # 11).

« J'ai encore ma pompe qui est prête à fonctionner. On a demandé à la municipalité d'installer un puisard pour faire évacuer l'eau (...)

ensuite, on a installé la laveuse et sécheuse à un pied du sol » (une résidente du lac Kénogami # 12).

TABLEAU 11

Principaux moyens mis en place pour surmonter les difficultés rencontrées à la suite de l'exposition aux inondations		
<u>Moyens d'ordre :</u>	<u>Urbain</u>	<u>Rural</u>
Organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> - élévation de la hauteur du chalet (4 pieds) - installation de la laveuse et sécheuse à un mètre du sol - installation de puisards dans la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> - drainage refait - fosse creusée en dessous du sous-sol
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> - pompe à eau - lampes de poche - extincteur - génératrice - poêle au propane 	<ul style="list-style-type: none"> - poêle à bois - chandelles - poêle au propane - lampes de poche et à l'huile - batteries - conserves - génératrices - trousse de premiers soins - radio

Malheureusement, plusieurs n'ont rien fait de concret pour prévenir la survenue d'un autre désastre naturel. Fait étonnant, bien qu'elles soient résidentes de l'une des municipalités les plus affectées par les inondations de juillet 1996, aucune des répondantes de l'Anse St-Jean n'a pris de mesures particulières.

Face à un désastre naturel d'une autre nature que les inondations, tel qu'une tornade, un tremblement de terre ou une perte majeure d'électricité par exemple, des mesures peuvent être prises afin de pouvoir assurer une certaine subsistance et limiter les dégâts. Les sinistrées ont, pour leur part, changé modérément leurs comportements et ont adopté certaines habitudes qu'elles n'avaient pas lors des inondations de juillet 1996. Plusieurs se sont munis d'objets de subsistance et de sécurité tels que des conserves, des lampes de poche, des chandelles et des batteries comme le démontrent les témoignages suivants :

« Nous avons des lampes à l'huile, des lampes de poche, des batteries et un peu de conserves » (une résidente de l'Anse St-Jean # 3).

« Nous avons fait creuser une fosse en dessous du sous-sol pour nous mettre à l'abri en cas de tornade. Nous avons l'intention d'acheter une génératrice éventuellement » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

Recommandations formulées par les répondantes

La période de recul qui suit la fin d'une expérience traumatisante permet aux victimes de tirer des conclusions et des leçons de cette expérience vécue. C'est ainsi qu'à la suite des inondations, les sinistrées ont pu identifier des lacunes dans la prestation des services offerts aux sinistrés. Ces situations ont permis aux répondantes d'émettre des recommandations aux victimes de sinistres, aux organismes communautaires, aux intervenants ainsi qu'aux gouvernements. Plusieurs changements

sont ainsi suggérés, mais plusieurs répondantes considèrent que certains comportements adoptés lors du désastre doivent demeurer tels quels, car ils se sont avérés utiles aux sinistrées.

Par rapport aux victimes d'une inondation, les sinistrées recommandent principalement de ne pas céder à la panique, de ne jamais refuser l'aide offerte, de ne pas croire les rumeurs qui circulent et d'éviter de mettre sa vie en danger inutilement. De plus, les sinistrées soulignent l'importance de faire confiance aux intervenants et de se conformer aux consignes et directives émises par les autorités civiles.

« Ils (les sinistrés) devraient essayer de garder leur contrôle, de ne pas paniquer, de rester calmes, même si ce n'est pas toujours facile. Ils ne devraient pas toujours écouter ce que le monde dit. Ils devraient faire attention aux fausses rumeurs pour ne pas devenir tout mêlés et ne plus savoir quoi penser » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« Ils (les sinistrés) ne devraient pas être gênés d'accepter l'aide que les autres peuvent leur apporter. Ils devraient essayer de ne pas paniquer et de ne pas voir trop loin d'avance. Il ne faut pas vouloir régler tout en même temps. Prendre ça un jour à la fois et une chose à la fois » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 4).

« Ils (les sinistrés) devraient essayer de garder espoir. Ils ne devraient pas rester seuls, il faut éviter de s'isoler. Ils ne devraient pas avoir peur de parler, d'exprimer leurs sentiments, dire ce qu'ils ressentent. Ils ne devraient pas avoir peur de demander de l'aide, de se tourner vers les autorités compétentes. Ils devraient suivre les directives et les consignes de sécurité sans s'obstiner. Ils devraient de mettre en sécurité et éviter de prendre des risques inutiles » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 5).

Les répondantes ont aussi adressé des recommandations aux bénévoles ayant participé aux services de secours des sinistrés. Les suggestions ont été dans le sens d'une meilleure égalité dans la distribution de l'aide matérielle et morale, car certaines répondantes ont noté que certaines personnes ont reçu plus d'aide matérielle que d'autres. De plus, des répondantes n'ont pas apprécié que certaines victimes aient pu rencontrer un psychologue ou un travailleur social tandis que d'autres n'ont pas eu la possibilité. De plus, les répondantes considèrent que les bénévoles doivent respecter les règles de la confidentialité ainsi qu'améliorer leur disponibilité auprès des victimes pour pouvoir leur donner plus de soutien et être plus empathiques à leurs égards.

Selon les répondantes, les bénévoles devraient éviter de propager des informations alarmistes et se faire plutôt plus rassurants. Ces derniers devraient également pouvoir suivre une formation spécifique sur les interventions de crise afin de maximiser leur potentiel d'aide. De plus, ils devraient pouvoir bénéficier d'une supervision adéquate et efficiente pour ainsi leur permettre de potentialiser leurs capacités d'intervenants. Une sinistrée a également noté qu'il serait important que les bénévoles sachent reconnaître leurs limites personnelles pour ne pas les enfreindre et demeurer le plus aidant possible. Les extraits de verbatim suivants résument bien les recommandations émises par les répondantes pour ce qui est des bénévoles :

« Ils (les bénévoles) devraient réconforter les gens les plus affectés, les calmer, les rassurer, éviter la panique, éviter la propagation de fausses rumeurs, dire le strict minimum pour ne pas faire paniquer

inutilement les gens, donner l'information pertinente et utile aux gens » (une résidente de Ferland-et-Boilleau # 1).

« Ils (les bénévoles) devraient voir à une répartition plus équitable de l'aide accordée (matérielle, morale et financière) entre les sinistrés. Ils devraient essayer d'éviter les abus de ceux qui essaient de profiter de la situation. Ils devraient exercer plus de surveillance » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 3).

« Ils (les bénévoles) devraient connaître et reconnaître leurs limites personnelles et donner ce qu'ils sont capables de donner. Ils devraient faire attention de ne pas s'épuiser à la tâche. Ils ne devraient pas essayer de donner ou de faire ce qu'ils ne sont pas en mesure ou capable de donner ou de faire. Ils devraient s'assurer de respecter la confidentialité. Ils devraient assurer un bon encadrement de leur travail et ils devraient être supervisés » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 5).

Les répondantes ont aussi émis des recommandations aux services d'aide ou aux intervenants rémunérés ayant oeuvré auprès des sinistrés pendant les inondations. C'est ainsi qu'à leur avis, il serait important d'offrir des services permanents d'aide et de soutien sur les lieux où sont hébergés les sinistrés. De plus, elles suggèrent que des séances de verbalisations (debriefing) soient organisées pour aider les victimes à ventiler leurs émotions.

Par ailleurs, les sinistrées ont souligné l'importance d'organiser des activités récréatives pour les personnes hébergées ainsi que pour leurs jeunes enfants et adolescents. Ces activités permettraient de se changer les idées, de socialiser et de se détendre. Il semble aussi qu'une meilleure gestion des centres d'hébergement disponibles pourrait être faite; par exemple, des familles pourraient être hébergées dans

une classe qui est libre, plutôt que de réunir tout le monde dans le gymnase de l'école.

Cette situation permettrait à la famille d'avoir plus d'intimité et il y aurait plus de places dans le gymnase pour les autres sinistrés.

Certaines sinistrées ont déploré le fait de ne pas avoir eu d'informations pertinentes sur ce qui se passait dans leur village et partout dans la région. Cette situation pourrait, selon elles, être améliorée si les intervenants rémunérés prenaient le temps de transmettre des bulletins d'informations qui ne sont pas alarmistes. Les intervenants devraient également veiller à ne pas gaspiller les ressources disponibles pour les sinistrés et devraient surveiller les abus possibles. Ils devraient minimiser les injustices commises et les traitements de faveur qui favoriseraient un climat malsain parmi les sinistrés. Les témoignages suivants font état des recommandations les plus souvent émises par les répondantes en ce qui a trait aux services à offrir aux sinistrés pendant la phase de secours :

« Ils (les organismes) devraient assurer la présence de médecins, d'infirmières et de travailleurs sociaux en tout temps pour aider les gens. Ils devraient se servir des classes des écoles pour héberger les évacués avec plus d'intimité. Ils devraient se servir des gymnases pour organiser des activités sociales pour changer les idées aux gens, surtout aux enfants » (une résidente de l'Anse St-Jean # 3).

« Ils (les organismes) devraient organiser des séances de verbalisation lorsqu'il se produit de graves événements afin de rassurer les gens. Ils devraient informer la population. Ils devraient utiliser l'école polyvalente et l'école primaire comme lieux de rassemblement de la population pour transmettre l'information et comme lieux d'hébergement. Ils devraient utiliser dans la mesure du possible, les classes pour loger les gens d'une même famille afin de

leur assurer plus d'intimité, selon le nombre de classes disponibles » (une résidente de l'Anse St-Jean # 5).

« Ils (les organismes) devraient éviter le gaspillage des ressources. Ils devraient éviter les abus et ceux qui profitent de l'aide ou des services offerts (St-Vincent-de-Paul) sans en avoir vraiment besoin. L'argent de la Croix-Rouge a été mal administré. Ils ont donné de l'aide à des personnes qui n'en avaient pas nécessairement besoin ou qui n'avaient pas eu de dommages. Il faudrait que le système (le gouvernement) soit mieux organisé et qu'il vienne voir les besoins sur place et faire le suivi pour éviter le gaspillage » (une résidente de l'Anse St-Jean # 7).

L'implication des gouvernements, tant fédéral que provincial, n'a laissé personne indifférent. Plusieurs sinistrées ont d'ailleurs émis leur opinion sur le sujet. Trois observations reviennent souvent dans leur discours : la lenteur dans le traitement des dossiers, l'inégalité dans les remboursements et la complexité et les retards dans les procédures d'indemnisation. De plus, quelques sinistrées ont suggéré de ne pas surveiller les barrages par voie informatique, mais plutôt d'en assurer la gestion par des personnes en poste de façon permanente.

« La gestion des barrages devrait être faite par des personnes sur place plutôt que par des ordinateurs. Avant nous n'avions jamais eu des problèmes avec les barrages » (une résidente du lac Kénogami # 12).

Des suggestions ont également été faites au niveau des critères de remboursements. Aux dires des répondantes, les gouvernements devraient mandater un représentant sur place pour faire une estimation réelle des dommages. De plus, des politiques plus équitables devraient être créées pour simplifier les remboursements et

éviter une disparité entre les résidents vivant en milieu rural et les résidentes vivant en milieu urbain. Toutefois, une seule sinistrée parmi les quinze interrogées a avoué être en accord avec le fait que le gouvernement se basait sur l'évaluation municipale pour accorder des indemnisations. Par ailleurs, l'aide accordée devrait être assujettie à des règles plus strictes afin d'éviter les fraudes et les abus de toutes sortes. Les sinistrées ont aussi suggéré l'instauration de points de service dans toutes les municipalités touchées par un désastre afin de limiter les déplacements et les frais supplémentaires encourus. Les propriétaires de résidences secondaires soutiennent pour leur part qu'elles auraient dû avoir recours à des remboursements. Les extraits de verbatims suivants illustrent les propos de sinistrées en ce qui a trait aux programmes de compensations financières :

« Les gouvernements devraient veiller à un partage plus juste de l'aide financière entre ceux qui ont tout perdu et ceux qui n'ont rien perdu ou presque. Ils devraient couvrir la totalité des pertes subies et ne pas se fier uniquement à l'évaluation municipale qui est beaucoup moins élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Aussi, ils devraient simplifier les procédures; elles étaient trop compliquées. Ils devraient réduire les délais de traitement des dossiers » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 3).

« Les gouvernements devraient accorder de l'aide aux sinistrés qui ont perdu leur résidence secondaire » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 5).

« Les responsables gouvernementaux devraient éviter de gaspiller et de donner de l'aide à ceux qui n'en ont pas vraiment besoin ou qui n'ont pas eu de dommage. Ils devraient essayer d'être plus équitables et plus justes dans la répartition de l'aide » (une résidente de l'Anse-St-Jean # 7).

Les tableaux 12 et 13 présentent les recommandations les plus souvent émises par les répondantes.

TABLEAU 12

Recommandations émises par les répondantes propriétaires de résidences secondaires			
<u>Aux sinistrés</u>	<u>Aux bénévoles</u>	<u>Aux intervenants rémunérés</u>	<u>Aux gouvernements</u>
<ul style="list-style-type: none"> - éviter la panique - respecter les directives - se conformer aux autorités - se conformer aux consignes d'évacuation - avoir une attitude critique envers les informations véhiculées par les médias - avoir de bonnes assurances - recourir sans gêne à l'aide offerte - tenter de conserver une attitude positive - demeurer calme - être patient 	<ul style="list-style-type: none"> - ne s'applique pas (n'ont pas été évacuées) 	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas promettre de l'aide pour ne pas l'offrir pas la suite - mieux diviser les compensations entre les propriétaires de maison et de chalet - donner de l'information plus rapidement 	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas gérer informatiquement les barrages - améliorer la gestion des barrages - réduire les délais de traitement des dossiers de réclamations - revoir les critères de compensation - donner de l'information plus rapidement - respecter les recommandations de la Commission Nicolet

TABLEAU 13

Recommandations émises par les répondantes propriétaires de résidences principales			
Aux sinistrés	Aux bénévoles	Aux intervenants rémunérés	Aux gouvernements
<ul style="list-style-type: none"> - éviter la panique - ne pas porter attention aux rumeurs non fondées - ne pas mettre sa vie en danger inutilement - éviter d'anticiper les événements - recourir sans gêne à l'aide offerte - éviter l'isolement - se fier aux personnes compétentes (intervenants et experts) 	<ul style="list-style-type: none"> - être sensibilisés aux besoins et aux difficultés des victimes - ne pas diffuser des messages alarmistes - ne donner que l'information jugée nécessaire - augmenter la surveillance pour éviter les abus - voir à une meilleure répartition de l'aide offerte (financière et matérielle) - connaître ses limites personnelles - respecter la confidentialité - être disponible et empathique (soutien moral) - offrir une supervision adéquate aux intervenants et bénévoles - former le personnel en interventions d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - assurer une présence permanente de médecins, psychologues et travailleurs sociaux - organiser des activités sociales et récréatives - organiser des sessions de verbalisation (debriefings) - s'assurer d'une utilisation optimale des ressources - limiter le gaspillage - regrouper des familles dans des classes - minimiser les injustices et les traitements de faveur 	<ul style="list-style-type: none"> - réduire les délais de traitement des dossiers de réclamations - se baser sur la valeur réelle de la maison plutôt que sur l'évaluation municipale pour les remboursements - faire un suivi pour éviter le gaspillage des ressources - avoir un représentant sur le terrain pour une évaluation réelle des dommages - élaborer des politiques plus équitables par rapport aux remboursements - simplifier les procédures de réclamations - accorder une aide financière aux sinistrés dont le chalet a été détruit - assujettir l'aide accordée à un important contrôle des abus et des fraudes - établir des points de service dans les municipalités touchées

Analyse et interprétation des résultats

La recension des écrits tout comme les résultats de la présente étude, démontrent bien qu'un désastre naturel, tel que les inondations de juillet 1996, peut entraîner des conséquences positives ou négatives sur les populations touchées. C'est ainsi que maints chercheurs ont souligné que plusieurs difficultés peuvent être rencontrées et laisser des marques pendant de nombreuses années (Aptekar, 1994; Belter et Shannon, 1993; Bolin, 1985; Car, Lewin, Carter et Webster, 1995; Murphy, 1986). Dans la présente étude, réalisée plus de trois ans après les événements, plusieurs aspects de la vie des sinistrées ont subi des changements, ce qui est conforme avec plusieurs études existantes, dont celle de Maltais et al. (1999) qui soulignent que les catastrophes peuvent induire des blessures physiques et psychologiques traumatisantes ainsi que des décès, puis sont porteuses d'un grand potentiel de destruction, de blessures et de différentes séquelles aux plans personnel, économique et social. De plus, comme l'ont souligné Crabbs et Black (1984); Fothergill (1996); Graham-Bermann et al. (2001); Nolen-Hoeksema et Morrow (1991) ainsi que Yates (1992), l'augmentation des manifestations de détresse émotionnelle et de l'état de stress post-traumatique ainsi que des modifications de la vie familiale, sociale et professionnelle, ne sont que quelques-uns des problèmes auxquels sont confrontés les sinistrés de désastres naturels. En conformité avec certains auteurs, cette présente étude a toutefois permis de noter une amélioration des liens familiaux et un resserrement des liens pour certaines sinistrées (Ollendick et Hoffman, 1982 ; Robins

et al., 1986), tandis que pour d'autres répondantes, c'est plutôt une détérioration de la dynamique des relations des couples ou des familles et des relations avec les amis et voisins que nous avons pu constater tout comme Erickson (1976), Maltais, Robichaud et Simard (2000) ainsi que Powell et Penick (1983).

Les entrevues réalisées auprès de quinze femmes sinistrées dont les résidences principales ou secondaires ont été endommagées par les inondations ont permis de recueillir plusieurs données et brosser un tableau des principales conséquences du désastre, tant aux plans physique, psychologique que social et économique. C'est ainsi que cette étude a permis de constater que les inondations ont été vécues comme une série de difficultés péniblement surmontables auxquelles s'est ajouté un sentiment d'impuissance accompagné d'un sentiment de peur. L'impression de ne plus avoir le contrôle sur rien et la certitude que les jours à venir seront de plus en plus pénibles ont été recensées dans le discours de plusieurs répondantes. Maltais et Robichaud (1999) résument bien cette pensée en disant « qu'être sinistré, c'est vivre le choc de se sentir dépossédé, de ne plus rien avoir devant soi » (p. 39).

Il semble que trois ans après l'événement, la nostalgie, l'ennui, la peine et la déception soient toujours présents dans le discours des sinistrées. Mais, à chaque malheur existe un bon côté, car les inondations ont permis à certaines femmes de resserrer les liens familiaux et d'améliorer leurs relations avec leurs voisins. Malgré cela, les problèmes rencontrés lors de l'intégration à un nouveau quartier, à un nouvel

environnement se vivent au quotidien en raison de l'éloignement de la famille, d'une perte d'un sentiment de sécurité et des modifications dans les habitudes de vie (moins de sorties et de loisirs), etc.

Ampleur des pertes

De nombreuses pertes matérielles ont été occasionnées par les inondations. Les terrains de plusieurs répondantes ont été endommagés de façon importante et pour certaines d'entre elles, il a été détruit complètement. De plus, toutes les sinistrées ont subi des dommages à leur résidence (soit la résidence principale ou la résidence secondaire). Ces dommages ont été qualifiés de dommages mineurs, majeurs ou de perte complète de la résidence. Cependant, il est important de noter que la moitié des répondantes ont subi des dommages à leur chalet et non à leur résidence principale. Bien souvent, lorsque la maison ou le chalet a été endommagé, le terrain l'a également été. Bien que deux sinistrées aient rapporté avoir perdu totalement leur terrain, la majorité d'entre elles, soit huit répondantes, ont subi des dommages importants à leur terrain.

Les sinistrées ayant fait face à la destruction ou à la détérioration de leur résidence secondaire n'ont pas subi le même type de pertes que les sinistrées propriétaires d'une résidence principale. En effet, pour ces répondantes, les pertes se

situent plus au niveau des objets de loisirs (piscine, équipement de chasse, bateaux, etc.) qu'au niveau des biens essentiels (vêtements, nourriture, réfrigérateur, etc.).

Cependant, malgré le fait que plusieurs sinistrées vivant du milieu rural ont exclusivement perdu leur maison principale ou ont subi des dommages importants à leur résidence, les pertes spécifiques notées sont aussi importantes en nombre que celles des sinistrées propriétaires d'un chalet. Cette situation peut être expliquée par le fait qu'une inondation fait les mêmes dommages partout où elle passe et elle ne fait pas de discrimination entre une maison et un chalet; l'eau s'infiltrera partout et causera de lourds dommages. C'est l'interprétation et la perception des conséquences vécues par les sinistrées qui font que devoir faire face à la destruction de sa maison principale a plus d'impacts négatifs sur plusieurs aspects de la vie que de ne perdre uniquement son chalet. Les sinistrées ayant vu leur résidence principale détruite ou fortement endommagée ont dû faire face à de nombreuses pertes sur pratiquement tous les niveaux (santé physique et psychologique, économique, social, familial, personnel, etc.), tandis que les propriétaires de résidences secondaires ont subi des désagréments, reliés aux inondations, uniquement sur certains niveaux (santé psychologique, vie professionnelle, etc.).

Les résultats de cette étude démontrent que les sinistrées ayant subi des dommages à leur résidence principale ou secondaire ont été affectées sur le plan psychologique et dans plusieurs autres sphères de leur vie. Un facteur pouvant expliquer

ces résultats est que le fait de perdre sa maison ou son chalet ou d'être exposé à des dommages importants à sa propriété occasionne à peu près les mêmes difficultés et les mêmes conséquences pour l'ensemble des sinistrées. En effet, les inondations ont entraîné la perte de plusieurs objets usuels quotidiens de même que la perte permanente ou temporaire d'un toit et d'une certaine sécurité. La perte d'un chalet a, quant à elle, signifié majoritairement la perte d'un milieu de vie qui était considéré primordial au bien-être, même si les sinistrées conservaient leur maison principale et tout ce qui s'y rattachait. McFarlane et De Girolamo (1996) résument bien cette situation : « Les pertes matérielles, plus que l'intensité de l'exposition au traumatisme lié au désastre, sont un meilleur prédicteur de la détresse psychologique à long terme ».

L'aide reçue est également un facteur important à ne pas négliger dans une étude sur les conséquences des désastres sur l'état de santé des individus, tel que souligné par Maltais et al. (2003b). À la lumière des résultats obtenus, le fait de vivre seule n'a pas nécessairement fait en sorte que les sinistrées ont reçu plus d'aide que celles vivant en couple. Au contraire, les femmes vivant seules ont dû se débrouiller pour trouver des solutions à leur condition et ont dû dénicher de la main-d'œuvre pour les aider au nettoyage et aux travaux de rénovation. Les femmes vivant en couple ont pu partager certaines tâches de nettoyage et de rénovation, ce que n'ont pas pu faire les femmes vivant seules. Ces dernières n'ont pas eu autant de soutien moral provenant de leur famille immédiate que celles vivant en couple et ayant leur propre famille. Par contre,

tel que souligné dans cette étude, toutes les répondantes ont reçu un minimum de soutien relationnel et émotionnel.

Les sinistrées ayant perdu leur résidence principale ou ayant subi des dommages à cette dernière ont reçu de l'aide des intervenants du CLSC ainsi que des collègues de travail, ce dont n'ont pas bénéficié les sinistrées ayant subi des dommages à leur chalet. Par contre, les parents, les amis, le conjoint et la famille ont tous apporté une forme de soutien à l'ensemble des femmes sinistrées. Cette situation est soulignée par Maltais et al. (2004) qui rapportent que les victimes recherchent un soutien plus important auprès de leurs proches en raison de leur plus grand besoin d'aide matérielle ou émotive.

Cependant, comme l'a démontré cette étude, les femmes ayant subi des dommages à leur maison principale et non à leur résidence secondaire, ont reçu beaucoup plus d'aide financière que les sinistrées propriétaires de chalets. La raison en est bien simple : les femmes ayant perdu tous leurs biens et leur résidence principale ont dû être évacuées pendant un certain temps; situation que n'ont pas vécu les femmes propriétaires de chalets. Les propriétaires de résidences secondaires ont pu demeurer en sécurité dans leur maison, ce que n'ont pas pu faire les femmes dont la maison a été détruite. Sur les lieux de l'hébergement temporaire, une multitude de soins et de soutien ont été offerts aux populations évacuées. Cette aide comprenait de l'aide financière de diverses instances gouvernementales ou communautaires, du soutien moral d'intervenants du CLSC, de psychologues et de travailleurs sociaux ainsi que des

militaires de la base militaire de Bagotville. De plus, ces sinistrées ont reçu des bons de nourriture et l'occasion de pouvoir de vêtir grâce à des organismes communautaires.

En raison de leur situation différente, les sinistrées propriétaires de résidences principales vivant principalement en milieu rural ont reçu plus d'aide de toute forme que les sinistrées originaires du milieu urbain; qui elles étaient majoritairement propriétaires de résidences secondaires. La présente étude permet donc de constater que les sinistrées ayant reçu de l'aide pour passer à travers des nombreuses conséquences des inondations ont éprouvé moins de difficultés à surmonter les épreuves que celles n'ayant eu que peu ou pas d'aide. De plus, les personnes ayant reçu de l'aide ont présenté moins de symptômes au niveau de l'état de santé physique et psychologique que celles n'en ayant pas reçu, tel que souligné par Carr et al. (1995).

Sentiments vécus

Les sinistrées propriétaires de résidences principales ont ressenti plus de sentiments de peur et se sont senties plus menacées et en danger que les sinistrées propriétaires de résidences secondaires. Cette situation s'explique par le fait que les conséquences des pertes sont beaucoup plus importantes pour les femmes du milieu rural (perte totale ou dommages majeurs de la maison principale) et du fait qu'elles ont été évacuées et hébergées temporairement. Elles ont donc été retirées d'urgence d'un

milieu jugé sécurisant et familial, soit leur propre résidence. Par ailleurs, plusieurs sentiments communs ont été ressentis par l'ensemble des sinistrées.

La peur, l'inquiétude, le choc, la panique, le découragement et le stress ont tous été nommés par les répondantes lors des différentes phases du désastre. De plus, le sentiment d'être isolée du reste du monde et ne pas pouvoir communiquer avec les membres de sa famille en raison des bris du réseau de communication a été un élément perturbateur souvent identifié parmi les sinistrées.

Sans minimiser l'impact des inondations sur les femmes propriétaires de résidences secondaires, cette étude tend à démontrer que les femmes propriétaires de résidences principales ont ressenti souvent les mêmes sentiments que leurs homologues, mais de façon beaucoup plus intense. C'est ainsi que lors de la phase d'alerte, les sinistrées propriétaires de résidences principales ont vécu des sentiments de doute et d'appréhension, contrairement aux sinistrées propriétaires de résidences secondaires qui ont vécu une période dite de fébrilité. Cette situation est probablement le fruit des diverses situations vécues par rapport aux pertes encourues et aux dommages faits par les inondations. Pendant les pluies abondantes ou lors de la phase de la menace, plusieurs sentiments de même nature ont été vécus par toutes les sinistrées, mais le déni, la peur, l'anticipation et l'ambivalence ont été ressentis beaucoup plus intensément parmi les répondantes propriétaires de résidences principales, tandis que la panique,

l'impuissance, le découragement, l'angoisse et la crainte ont été les sentiments les plus nommés chez les sinistrées propriétaires de résidences secondaires.

Lors de l'évacuation, des sentiments d'impuissance et d'anxiété ont été ressentis. De plus, chez les sinistrées propriétaires de résidences principales, des sentiments de l'ordre de la nervosité, de l'isolement et de la frustration ont aussi été nommés. Il est à noter que toutes les sinistrées propriétaires de résidences principales ont été évacuées de leur résidence et ont été hébergées temporairement chez des membres de leur famille ou à la base militaire de Bagotville. Cette situation ne s'est pas appliquée pour les sinistrées propriétaires de résidences secondaires, car elles ont pu demeurer dans leur propre domicile pendant et après les inondations. C'est ce qui peut expliquer une certaine différence des sentiments vécus pendant les différentes phases du désastre. Les sinistrées hébergées temporairement ont vécu certaines difficultés entraînant du stress, de la frustration et de la gêne du fait de devoir cohabiter une avec nombre important de personnes vivant la même situation stressante. Certaines ont avoué avoir eu l'impression de ne pas se sentir chez elle lors de leur hébergement temporaire, même si demeuraient chez des membres de leur propre famille ou chez des amis. L'hébergement sur la base militaire a été aussi source de nombreux sentiments négatifs en raison du nombre important de personnes évacuées et hébergées à cet endroit.

De plus, plusieurs femmes ayant perdu leur résidence principale ont ressenti de la gêne à recevoir des vêtements d'organismes communautaires et à recevoir des bons

permettant de se procurer de la nourriture. De plus, le fait de devoir vivre plusieurs sous un même toit a fait en sorte que beaucoup de sinistrées ne se sentaient pas chez elle et ont ressenti de la frustration à plusieurs occasions.

Dans les mois et les années qui ont suivi, beaucoup de stress et de découragement ont été soulignés par les répondantes. Cette période correspond à la phase de reconstruction et de nettoyage. Les sinistrées, propriétaires de résidences principales, ont vécu de l'épuisement lié à la rénovation majeure de leur nouvelle maison et aux nombreuses décisions que cette situation entraîne. Le nettoyage et les travaux de rénovation en ont également épuisé plus d'une. Certaines d'entre elles ont rapporté avoir vécu de l'amertume face à tout ce qui leur était arrivé et d'autres se sont tout simplement résignées à leur sort. Cependant, quelques sinistrées ont vécu de l'isolement en raison du peu d'aide reçue, du déménagement dans un nouveau quartier ou du départ des anciens voisins vers une autre localité. Les sinistrées provenant du milieu urbain et donc principalement propriétaires de résidences secondaires, ont quant à elles, vécu du découragement par rapport à leur situation. Ces personnes ont perdu soit le principal endroit où ils pratiquaient leurs loisirs et où ils pouvaient se détendre ou ont fait face à des pertes importantes qui ont limité leurs possibilités de se détendre et de profiter d'un endroit de villégiature. Les pertes matérielles et financières occasionnées par les inondations ont provoqué de la révolte et du désenchantement. De plus, certaines propriétaires de résidences secondaires ont eu d'énormes difficultés à recevoir un dédommagement monétaire pour leurs pertes. Comme les chalets n'ont pas été

considérés comme un bien essentiel, tel que l'ont été les résidences principales, certaines femmes n'ont reçu aucun remboursement. Cette situation leur a fait vivre beaucoup de sentiments de révolte et d'injustice. Certaines ont ainsi avancé avoir vécu de la trahison face au gouvernement. Elles se sont senties exclues et abandonnées, surtout lorsqu'elles n'ont pas pu assister aux séances d'informations en raison de leur statut de propriétaire de résidence secondaire et non de propriétaire de résidence principale. Les frustrations ont fait en sorte que ces femmes ont pu vivre des sentiments d'exclusion qui ont miné leur moral et ont augmenté le nombre de difficultés vécues.

Difficultés rencontrées (plan personnel et professionnel)

En conformité avec d'autres recherches, les inondations ont causé beaucoup de difficultés à plusieurs niveaux (Enarson, 1999; Fothergill, 1996; Graham-Bermann et al., 2001 ; 1999a; Gupta, 2002; Monat et Lazarus, 1991; Norris et al., 2001). Lors de la phase d'alerte, certaines sinistrées ont trouvé difficile de ne pas pouvoir se déplacer aisément et rapidement en raison des nombreuses routes bloquées ou endommagées. Le fait de ne pouvoir communiquer avec personne en raison du bris des moyens de communication a causé passablement de difficultés chez toutes les sinistrées. Le manque d'eau potable et d'électricité a également contribué à augmenter les niveaux de difficultés vécues par toutes les sinistrées. Au niveau émotionnel, le fait de ne pas avoir de nouvelles des proches a été une difficulté majeure vécue par toutes les sinistrées. Cette situation leur a créé beaucoup d'inquiétudes. Ces observations sont toutes

conformes aux études de Quarantelli (1990), de Robins et al. (1986) ainsi que de Maltais, Robichaud et Simard (2001a, 2001b). De plus, parmi les sinistrées propriétaires de résidences secondaires, certaines ont dû faire face à l'hospitalisation d'un être cher ainsi qu'au décès d'un animal de compagnie. Ces situations ont alors représenté un autre type d'événement stressant qui ont eu des impacts majeurs sur les sentiments et les difficultés vécus par ces femmes. Chez les sinistrées propriétaires de résidences principales, ce sont les difficultés et les inquiétudes liées à la reconstruction ou à la rénovation de la maison qui ont été les plus souvent nommées.

Comme Erickson et al. (1976), Lipton et Olson (1976) de même que Maltais, Robichaud et Simard (2001) l'ont rapporté dans leurs études respectives, certaines difficultés ont été vécues aux niveaux conjugal et familial et sous forme de disputes et de conflits causés souvent par le stress et la fatigue. La majorité des sinistrées ont aussi connu des problèmes de santé physique et psychologique qui ont représenté une difficulté supplémentaire à surmonter parmi toutes celles déjà présentes.

En conformité avec d'autres auteurs, des difficultés économiques ont aussi été présentes dans la réalité des sinistrées (Baum et al., 1992; Maltais, Robichaud et Simard, 2001; Shannon, Lonigan, Finch et Tayler, 1994). La perte complète de la maison ou la destruction partielle de celle-ci a entraîné des coûts élevés pour la reconstruction et la rénovation, l'achat de matériaux et l'embauche de personnel compétent. Plusieurs femmes ont rapporté avoir perdu des objets de valeur ainsi que de la nourriture

entreposée dans des congélateurs, d'autres ont rapporté avoir été victimes de vols pendant leur absence.

Lors de l'hébergement temporaire, les sinistrées vivant en milieu rural ont vécu un nombre important de difficultés. Le fait de devoir vivre entouré de plusieurs inconnus et de ne pas savoir combien de temps elles pourront réintégrer leur maison ont été des difficultés majeures soulignées dans leur discours. Certaines d'entre elles ont parcouru un itinéraire d'hébergement assez diversifié passant de l'hébergement chez des membres de leur famille, à l'hébergement à la base militaire pour finalement se retrouver chez des amis par la suite.

Cette situation a entraîné des frais économiques non prévus et a créé certaines difficultés à ce niveau. L'évacuation et l'hébergement temporaire ont contribué à augmenter le malaise parmi les sinistrées du fait de devoir vivre entouré de plusieurs personnes pendant un temps indéterminé, de manquer d'intimité et de ne pas se sentir chez soi. Certaines se sont perçues comme étant un fardeau pour leur famille et cela a contribué à augmenter leur malaise et leur gêne. Ces résultats sont tous conformes avec les recherches de Maltais, Robichaud et Simard, (1999, 2001), Maltais (2003) ainsi que de Steinglass et Gerrity (1990).

Les mois et les années qui ont suivi les inondations ont été marqués par un nombre important de difficultés vécues par les sinistrées. Rangell (1976) cerne bien cette

période où les victimes prennent conscience de la destruction et y perçoivent un aspect cumulatif face aux difficultés rencontrées. C'est ainsi que la phase de relocalisation et de reconstruction a été une étape pénible à vivre pour plusieurs sinistrées. C'est une période d'intenses changements où de nombreuses décisions importantes doivent être prises. Robichaud et al. (2002) ont décrit cette période où chaque tâche devient une source de préoccupations et de tensions qui débouche sur des conflits. Ces auteurs ajoutent que bien souvent, le courage s'amenuise et l'épuisement s'intensifie. La relocalisation est une adaptation à un nouveau milieu, à de nouvelles habitudes de vie, mais c'est aussi le deuil de l'ancienne maison. Beaucoup ont dû se battre pour pouvoir bénéficier d'un remboursement gouvernemental, mais plusieurs d'entre elles ont été déçues par les montants accordés.

De nombreuses décisions de toutes sortes ont dû être prises durant cette période, ce qui a contribué à augmenter le niveau de stress ressenti et la fatigue physique et psychologique, tout comme l'ont démontré dans leurs recherches Fothergill (1996) et Maltais (2003). La peur d'avoir pris la mauvaise décision est omniprésente dans le discours des sinistrées. En effet, les sinistrées ont dû faire face quotidiennement à plusieurs stresseurs et le fait de prendre une mauvaise décision entraînant, par le fait même d'autres conséquences, a provoqué de l'angoisse et de la crainte chez les répondantes. Les problèmes de moisissures et de pourritures, causées par les infiltrations d'eau dans les murs et les planchers, ont été le lot de plusieurs femmes qui ont dû prendre les mesures nécessaires pour régler cette situation. Certaines femmes ont

développé une peur de la pluie et d'autres ont eu le besoin constant de se faire rassurer par ses proches. Ces observations sont conformes aux études de Lifton et Oslon (1976) ainsi que de Maltais et al. (1998). Certaines sinistrées ont cessé de pratiquer des sports et des loisirs en raison de la perte du chalet; lieu où se déroulaient ces divertissements. Par ailleurs, certains couples ont connu des difficultés au niveau de la communication et de l'insatisfaction liée au report de certains projets de vie, dont le report de la retraite pour certains. La maladie d'un conjoint a également eu un impact sur la vie de couple de certaines sinistrées et les loisirs et les sorties qui y sont souvent associé. Ces résultats sont en lien aux recherches de Canino et al. (1990), de Maltais, Robichaud et Simard (2001) et de Yates (1992).

Les effets des inondations se sont aussi fait sentir sur le plan social, tout comme l'ont démontré Anderson et Woodrow (1989), Blaikie et al. (1994), Bolin et Standford (1998), Mileti (1999) ainsi que Peacock et al. (1997). Le fait de devoir changer de quartier a parfois favorisé un retrait et un désengagement vis-à-vis la vie communautaire. De plus, certaines femmes se sont volontairement isolées en voulant éviter à tout prix de parler des inondations et de leur expérience vécue. Cependant, pour certaines, les liens familiaux se sont resserrés; les contacts avec les frères et les sœurs, les neveux et les nièces sont plus nombreux et de meilleure qualité. Parfois, cette amélioration des liens s'est réalisée entre voisins où une meilleure communication et une cohabitation améliorée dans le voisinage ont été constatées.

La vie économique a été la sphère de vie où les difficultés ont été les plus évidentes. Plusieurs auteurs rapportent cette même observation dans leur recherche (Enarson et Philips, 2000; Fothergill, 1996; Maltais et Robichaud, 1999; Maltais, Robichaud et Simard, 2001; Nolen-Hoeksema et Morrow, 1991). Subir des dommages majeurs à sa maison entraîne inévitablement un nombre incalculable de dépenses toutes aussi importantes les unes que les autres et bien souvent imprévisibles. De plus, le prix de la valeur des maisons et des chalets a diminué, malgré toutes les rénovations ayant pu y être faites par le passé. De plus, certains remboursements des assurances ou des services gouvernementaux n'ont pas été à la hauteur des pertes encourues par les inondations, surtout pour les propriétaires de chalets. Ces remboursements étaient basés sur la valeur de la propriété selon l'évaluation municipale et non sur la valeur réelle de la maison.

Cette situation a donc contribué à augmenter les difficultés financières de nombreuses sinistrées. Certaines ont donc dû débourser elles-mêmes une partie des coûts et ont dû contracter un prêt dans une institution financière et s'endetter pour payer les rénovations effectuées à leur résidence principale ou secondaire.

Par ailleurs, certaines femmes se sont vues dans l'obligation de prendre des journées sans soldes ou des congés de maladie pour pouvoir s'occuper adéquatement des rénovations et des travaux de nettoyage de la maison ou du chalet. D'autres ont dû engager des ouvriers et de la main-d'œuvre pour réaliser les travaux. Un autre point

important ayant contribué à l'endettement des sinistrées a été les délais très longs des traitements des demandes et des remboursements qui ont suivi, tel que souligné dans Maltais (2003). Comme le temps de traitement des demandes a semblé différer d'une personne à l'autre, aucune sinistrée n'a pu prévoir le moment précis du remboursement gouvernemental; elles n'ont donc pas pu établir un plan concret des dépenses avec les montants attendus et ont donc dû improviser avec les moyens financiers dont elles disposaient au moment où elles effectuaient les travaux.

Conséquences des inondations (santé physique et psychologique, vie professionnelle, vie familiale)

Comme plusieurs sentiments ont aussi envahi les sinistrées lors de l'évacuation de la résidence, la majorité des répondantes ont vécu des chocs et par la suite, s'en est suivi un nombre incalculable de difficultés de plus en plus importantes. Cette accumulation de difficultés a entraîné de la fatigue et un épuisement important chez les victimes des inondations de juillet 1996. Donc, tel que constaté par Robichaud, Maltais, Lalande, Simard et Moffat (2002), les inondations de juillet 1996 ont été, pour les femmes sinistrées, un long processus rempli d'embûches de toutes sortes. L'accumulation de sentiments, tel le choc, a entraîné des conséquences importantes sur l'état de santé physique et psychologique des sinistrées.

Plusieurs ont rapporté ressentir une fatigue importante et un épuisement notable, même plusieurs mois après les inondations, tel que rapporté, entre autres, dans les études

de Faupel et Styles (1993) et de Thomas (1993). Certaines sinistrées ont développé des problèmes physiques, des maladies et des dysfonctionnements sociaux. Sur le plan psychologique, la totalité des femmes a souffert de stress, d'angoisse ou d'anxiété, comme l'ont décrit certains chercheurs, dont Aptekar, (1994), Basolgu et al. (2002), Davidson (2000), Enarson (1999) ainsi que Maltais et al. (1998). De plus, toutes les répondantes ont eu peur à un moment ou à un autre lors du déroulement du désastre naturel; peur de la pluie, peur de ne plus pouvoir retourner dans leur maison et peur de ce qui allait arriver par la suite.

Tel que rapporté par Lifton et Olson (1976), Krug et al. (1998), Maltais et al. (1998) ainsi que Sharan, Chaudhary, Kavathekar et Sexena (1996), les problèmes de sommeil et l'insomnie sont des symptômes fréquemment rapportés lors de catastrophes naturelles. La plupart des sinistrées de la présente étude ont éprouvé, quant à elles, des difficultés à trouver le sommeil et ont souffert d'insomnie. Dans certains cas, la prescription d'un hypnotique a été nécessaire afin de régler le problème d'insomnie. Les résultats de cette étude sont donc aussi conformes aux résultats de l'étude de Ollenburger et Tobin (1999).

La présente étude tend aussi à démontrer que les sinistrées n'ont pas vécu les conséquences avec la même intensité selon qu'elles sont propriétaires de résidences principales ou secondaires. En effet, les sinistrées propriétaires de résidences secondaires ont vécu plus de conséquences au niveau de l'état de santé physique, de

l'état de santé psychologique et surtout de la vie conjugale, familiale et sociale. Cette situation peut s'expliquer entre autres le fait que le chalet représente pour plusieurs d'entre elles, un lieu de détente où l'on peut pratiquer normalement, en toute sécurité, différents sports et loisirs. De plus, le chalet représente aussi, pour la plupart, un lieu de rassemblement où les amis et membres de la famille se réunissent pour célébrer de nombreux événements de toutes sortes. La perte de ce lieu de détente ou le fait que ce type de demeure a été endommagé a probablement favorisé l'apparition de nombreux symptômes physiques et psychologiques, dont des problèmes de sommeil, une réaction de deuil, du stress et de la frustration. Par contre, les aspects de la vie professionnelle et de la vie économique ont été moins accablants pour ces répondantes. De plus, ces sinistrées se sont senties humiliées, abandonnées par le gouvernement et la Croix-Rouge. Ces sentiments ont probablement eu des impacts majeurs sur leur santé psychologique. Elles ont, de plus, bénéficié de moins de sources de soutien.

Le fait de conserver sa résidence principale et, par le fait même, conserver une certaine routine quotidienne a probablement favorisé positivement les propriétaires de résidences secondaires sur ces autres aspects de leur vie. Certes, elles ont vécu la perte ou ont subi des dommages importants à leur chalet, de même que le retrait de tous les avantages liés à la détente que cet endroit leur procurait, mais elles ont toutefois conservé leurs meubles, leurs vêtements, leurs souvenirs se trouvant dans leur résidence principale.

Les sinistrées propriétaires de résidences principales ont, quant à elles, fait face à un nombre élevé de conséquences sur leur vie psychologique, mais d'autres aspects de leur vie, dont la vie professionnelle ont été fortement perturbés. Elles n'ont pas subi que des dommages à leur maison; elles ont aussi perdu un lieu qui représentait une certaine sécurité, un lieu qu'elles ont amélioré au fil des années et leur perception d'avoir un lieu à soi qui leur ressemble a été anéantie; bref, les sinistrées ont perdu une partie de leur identité. Cette situation est responsable des nombreux symptômes ressentis au niveau psychologique, soit un fort sentiment d'insécurité, du découragement, du stress et du désespoir.

Par ailleurs, le fait de devoir être évacué et hébergé pendant un temps indéterminé a eu un impact certain sur la vie professionnelle des sinistrées. Certaines d'entre elles ont eu recours à la prise de congés de maladie, de vacances ou de journées sans solde pour pouvoir régler et améliorer leur situation personnelle. De plus, les nombreux travaux de nettoyage et les démarches gouvernementales interminables dans le but de recevoir de l'aide financière ont épuisé plusieurs répondantes. La plupart ont éprouvé de la fatigue et de l'épuisement ce qui a eu un impact direct sur leur rendement au travail.

Certaines femmes ont vécu des conflits avec des collègues de travail et d'autres ont vu leur motivation et leur intérêt diminuer radicalement. Ces résultats sont en lien

avec les études de Baum et al. (1992), de Maltais, Lachance, Brassard et Picard (2002) ainsi que de Shannon, Lonigan, Finch et Tayler (1994).

Cependant, l'impact le plus déterminant chez l'ensemble des répondantes a été les conséquences notées sur la vie économique. Les inondations ont été un événement imprévu entraînant des dépenses, elles aussi, imprévues pour les sinistrées. Nombreuses sont celles qui ont contracté un prêt bancaire pour pouvoir payer les matériaux nécessaires à la réparation de leur maison ou de leur chalet. Cette situation a créé un endettement évident et plusieurs répondantes ont dû cesser de pratiquer des activités de loisirs ou des activités sociales en raison du peu d'argent disponible. De plus, le temps précédemment accordé aux loisirs a été réservé aux travaux de nettoyage et de réparations qui ont pu durer de nombreux mois.

Recherches futures

Le sujet traité dans ce mémoire fait place à de nombreuses avenues d'études encore inexplorées. Il serait intéressant, par exemple, de se pencher sur les répercussions des sentiments vécus et des conséquences entraînées par les inondations de juillet 1996 lors de la perte totale de la résidence principale uniquement. Également, il serait pertinent de vérifier ces mêmes données lors de la perte totale de la résidence secondaire uniquement.

De futures recherches pourraient s'effectuer avec des participants provenant de milieux de vie très ciblés, tels que le milieu de vie urbain ou le milieu de vie rural. Par ailleurs, il pourrait être intéressant d'étudier l'impact des inondations de juillet 1996 sur une population de femmes vivant seules uniquement ou ayant à la maison la responsabilité de jeunes enfants. Des études pourraient également porter sur les conséquences des désastres pour les femmes de la génération sandwich, c'est-à-dire celles qui doivent à la fois s'occuper des soins d'enfants et du soutien de leurs parents vieillissants. Un nombre plus élevé de répondantes permettrait également de comparer la situation des femmes qui occupent un emploi rémunéré avec celles dont les tâches principales sont celles de demeurer à domicile pour assurer l'éducation et les soins de leurs enfants. Il serait également intéressant de pouvoir comparer et de faire les liens dans d'autres études sur les conséquences et les sentiments vécus selon un milieu de vie donné incluant des participants à la fois de sexe masculin et féminin.

Les résultats de ces futures recherches pourraient permettre une meilleure adaptation des programmes d'urgence présentement offerts en temps de catastrophe. De plus, ces recherches pourraient permettre de mieux connaître les conséquences et l'impact d'un désastre sur une population ciblée et ainsi créer ou améliorer les services offerts ou les programmes déjà existants en fonction des besoins spécifiques de plusieurs types de sinistres (femme ou homme vivant seul, ayant à leur charge de jeunes enfants, apportant de l'aide à leurs parents vieillissants, occupant un emploi rémunéré, etc.).

Conclusion

Les résultats obtenus à la lumière de ce mémoire démontrent bien les conséquences nombreuses pouvant être vécues par des femmes sinistrées après un désastre naturel, telles que l'ont été les inondations de juillet 1996. Le fait de subir des dommages importants à sa résidence principale, sa résidence secondaire ou même à son terrain entraîne de nombreux bouleversements et très souvent, les conséquences se font encore sentir plusieurs années après la catastrophe. Un désastre naturel peut être divisé en plusieurs phases et à chaque phase correspondent des réactions physiques et psychologiques, de même que des conséquences sur plusieurs aspects de la vie et des sentiments vécus.

À la suite aux inondations de juillet 1996, plusieurs sinistrées n'ont pu que constater l'ampleur de leurs pertes et ont dû faire face à des difficultés de plus en plus importantes et difficilement surmontables. Plusieurs répondantes ont ressenti du découragement et du désarroi par rapport à leur situation de sinistrée. Le fait de perdre sa maison, son terrain ou de subir des dommages très importants à sa résidence en a affecté plus d'une. Les vies émotionnelle, familiale, professionnelle et économique des sinistrées ont toutes été perturbées pendant et après les inondations. Certaines répondantes ont vécu des tensions avec leur conjoint, d'autres ont dû s'absenter de leur milieu de travail pour pouvoir participer aux tâches de nettoyage et de rénovation, d'autres ont ressenti divers malaises physiques et psychologiques, mais

la plupart des femmes sinistrées ont vu leur vie économique lourdement hypothéquée. La majorité des sinistrées ont également éprouvé des malaises physiques et psychologiques pendant et après la catastrophe, dont des problèmes de sommeil, des problèmes gastriques, du stress, de l'angoisse et des manifestations de l'état de stress post-traumatique. Ces résultats sont conformes aux études de Lalande et al. (2000), de McFarlane et De Girolamo (1996), de Maltais et al. (2001a, 2001b, 2001c, 2001d), de Maltais (2003), de Tobin et Ollenburger (1996) ainsi que de Van Willigen (2001).

Le type de résidence endommagé a joué un rôle important quant à la manifestation des malaises physiques et psychologiques, aux réactions et aux conséquences des inondations. De plus, les pertes n'ont pas été les mêmes pour les sinistrées.

Cette situation a fait que généralement les femmes propriétaires de résidences principales ont vécu un nombre plus important de difficultés à la suite des inondations de juillet 1996 que les femmes propriétaires de résidences secondaires détruites ou endommagées. Ces sinistrées se sont retrouvées du jour au lendemain avec pratiquement comme seules possessions les vêtements qu'elles portaient ce jour-là. Elles ont eu un itinéraire résidentiel assez diversifié, allant de l'hébergement d'urgence à la base militaire de Bagotville, en passant par quelques jours d'hébergement chez des amis ou des parents. Pour les femmes propriétaires de chalets, ce lieu était considéré comme un endroit de détente et de loisirs ainsi qu'un refuge de tranquillité. La perte ou les

dommages causés à ce paradis ont grandement affecté certaines sinistrées à plusieurs niveaux. Certaines ont vécu de l'isolement, une perte de plaisir de la vie et la cessation de la pratique de certains sports et de passe-temps.

Par ailleurs, les femmes propriétaires de chalets n'ont pas reçu de compensation financière au même titre que les femmes propriétaires de résidences principales. Cette situation a fait en sorte que ces sinistrées ont essuyé de lourdes pertes financières. Malgré tout, bien que cet aspect financier ait été défavorable pour les sinistrées propriétaires de chalets, il semble que les femmes propriétaires de résidences principales ont été somme toute plus affectées par les inondations et ont vécu des conséquences néfastes sur plusieurs aspects de la vie.

La situation des sinistrées a souvent été perçue comme une montagne difficilement franchissable en raison des nombreuses difficultés toutes aussi importantes les unes que les autres. Plusieurs sinistrées ont vécu du découragement et un désir de tout laisser tomber. Certaines se sont même questionnées à savoir pourquoi cette épreuve leur arrivait à elles. Il semble que le réseau social ait fait une différence dans l'état d'esprit des sinistrées. En effet, le fait de se savoir entourée de personnes significatives et de pouvoir compter sur eux lors des travaux de nettoyage et de reconstruction a fait une différence dans la vie de plusieurs femmes. Les sinistrées ont bien sûr connu une période de découragement, mais elles ont rapidement cessé de s'apitoyer sur leur sort et ont pris des actions nécessaires afin d'augmenter leur qualité de vie. Les sinistrées

n'ayant pas eu ou n'ayant eu que peu de soutien social ont vécu plus difficilement les conséquences des inondations et ont ressenti plus de malaises physiques et psychologiques que celles ayant reçu de l'aide autant financière que relationnelle.

Bien que plusieurs études aient été réalisées sur les conséquences des inondations de juillet 1996, peu d'entre elles parviennent à bien cerner l'état émotif et la perception de la situation des femmes sinistrées. Cette étude a tenté de le faire et nous espérons qu'elle permettra aux intervenants de mettre en place des programmes d'intervention mieux adaptés à la réalité des femmes sinistrées.

Liste des références

- Adams, P., Adams, G. (1984). Mount Saint Helen's ashfall. *American psychologist*, 39, 252-260.
- Al-Issa, I. (1982). Gender and psychopathology in perspective. Dans I. Al-Issa (Éd.), *Gender and psychopathology* (pp. 3-29). New York : Academic Press.
- Almay, J., Belgrave, L. L., & Smith, K. (1998). Back to normal : gender and disaster. *Symbolic Interaction*, 21(2), 175-195.
- American Psychiatric Association. (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4^e ed.). Washington, DC : American Psychiatric Association.
- American Psychiatric Association. (1996). *DSM-IV : Manuel diagnostic et statistique des troubles mentaux* (4^e ed.) (version internationale) (Washington, DC, 1995). Traduction française par J. D. Guelfi et al., Paris : Masson.
- Anderson, K. A., Manuel, G. (1994). Gender differences in reported stress response to the Loma Prieta earthquake. *Sex Roles*, 30(9-10), 725-733.
- Anderson, M. (1994). Understanding the disaster-development continuum : gender analysis is the essential tool. *Focus on gender*, 2(1), 7-10.
- Aptekar, L. (1994). The psychology of disaster victims. Dans L. Aptekar (Éd.), *Environmental disasters in global perspectives* (pp. 79-126). New York : G. K. Hall & Co.
- Auger, C., Latour, S., Trudel, M., & Fortin, M. (2000). L'état de stress post-traumatique : l'après délugue au Saguenay. *Le médecin de famille canadien*, 46, 2420-2427.
- Awumbila, M., Momsen, J. H. (1995). Gender and the environment : women's time use as a measure of environmental change. *Global environmental change*, 5(4), 337-346.

- Banyard, V. L., Graham-Bermann, S. A. (1993). A gender analysis of theories of coping with stress. *Psychology of women quarterly*, 17, 303-318.
- Barton, A. H. (1969). *Communities in disaster : a sociological analysis of collective stress situations*. New York : Anchor Books.
- Barton, A. H. (1970). *Communities in disaster*. New York : Anchor Books.
- Basoglu, M., Sacloglu, E., & Livanou, M. (2002). Traumatic stress response in earthquake survivors in Turkey. *Journal of traumatic stress*, 15(4), 269-276.
- Baum, A. (1987). Toxins, technology and natural disasters. Dans G. R. Vandenbos, B. K. Bryant (Éds), *Cataclysms, crises and catastrophes : psychology in action* (pp. 5-53). Washington, DC : APA.
- Baum, A., Fleming, I., Israel, A., & O'Keefe, M. K. (1992). Symptoms of chronic stress following a natural disaster and recovery of a man made hazard. *Environmental and behavior*, 24(3), 347-367.
- Bellerose, C. (2000). Le verglas de 1998 ... l'expérience des montérégiens. Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. *Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie*.
- Belter, R. W., Shannon, M. P. (1993). Impact of natural disasters on children and families. Dans C. F. Saylor (Éd.), *Children and disasters* (pp. 85-103). New York : Plenum Press.
- Bennet, G. (1970). Bristol floods 1968 : controlled survey of effects on health of local community disaster. *British Medical Journal*, 3, 454-458.
- Berren, M. R., Beigel, A., Ghertner, S. (1980). A typology for the classification of disasters. *Community mental health journal*, 16(2), 103-111.
- Blanchet, S. (1999). Les infirmières – anticiper deux coups à l'avance. *Prévention au travail*, 12(1), 13-15.

- Blazer, D. G. (1982). Social support and mortality in an elderly population. *American journal of epidemiology*, 115, 684-694.
- Bolin, R. (1982). *Long-term family recovery from disaster*. Boulder, CO : Institute of Behavioral Science, University of Colorado.
- Bolin, R. (1985). Disaster characteristics and psychological impacts. Dans B. Sower (Éd), *Disasters and mental health : selected contemporary perspectives* (pp. 3-28). NIMH : Center for mental health studies of emergencies.
- Bolin, R., Bolton, P. (1986). *Race, religion and ethnicity in disaster*. Boulder, CO : : Institute of Behavioral Science, University of Colorado.
- Bravo, M., Rubio-Stipe, M., Canino, G. J., Woodbury, M. A., & Ribera, J. C. (1990). Methodological aspects of disaster mental health research. *International journal of mental health*, 19(1), 37-50.
- Breslau, N., Davis, G. C., Andreski, P., & Peterson, E. (1991). Traumatic events and post-traumatic stress disorder in an urban population of young adults. *Archives of general psychiatry*, 48, 216-222.
- Breslau, N., Davis, G. C., Andreski, P., Peterson, E. L., Schultz, L. R. (1992). Posttraumatic stress disorder in a urban population of young adults : risk factors for chronicity. *American journal of psychiatry*, 149(5), 81-87.
- Breslau, N., Davis, G. C., Peterson, E. L., (1997). Psychiatric sequelea of posttraumatic stress disorder in women. *Archives of general psychiatry*, 54(january), 81-87.
- Breslau, N., Kessler, R. C., Chilcoat, H. D., Davis, G. C., & Andreski, P. (1998). Trauma and posttraumatic stress disorder in the community. *Archives of general psychiatry*, 55(july), 626-632.

Bromet, E. J., Dew, M. A. (1995). Review of psychiatric epidemiologic research on disasters. *Epidemiologic reviews*, 17(1), 113-119.

Canino, G., Bravo, M., Rubio-Stipe, M., & Woodbury, M. (1990). The impact of disaster on mental health: prospective and retrospective analyse. *International journal of mental health*, 19(1), 51-69.

Carr, V. J., Lewin, T. J., Carter, G. L., & Webster, R. A. (1992). Patterns of service utilisation following the 1989 Newcastle earthquake: findings from phase 1 of the quake impact study. *Australian journal of public health*, 16(4), 360-369.

Carr, V. J., Lewin, T. J., Webster, R. A., Hazell, P. L., Kenardy, J. A. & Carter, G. L. (1995). Psychological sequelae of the 1989 Newcastle earthquake: community disaster experience and psychological morbidity six months post-disaster. *Psychological medicine*, 25, 539-555.

Centre Canadien de télédétection. (1996). Évaluation des dommages suite aux inondations au Saguenay [version électronique]. *La télédétection au Canada en ligne*, 24(2), 2-8.

Clayer, J. C., Bookless-Pratz, C., & Harris, R. (1985). Some health consequences of a natural disaster. *The medical journal of Australia*, 143, 182-184.

Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas du 5 au 9 janvier 1998. (1999). Commission Nicolet: études sectorielles du rapport. *Les impacts sociaux, économiques et environnementaux*. Québec : Les publications du Québec.

Côté, L. (1996). Les facteurs de vulnérabilité et les enjeux psychodynamiques dans les réactions post-traumatiques. *Santé mentale au Québec*, XXI(1), 209-228.

Coward, R. T., Jackson, R. W., in McCubbins (1983). *Environmental stress : the rural family stress and the family, Vol. I : Coping with normative transitions* (pp. 188-200). New York : Brunner / Mazel.

- Crabbs, M. A., Black, K. U. (1984). Job change following a natural disaster. *The vocational guidance quarterly*, 32(4), 607-612.
- Crabbs, M. A., Heffron, E. (1981). Loss associated with a natural disaster. *Personnal and guidance journal*, 59, 378-382.
- Crocq, L., Doutheau, C., Louville, P. & Cremniter, D. (1998). Psychiatrie de catastrophe : réactions immédiates et différées, troubles séquellaires : paniques et psychopathologie collective. Dans *Encyclopédie médico-chirurgicale* (Vol. D-10, pp. 37-113). Paris : Elsevier.
- Daunais, J. P. (1992). *L'entretien non-directif*. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche Sociale* (pp. 273-293). Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.
- Davidson, J. R. T. (2000). Trauma : the impact of post-traumatic stress disorder. *Journal of psychopharmacology*, 14(2), 5-12.
- De Man, A., Simpson-Hously, O. (1987). Factors in perception of tornado hazard : an exploratory study. *Social behavior and personality*, 15(1), 13-19.
- Deslauriers, J. P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.
- Domeisen, N. (1997). The role of women in protecting communities from disasters. *Natural hazards observer*, 21(5), 5-6.
- Drabek, T. E., Key, W. M. (1976). The impact of disaster on primary group linkages. *Mass emergencies*, 1, 89-106.
- Dufour, J. (1998). Les catastrophes naturelles exogènes et l'effet de stress : quelques réflexions appliquées au délugé du Saguenay. Dans M.-U. Proulx (Éd.), *Une région dans la turbulence* (pp. 197-207). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Enarson, E. (1998). When gender matters : women's crisis and recovery needs. *Women in disasters : conference proceedings and recommendations*, Seminar, may 5-6, 5-10.
- Enarson, E. (1999). Violence against women in disasters : a study of domestic violence programs in the United States and Canada. *Violence against women*, 5(7), 743-768.
- Enarson, E. (1999). Women and housing issues in two US disasters : case studies from hurricane Andrew and the Red River Valley flood. *International journal of mass emergencies and disasters*, 17(1), 39-63.
- Enarson, E., Philips, B. (2000). Invitation to a new feminist disaster sociology : integrating feminist theory and methods (31 p.). Washington, DC : Paper presented for presentation to the International Sociological Association meeting.
- Enarson, E. (2001). Lines that divide, ties that bind : race, class and gender in women's flood recovery in the US and UK. *Australian journal of emergency management*, 15(4), 43-52.
- Enarson, E. (2001). What women do : gendered labor in the Red River valley flood. *Environmental hazards*, 3(1), 1-18.
- Erickson, P. E., Drabek, T. E., Key, W. H., & Crowe, J. L. (1976). Families in disaster : patterns of recovery. *Mass emergencies*, 1, 203-216.
- Escobar, J. I., Canino, J. G., Rubio-Stipe, M., & Bravo, M. (1992). Somatic symptoms after a natural disaster : a prospective study. *American journal of psychiatry*, 149, 965-967.
- Faberow, N. L. (1985). Mental health aspects of disaster in smaller communities. *The american journal of social psychiatry*, 43-54.
- Faupel, C. E., Styles, S. P. (1993). Disaster education, household preparedness and stress responses following hurricane Hugo. *Environment and behavior*, 25(2), 228-249.

- Feuer, C., Jefferson, D., & Resnick, P. (2001). Posttraumatic stress disorder. Dans *Encyclopedia of women and gender* (Vol. II, pp. 827-836). San Diego : Academic Press.
- Finnsdotir, T., Elkit, A. (2002). Posttraumatic sequelae in a community hit by an avalanche. *Journal of traumatic stress*, 15(6), 479-485.
- Firsch, F. (1999). *Les études qualitatives*. Paris : Éditions de l'Organisation.
- Fordham, M. (1998). Making women visible in disasters : problematising the private domain. *Disasters*, 22(2), 126-143.
- Fothergill, A. (1996). Gender, risk and disaster. *International journal of mass emergencies and disasters*, 14(1), 33-56.
- Fothergill, A. (1998). The neglect of gender in disaster work : an overview of the literature. Dans E. Enarson, B. H. Morrow (Éds), *The gendered terrain of disaster* (pp. 11-260). Westport : Praeger.
- Fothergill, A. (1999). Women's role in a disaster. *Applied behavioral science review*, 7(2), 125-143.
- Freedy, J. R., Shaw, D. L., Jarrell, M. P., & Masters, C. R. (1992). Towards an understanding of the psychological impact of natural disasters : an application of the conservation resources stress model. *Journal of traumatic stress*, 5(3), 441-454.
- Freedy J. R., Saladin, M. E., Kilpatrick, D. S., Resnick, H. S., & Saunders, B. E. (1994). Understanding acute psychological distress following natural disaster. *Journal of traumatic stress*, 7(2), 257-273.
- Gibbs, G. C., Green, B. L., & Winget, C. N. (1981). *Prolonged psychosocial effects of disaster : a study of Buffalo Creek*. New York : Academic Press.

- Graham-Bermann, S. A., Eastin, J. A., & Bermann, E. A. (2001). Stress and coping. Dans *Encyclopedia of women and gender* (Vol. II, pp. 1101-1111). San Diego : Academic Press.
- Green, B. L., Grace, M.C., & Gleser, G. C. (1985). Identifying survivors at risk : long-term impairment following the Beverly Hills Supper Club fire. *Journal of consulting and clinical psychology*, 53, 672-678.
- Green, B. L., Lindy, J. D., Grace, M. C., & Leonard, A. C. (1992). Chronic posttraumatic stress disorder and diagnostic comorbidity in a disaster sample. *Journal of nervous and mental disease*, 180(12), 760-766.
- Green, B. L., Grace, M. C., Vary, M. G. (1994). Children of disaster in the second decade : a 17 year follow-up of Buffalo Creek survivors. *Journal of academy of child and adolescent psychiatry*, 33(1), 71-79.
- Green, B. L. (1994). Traumatic stress and disaster : mental health effects and factors influencing adaptation. Dans F. Liehman, C. Nadelson (Éds), *International review of psychiatry* (Vol. 11). Washington, DC : American Psychiatric Press.
- Green, B. L., Lindy, J. D. (1994). Post-traumatic stress disorder in victims of disasters. *Psychiatric clinics of North America*, 17(2), 301-309.
- Green, B. L., Solomon, S. D. (1995). The mental health impact of natural and technological disasters. Dans J. R. Freedy, S. Hobfoll (Éds), *Traumatic stress : from the theory to practice* (pp. 163-180). New York : Plenum Press.
- Hamilton, J. (1998). Quebec's ice storm '98 : all cards wild, all rules broken' in Quebec's shell-shocked hospitals. *Canadian medical association journal*, 158(4), 520-525.
- Hartsough, D. M. (1982). Planning for disasters : a new community outreach program for mental health centers. *Journal of community psychology*, 10, 255-264.

- Hovanitz, C. A. (1993). Physical health risks associated with aftermath of disaster. *Journal of social behavior and personality*, 8(5), 213-254.
- Howard, M. J., Brillman, J. C., Burkle, F. M. (1996). Infectious disease emergencies in disasters. *Emergency medicine clinics of North America*, 14(2), 413-428.
- Ironson, G. (1997). Posttraumatic stress symptom, intrusive thoughts, loss, and immune functions after hurricane Andrew. *Psychosomatic Medicine*, 59, 128-141.
- Kaniasty, K. Z., Norris, F. H., & Murrell, S. A. (1990). Received and perceived social support following natural disaster. *Journal of applied social psychology*, 20(2), 85-114.
- Kaniasty, K. Z., Norris, F. H. (1993). A test of the social support deterioration model in the context of a natural disaster. *Journal of personality and social psychology*, 64(3), 395-408.
- Kaniasty, K. Z., Norris, F. H. (1995a). *Mobilization and deterioration of social support following natural disaster*. Washington, DC : Cambridge University Press.
- Kaniasty, K. Z., Norris, F. H. (1995b). In search of altruistic community : patterns of social support mobilization following hurricane Hugo. *American journal of community psychology*, 23(4), 447-477.
- Kaltreider, N., Gracie, C., & Le Breck, D. (1992). The psychological impact of the bay area earthquake on health professionals. *Journal of the american medical women's association*, 47(1), 21-24.
- Kent, D. D., Francis, R. A. (1995). Psychophysiological indicators of PTSD following hurricane Iniki : the multi-sensory interview. *Quick response report* (no 77). Natural hazards center.
- Krause, N. (1987). Exploring the impact of natural disaster on the health and well-being of older adult. *Journal of human stress*, summer, 61-69.

Krug, E. G., Kresnow, M., Peddicord, J. P., Dahlberg, L. L., Powell, K. E., Crosby, A. E., & Annest, J. L. (1998). Suicide after natural disasters. *The New England journal of medicine*, 338(6), 373-378.

Lalande, G., Maltais, D., Robichaud, S. (2000). Les sinistrés des inondations de 1996 au Saguenay : problèmes vécus et séquelles psychologiques. *Santé mentale au Québec, dossier : les désastres naturels*, XXV(1), 95-116.

Lalande, G., Maltais, D., Robichaud, S., & Simard, A. (2002). L'impact d'une inondation majeure dans la vie des sinistrés : les résultats d'une étude qualitative. Dans D. Maltais (Éd.), *Catastrophes et état de santé des individus, des intervenants et des communautés* (pp. 121-132). Chicoutimi : GRIR-UQAC

Lechat, F. (1979). Disaster and public health. *Bulletin of world health organization*, 59, 11-17.

Lemieux, G. H. (1998). Le déluge et les inondations de juillet 1996 au Saguenay-Lac-St-Jean. Dans M.-U. Proulx, R. Nicolet, & J. Dufour (Éds), *Une région dans la turbulence* (pp. 11-24). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Lifton, R. J., Olson, E. (1976). The human meaning of total disaster, the Buffalo Creek experience. *Psychiatry*, 39, 1-18.

Lima, B. R., Chavez, H., Samaniego, N., Pompei, M. S., Pai, S., Santacruz, H., & Lozano, J. (1989). Disaster severity and emotional disturbance : implications for primary mental health care in developing countries. *Acta psychiatrica scandinavica*, 79, 74-82.

Logue, J. N., Melick, M. E., & Hansen, H. (1979). Research issues and directions in the epidemiology of health effects of disasters. *Epidemiologic reviews*, 3, 140-160.

Logue, J. N., Hansen, H. (1980). A case-control study of hypertensive women in a post-disaster community : Wyoming Valley, Pennsylvania. *Journal of human stress*, 6, 28-34.

- Logue, J. N., Melick, M. E., & Hansen, H. (1981). Research issues and directions in the epidemiology of health effects of disasters. *Epidemiologic reviews*, 3, 140-160.
- Lyons, J. A. (1991). Strategies for assessing the potential for positive adjustment following trauma. *Journal of traumatic stress*, 4(1), 93-111.
- Madakasira, S., O'Brien, K. F. (1987). Acute posttraumatic stress disorder in victims of a natural disaster. *The journal of nervous and mental disease*, 286-290.
- Maltais, D., Robichaud, S., Lalande, G., & Simard, A. (1998). De la stupeur à l'adaptation. Dans M.-U. Proulx, R. Nicolet & J. Dufour (Éds), *Une région dans la turbulence* (pp. 129-149). Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Maltais, D., Robichaud, S. (1999). Le sinistre de juillet 1996 au Saguenay : conséquences sur la redéfinition de l'habitat. Chicoutimi : Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).
- Maltais, D. (1999a). *Les conséquences des inondations de juillet 1996 chez les sinistrés vivant en amont des barrages du lac Kénogami*. Demande de subvention pour un projet de recherche : Fonds d'aide au recours collectif (FARC).
- Maltais, D., Lachance, L., Fortin, M., Robichaud, S., Fortin, C., & Simard, A. (2000). L'état de santé psychologique et physique des sinistrés des inondations de juillet 1996 : étude comparative entre sinistrés et non-sinistrés. *Santé mentale au Québec*, XXV(1), 116-138.
- Maltais, D. (2000a). *Les impacts des catastrophes en milieu rural*. Demande de subvention pour un projet de recherche : Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH).
- Maltais, D., Robichaud, S., Lalande, G., Simard, A., & Moffat, G. (2001). Les inondations de juillet 1996 : une série d'événements stressants. *Santé mentale au Québec*, XXV(1), 74-95.

Maltais, D., Robichaud, S., & Simard, A. (2001a). *Désastres et sinistrés*. Chicoutimi : Éditions JCL.

Maltais, D., Robichaud, S., & Simard, A. (2001b). Les désastres : sources de problèmes pour les individus, les intervenants et les communautés. Dans H. Dorval, R. Mayer (Éds), *Problèmes sociaux, Tome 2 : études de cas et interventions sociales* (pp. 473-485). Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Maltais, D., Lalonde, C., Bellerose, C., Robichaud, S., Simard, A., Fortin, M., Lebeau, A., & Mayer, R. (2001c). *Les conséquences de la tempête de verglas sur la santé des individus, des intervenants et des communautés : rapport synthèse*. Chicoutimi : GRIR-UQAC.

Maltais, D., Robichaud, S., & Simard, A. (2001d). *Les conséquences de la tempête de verglas chez les intervenants de la Montérégie*. Chicoutimi : GRIR-UQAC.

Maltais, D., Lachance, L., Lalande, G., Fortin, M., & Fortin, C. (2002). Deux ans après une catastrophe : portrait de l'état de santé physique et psychologique des sinistrés des inondations de juillet 1996 vivant en milieu urbain. Dans D. Maltais (Ed.), *Catastrophes et état de santé des individus, des intervenants et des communautés* (pp. 133-158). Chicoutimi : GRIR-UQAC.

Maltais, D., Lachance, L., Brassard, A., Picard, L. (2002). Sentiments, difficultés et effets à long terme d'une catastrophe en milieu rural : résultats d'une étude combinant les approches qualitatives et quantitatives. *Revue québécoise de psychologie*, 23(2), 197-217.

Maltais, D. (2003). *Conséquences ses sinistrés en milieu rural : le cas des inondations de juillet 1996*. Chicoutimi : Éditions JCL.

Maltais, D., Lachance, L., Brassard, A., & Simard, N. (2003). Satisfaction face à l'aide reçue et état de santé biopsychosociale post-désastre. *Revue canadienne de service social*, 20(1), 39-59.

Maltais, D., Lachance, L., Brassard, A., Dubois, M. (article accepté). Soutien social perçu, stratégies d'adaptation et état de santé psychologique post-désastre de victimes d'un désastre. *Sciences sociales et santé*, Paris, France.

McDonnell, S., Troiano, R. P., Barker, N., Noji, E., Hlady, G. W., & Hopking, R. (1995). Long-term effects of hurricane Andrew : revisiting mental health indicators. *Disasters : the journal of disaster studies and management*, 19(3), 235-246.

McFarlane, A. C., Atchinson, M., Rafalowicz, E., & Papay, P. (1994). Physical symptoms in post-traumatic stress disorder. *Journal of psychosomatic research*, 38, 715-726.

McFarlane, A. C., De Girolamo, G. (1996). The nature of traumatic stressors and the epidemiology of posttraumatic stress reaction. Dans B. A. Van Der Kolk, A. C. McFarlane, & L. Weisaeth (Éds), *Traumatic stress : the effects of overwhelming experience on mind, body and society* (pp. 129-154). New York : The Guilford Press.

Mellman, T. A., David, D., Kulick-Bell, R., Hebding, J., & Nolan, B. (1995). Sleep disturbance and its relationship to psychiatry morbidity after hurricane Andrew. *American journal of psychiatry*, 152(11), 1659-1663.

Meunier, J. L., Pierandrei, F. (1994). Intervention d'une équipe de secteur psychiatrique lors des inondations dans le Vaucluse. *L'information psychiatrique*, 702, 173-148.

Miles, M. B., Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. Paris : De Boeck.

Milnes, G. (1977). Cyclone Tracy : 1, some consequences of the evacuation of adult victims. *Australian psychologist*, 12, 39-54.

Ministère des Régions. (2001). *Politique nationale de la ruralité, une vision d'avenir*. Québec : Gouvernement du Québec.

- Morrow, B. H., Enarson, E. (1996). Hurricane Andrew through women's eyes : issues and recommandations. *International journal of mass emergencies and disasters*, 14(1), 5-22.
- Morrow, B. H., Phillips, B. (1999). What's gender « got to do with it » ? *International journal of mass emergencies and disasters*, 17(1), 5-11.
- Monat, A., Lazarus, R. S. (1991). *Stress and coping : an anthology*. New York : Columbia University Press.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin / Masson.
- Murphy, S. A. (1986). Perceptions of stress, coping and recovery one and three years after a natural disaster. *Issues in mental health nursing*, 8, 67-77.
- Murphy, S. A. (1986a). Status of natural disaster victims health and recovery one and three years later. *Research in nursing and health*, 7, 205-215.
- Najarian, L. M., Goenjian, A. K., Pelcovitz, D., Mandel, F., & Najarian, B. (2001). The effect of relocalisation after a natural disaster. *Journal of traumatic stress*, 14(3), 511-526.
- Nigg, J. M., Tierney, K. J. (1993). *Disasters and social changes*. Miami : American Sociological Association.
- Noël, A. (1999, 25 juin). La Croix-Rouge craint les « supercatastrophes ». *La Presse*, pp. A1.
- Nolen-Hoeksema, S., Morrow, J. (1991). A prospective study of depression and post-traumatic stress symptoms after a natural disaster : the 1989 Loma Prieta earthquake. *Journal of personality and social psychology*, 61(1), 115-121.

- Norris, F. H. (1990). Screening for traumatic stress : scale for use in the general population. *Journal of applied psychology*, 20, 1704-1718.
- Norris, F. H. (1992). Epidemiology of trauma : frequency and impact of different potentially traumatic events on different demographic groups. *Journal of consulting clinical psychology*, 58, 537-547.
- Norris, F. H., Kaniasty, K. Z. (1996). Received and perceived social support in times of stress : a test of the social support deterioration deterrence model. *Journal of personality and social psychology*, 1(3), 498-511.
- Norris, F. H., Perilla, J. L., Ibanez, G. E., Murphy, A. D. (2001). Sex differences in symptoms of posttraumatic stress : does culture play a role ? *Journal of traumatic stress*, 14(1), 7-28.
- North, C. S., Smith, E. M., McCool, R. E., & Lightcap, P. E. (1989). Acute postdisaster coping adjustement. *Journal of traumatic stress*, 2(3), 353-360.
- OCDE. (1994). *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale*. Paris : OCDE.
- Ollenburger, J. C., Tobin, G. A. (1998). Women and postdisaster stress. Dans E. Enarson, B. H. Morrow (Éds.), *The gendered terrain of disaster* (pp. 95-107). Westport : Praeger.
- Ollenburger, J. C., Tobin, G. A. (1999). Women, aging and post-disaster stress : risk. *International journal of mass emergencies and disasters*, 17(1), 65-78.
- Ollendick, G., Hoffman, M. (1982). Assessment of psychological reactions in disaster victims. *Journal of community psychology*, 10, 157-167.
- Organisation mondiale de la santé. (1993). *Classification internationale des maladies* (10^e éd.). Paris : Masson.

Paton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods* (3^e éd.). California : Sage.

Paykel, E. S., Abbott, R., Jenkins, R., Brugha, T. S., Meltzer, H. (2000). Urban-rural mental health differences in Great Britain : findings from the national morbidity survey. *Psychological medicine*, 30, 269-280.

Peterson, K. (1997). From the field : gender issues in disaster response and recovery. *Natural hazards observer*, 21(5), 3-4.

Pfefferbaum, B. (1998). Caring for children affected by disaster. *The child psychiatrist in the community*, 7(3), 579-597.

Phifer, J., Norris, F. (1989). Psychological symptoms in older adults following natural disaster : nature, timing, duration, and course. *Journal of gerontology and social sciences*, 44, S207-S217.

Pickens, J., Field, T., Prodromidis, M., Pelaez-Nogueras, M., & Hossain, Z. (1995). Posttraumatic stress, depression and social support among college students after hurricane Andrew. *Journal of college student development*, 36(2), 152-161.

Powel, J. W., Rayner, J. (1952, june 30). *Progress notes : disaster*. Army Chemical Center. Maryland : Chemical Corps Medical Laboratories.

Powell, B. J., Penick, E. C. (1983). Psychological distress following a natural disaster : a one-year follow-up of '98 flood victims. *Journal of community psychology*, 11(3), 269-276.

Price, J. (1978). Some aged-related effects on the 1974 Brisbone floods. *Australian and New Zealand journal of psychiatry*, 12, 55-58.

Proulx, M.-U. (1998). Sciences et analyse des catastrophes naturelles. Dans M.-U. Proulx, R. Nicolet & J. Dufour (Éds), *Une région dans la turbulence* (pp. 1-17). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Quarantelli, E. L. (1991). What is a disaster ? The need for classification in definition and conceptualization in research. Dans A. Monat, R. S. Lazarus (Éds), *Stress and Coping* (pp. 42-66). New York : Columbia University Press.
- Quarantelli, E. L., Dynes, R. (1985). Community responses to disasters. Dans B. J. Sowder (Ed.), *Disaster and mental health : selected contemporary perspectives* (pp. 158-168). Rockville, MD : National Institute for Mental Health.
- Rangell, L. (1976). Discussion of the Buffalo Creek disaster : the course of psychic trauma. *American journal of psychiatry*, 133, 313-316.
- Robichaud, S., Maltais, D., Lalande, G., Simard, A., & Moffat, G. (2002). Les inondations de juillet 1996 : une suite d'événements bouleversants. Dans D. Maltais (Ed.), *Catastrophes et état de santé des individus, des intervenants et des communautés* (pp. 101-120). Chicoutimi : GRIR-UQAC.
- Robins, L. N., Fishbach, R. L., Smith, E. M., Cottler, L. B., Solomon, S. D., & Goldring, E. (1986). Impact of disaster on previously assessed mental health. Dans J. H. Shore (Ed.), *Disaster stress studies : new methods and findings* (pp. 22-48). Washington, DC : American Psychiatric Press.
- Rubonis, A. V., Bickman, L. (1991). Psychological impairment in wake of disaster : the disaster-psychopathology relationship. *Psychological bulletin*, 109(3), 384-399.
- Santé Canada. (1994). Services personnels. *Planification psychosociale en cas de sinistre*, Ottawa.
- Simpson-Housley, P., DeMan, A. (1989). Flood experience and posttraumatic trait anxiety in Appalachia. *Psychological report*, 64, 896-898.
- Saxe, G., Wolfe, J. (1999). Gender and posttraumatic stress disorder. Dans P. A. Saigh, J. D. Bremner (Éds), *Posttraumatic stress disorder : a comprehensive text* (pp. 160-169). New York : Allyn & Bacon.

- Sharan, P., Chaudhary, G., Kavathekar, S. A., & Saxena, S. (1996). Preliminary report of psychiatric disorders in survivors of a severe earthquake. *The american journal of psychiatry*, 153(4), 556-558.
- Shore, J. H., Tatum, E. L., & Vollmer, W. M. (1986). Psychiatric reactions to disaster : the mount St. Helens experience. *American journal of psychiatry*, 143, 590-595.
- Shore, J. H., Vollmer, W. M., Tatum, E. L. (1989). Community patterns of posttraumatic stress disorders. *Journal of nervous and mental disease*, 177(11), 681-685.
- Smith, B. W. (1996). Coping as a predictor of outcomes following the 1993 midwest flood. *Journal of social behavior and personality*, 11(2), 225-239.
- Smith, B. W., Freedy, J. R. (2000). Psychosocial resource loss as a mediator of the effects of flood exposure on psychological distress and physical symptoms. *Journal of traumatic stress*, 13(2), 349-357.
- Solomon, S. D., Smith, E. M., Robins, L. N., & Fishbach, R. L. (1987). Social involvement as a mediator of disaster-induced stress. *Journal of applied social psychology*, 17, 1092-1112.
- Solomon, S. D., Bravo, M., Rubio-Stipe, M., & Canino, S. (1993). Effect of family role on response to disaster. *Journal of traumatic stress*, 6(2), 255-269.
- Solomon, C. M., Simth, J. L. (1994). Teen care up and running. *Health systems review*, 27(2), 10-20.
- Stein, B. D., Myers, D. (1999). Emotional sequelae of disasters : a primary care physician's guide. *Journal of the american medical women's association*, 54(2), 60-64.
- Steinglass, D., Gerrity, E. (1990). Natural disasters and post-traumatic stress disorder : short-term versus long term recovery in two disaster-affected communities. *Journal of applied social psychology*, 20, 1746-1765.

- Thomas, R. J. (1993). The flood of '93. *Missouri medicine*, 90(9), 567.
- Titchener, J. L., Kapp, E. T. (1976). Family and character change at Buffalo Creek. *American journal of psychiatry*, 133, 295-299.
- Tobin, G. A., Ollenburger, J. C. (1996). Predicting levels of post-disaster stress in adults following the 1993 floods in upper midwest. *Environment and behavior*, 28(3), 340-357.
- Trevisan, M., Celentano, E., Meucci, C., Farinaro, E. (1986). Short-term effect of natural disasters on coronary heart disease risk factors. *Arteriosclerosis*, 6(5), 491-494.
- Trevisan, M., Jossa, F., Farinaro, E., Krogh, V., Panico, S., Giumenti, D., & Mancini, M. (1992). Earthquake and coronary heart disease risk factors : a longitudinal study. *American journal of epidemiology*, 135(6), 632-637.
- Turner, B. A. (1976). The development of disasters : a sequence model for the analysis of the origin of disasters. *The sociological review*, 24(4), 753-774.
- Van Willigen, M. (2001). Do disasters affect individuals' psychological well-being ? An over-time analysis of the effect of hurricane Floyd on men and women in eastern North California. *International journal of mass emergencies and disasters*, 19(1), 59-83.
- Wolensky, R. P. (1983). Power structures and group mobilization following disaster : a case study. *Social science quartely*, 64(1), 97-110.
- Wethington, E., Kessler, R. C. (1986). Perceived support, received support and adjustment to stressful life events. *Journal of health and social behavior*, 27, 78-89.
- Wolfe, J., Kimerling, R. (1997). Gender issues in the assessment of posttraumatic stress disorder. Dans J. P. Wilson, T. M. Keane (Éds), *Assessing psychological trauma and PTSD* (pp. 192-238). New York : The Guilford Press.

- Wood, J. M., Bootzin, R. R., Rosenhan, D., Holen-Hoeksema, S., & Jourden, F. (1992). Effects of the 1989 San Francisco earthquake on frequency and content of nightmares. *Journal of abnormal psychology*, 101(2), 219-234.
- Wood, W., Eagly, A. H. (2002). A cross-cultural analysis of the behavior of women and men : implications for the origins of sex differences. *Psychological bulletin*, 128(5), 699-727.
- Wylie, J., Martin-Smith, M., Lafond, R. (1986). Formation des travailleurs des services d'approche. *La revue des plans des mesures d'urgence*, 13(2), 10-15.
- Yates, S. (1992). Lay attribution about distress after a natural disaster. *Personality and social psychology bulletin*, 18(2), 217-222.

Appendices

Appendice A
Guide d'entrevue

1. Où étiez-vous lors du déluge ?

2a. Qu'avez-vous ressenti lors de cet événement (réactions émotionnelles) ?

2b. Quelles étaient vos principales pensées, préoccupations lors de cet événement ?

3. Que s'est-il passé pour vous et votre famille pendant et après le déluge en terme d'itinéraire résidentiel ?

4a. Quels sont les dommages ou pertes matérielles que vous avez subis ?

4b. À combien estimatez-vous les dommages ou pertes subies ? Combien avez-vous reçus en montant compensatoire ?

5a. Qu'avez-vous ressenti face à ces pertes peu après le déluge (dans l'année suivant le déluge) ?

5b. Que ressentez-vous maintenant ?

6a. Quelles sont les difficultés que vous, votre conjoint et vos enfants ont vécues suite aux inondations ?

6b. Parmi les difficultés que vous venez de nommer, lesquelles ont été les plus éprouvantes pour vous, votre conjoint ou vos enfants ?

7a. Revenons à la maison que vous possédiez avant le déluge. Que représentait-elle pour vous ?

7b. La maison actuelle représente-t-elle toujours la même chose ? Si non, que représente-t-elle maintenant ?

8a. Éliminé

8b. Éliminé

9. Éliminé

10. Quelles sont les difficultés ou les embûches que vous avez rencontrées dans votre processus de relocalisation et d'intégration dans votre nouvelle maison ?

Lors de la relocalisation ?

Lors de l'intégration dans la nouvelle maison ?

11a. L'organisation de votre travail ou celle de votre conjoint a-t-elle subi des modifications positives ou négatives suite aux inondations ? Si oui, quelles sont ces modifications ?

11b. Est-ce que ces changements persistent encore maintenant ?

12a. Votre vie familiale a-t-elle changé suite aux inondations ? Si oui, quels sont ces changements ? (changements positifs ou négatifs)

12b. Est-ce que ces changements persistent encore ?

13a. Votre vie sociale ou celle de votre conjoint a-t-elle subi des changements positifs ou négatifs suite aux inondations ? Si oui, quels sont ces changements ?

13b. Est-ce que ces changements persistent encore maintenant ?

14a. Avez-vous remarqué des changements positifs ou négatifs chez vos enfants suite aux inondations ?

14b. Est-ce que ces changements persistent encore maintenant ?

15. Parmi l'ensemble des modifications que vous venez de nommer, lesquelles vous ont occasionné le plus de difficultés (pour vous, votre conjoint ou pour l'un ou l'autre de vos enfants) ?

16a. Quelle aide avez-vous reçue pour passer à travers vos difficultés ?

16b. Quelle aide a été la plus pertinente ?

17a. Après les inondations, avez-vous éprouvé vous-même, votre conjoint ou vos enfants, des problèmes de santé physique ou psychologique que vous n'aviez jamais éprouvé avant ? Si oui, quels problèmes et quand ?

17b. Ces problèmes persistent-ils encore maintenant ?

18a. Y a-t-il eu des problèmes de santé physique ou psychologique que vous aviez avant les inondations et qui se sont accrus après les inondations ?

18b. Ces problèmes persistent-ils maintenant ?

19. Quels sont les sentiments ou les images qui vous viennent à l'esprit aujourd'hui quand vous pensez aux inondations ?

20. Depuis les inondations, avez-vous toujours les mêmes croyances face à vous-même ou face à la vie en général ?

21. Considérez-vous que votre environnement physique ou votre municipalité s'est modifiée depuis les inondations ? Si oui, quelles sont ces modifications ?

22a. Quels sont les suggestions ou recommandations que vous feriez à des individus aux prises avec une inondation ?

22b. Pour vous, quels seraient les services d'aide ou de suivi des organismes de la communauté (CLSC, éducation, etc.) qui seraient nécessaires à mettre en place auprès des sinistrés pendant et après un tel événement ?

23. Quels sont les suggestions ou les recommandations que vous feriez aux intervenants ou bénévoles qui veulent assister des sinistrés ?

24. Quels sont les suggestions ou les recommandations que vous feriez aux gouvernements qui veulent mettre en place des politiques ou des programmes de soutien aux sinistrés ?

25. Lorsqu'il pleut, comment réagissez-vous à la situation ?

26. Quels sont les mécanismes préventifs que vous avez mis en place pour faire face à une éventuelle inondation ?

27. Suite aux inondations, avez-vous mis en place des moyens ou mécanismes préventifs pour faire face à tout autre sinistre comme une tornade, un tremblement de terre ou une perte majeure d'électricité ?

Appendice B
Lettre de sollicitation



Université du Québec à Chicoutimi

555, boulevard de l'Université
Chicoutimi, Québec
G7H 2B1

Le 4 juin 1998

Bonjour,

En juillet 1996, le Saguenay-Lac-St-Jean vivait une des plus grandes catastrophes de toute l'histoire du Canada. Cet événement n'est pas sans laisser de traces auprès de la population. Dans le but de mieux connaître l'état des saguenéens qui ont été sinistrés ou non, une vaste enquête auprès de 400 citoyens vivant à Chicoutimi, Jonquière et Laterrière se déroulera cet été sous la responsabilité de chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Pour mener à bien cette étude, nous avons besoin de votre collaboration, votre nom ayant été choisi au hasard à partir de la liste des sinistrés. Cette collaboration implique de recevoir chez-vous la visite d'un interviewer et de répondre à des questions abordant différents thèmes reliés à votre vie sociale et votre état de santé en général. Vos réponses seront confidentielles et seuls les chercheurs auront accès aux questionnaires complétés.

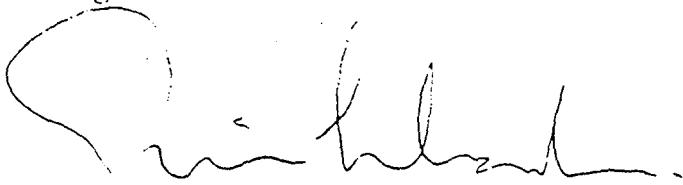
Pendant l'été, un interviewer vous téléphonera pour convenir d'un moment opportun pour vous visiter. Nous espérons que vous accepterez cette rencontre avec l'interviewer. Il est bien entendu que votre participation est volontaire.

La réalisation de cette étude a été confiée à des professeurs des départements des sciences humaines et de psychologie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Danielle Maltais (545-5011 poste 5284) ou Gilles Lalande (545-5011 poste 5373) ou poser des questions aux interviewers lorsqu'ils communiqueront avec vous.

En vous remerciant à l'avance de votre collaboration, veuillez accepter l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Danielle Maltais
Professeure-chercheure



Gilles Lalande
Professeur-chercheur

DM/GL/hg

Appendice C
Fiche signalétique

Numéro du sujet

Fiche signalétique

Projet de recherche sur les conséquences des inondations de juillet 1996 sur la santé biopsychosociale des sinistrés

1. Nom du participant : _____

2. Sexe du participant : Homme Femme

- #### 4. Lieu de résidence principale :

- Chicoutimi
 - Jonquière
 - Laterrière
 - La Baie
 - Anse-St-Jean
 - Ferland-et-Boilleau
 - Lac Kénogami

- ## 5. Type de demeure endommagée lors des inondations de juillet 1996 :

- Résidence principale
 - Résidence secondaire
 - Résidence principale et résidence secondaire

10. Principale occupation du répondant :

- Travail rémunéré à temps plein (35 heures/semaine)
- Travail à temps partiel
- Aux études
- À la retraite
- À la recherche d'un emploi
- À la maison, éducation des enfants
- Autres, précisez : _____

11. Revenu brut au cours de la dernière année précédant l'enquête :

- Moins de 10 000\$
- 10 001\$ à 19 999\$
- 20 000\$ à 29 999\$
- 30 000\$ à 39 999\$
- 40 000\$ à 49 999\$
- 50 000\$ et plus.

12. Avez-vous des enfants ?

- Oui
- Non

13. Est-ce que vos enfants demeurent encore avec vous ?

- Oui
- Non
- Je n'ai pas d'enfants

14. Quel est l'âge de vos enfants ?

Enfant 1 _____ Enfant 3 _____ Enfant 5 _____ Enfant 7 _____
Enfant 2 _____ Enfant 4 _____ Enfant 6 _____

Merci de votre collaboration !

Appendice D
Formulaire de consentement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

PARTICIPATION A LA RECHERCHE SUR LES EFFETS DES INONDATIONS DE 1996 SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION

Par la présente, je consens à participer à la recherche visant à identifier les conséquences des inondations de juillet 1996 sur la santé bio-psychosociale de la population du Saguenay. J'ai été informé que cette étude vise à identifier les différences existant entre des sinistrés et des non-sinistrés. J'ai été informé que ma participation à l'étude est volontaire et qu'elle consiste à compléter un questionnaire à l'aide d'un interviewer.

J'ai été informé que les chercheurs responsables de l'étude pourront produire des articles ou des communications scientifiques à partir des analyses effectuées, tout en s'assurant que les renseignements à mon sujet demeureront strictement confidentiels et qu'en aucun temps les noms des participants ne seront mentionnés lors de présentations ou dans les écrits scientifiques. De plus, les chercheurs s'engagent à détruire les questionnaires et les données personnalisées à la fin de la recherche.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

No de tél.: _____

Date: ____ / ____ / ____
jour mois année

Signature

Responsables de l'étude:

Danielle Maltais et Gilles Lalande
Professeur-e-s à l'Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5011

